

MÉTÉOROLOGIE
Temp. clair et froid. Vents légers. Minimum hier: 5. Maximum aujourd'hui: 20. APERÇU: POLE, DIMANCHE. Ensoleillé, devenant nuageux en soirée. Moins froid.

FÊTE DU JOUR
S. FRANÇOIS-XAVIER

LES ÉMISSIONS
TÉMOIGNAGE
sur 50 postes
du lundi au samedi

Insistant sur la nécessité de tout mettre en oeuvre pour ramener la paix au Vietnam

Thant réélu à l'unanimité

NATIONS UNIES. — Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a été élu à l'unanimité hier pour un nouveau mandat de cinq ans et sa première déclaration, faite de la tribune de l'Assemblée générale, a été pour s'engager "à déployer tous ses efforts, à titre personnel, pour contribuer à une solution qui apportera paix et justice au peuple du Vietnam". M. Thant devait également déclarer: "Est-ce trop espérer que ce qui a été possible pour une trêve de deux jours puisse bientôt être possible pour une période plus longue, du fait des nouveaux engagements que la paix exige et ceci afin que l'atmosphère indispensable à des conversations significatives pour la recherche de la paix puisse être créée".

Voici d'ailleurs le passage que U Thant, dans son discours d'acceptation des fonctions de secrétaire général des Nations unies, a consacré à la guerre du Vietnam:

"En bien des parties du monde, et tout particulièrement au Vietnam, les menaces à la paix restent pour moi une cause continue d'inquiétude et même d'angoisse. J'ai été heureux d'apprendre il y a quelques jours qu'un arrangement était intervenu concernant une trêve de courte durée dans les combats du Vietnam à l'occasion de Noël et d'autres fêtes. Est-ce trop espérer que ce qui a été possible pour deux jours seulement par la coïncidence de fêtes communes puisse bientôt être possible pour une période plus longue, du fait des nouveaux engagements que la paix exige et ceci afin que l'atmosphère indispensable à des conversations significatives pour la recherche de la paix puisse être créée?"

"La nécessité impérieuse d'entreprendre de nouveaux efforts de paix est mise en relief par la constante intensification de la guerre. Ce problème, vous le savez, était au premier plan des préoccupations depuis longtemps et — est-il besoin de le rappeler? — continuera de l'être durant les mois à venir. Je saisis chaque occasion de rappeler qu'il faut mettre fin à cette guerre et je persisterai à considérer de mon devoir de déployer tous mes efforts, à titre personnel, pour contribuer à une solution qui apportera paix et justice au peuple du Vietnam."

Auparavant, le secrétaire général avait rappelé dans les termes suivants sa déclaration du premier septembre où il avait annoncé sa démission et stigmatisé la conduite de la guerre du Vietnam: "Le 1er septembre dernier, j'ai cru de mon devoir d'attirer l'attention sur certains des problèmes fondamentaux soulevés par la guerre et sur les événements troublants se déroulant en bien des parties du monde. Les remarques que j'ai faites alors demeurent ma conviction d'aujourd'hui. Mon inquiétude devant le manque de progrès dans la coopération internationale et dans le processus visant à rendre l'ONU plus authentiquement représentative du monde demeure."

Kossyguine souligne à Paris la gravité du problème allemand

PARIS. — La première partie des conversations franco-soviétiques est terminée. Aujourd'hui, samedi, M. Alexis Kossyguine tiendra, comme hôte de l'Association de la presse diplomatique française, devant 300 journalistes français et étrangers, une conférence de presse qui est attendue avec un intérêt particulier.

Les conversations reprendront à Rambouillet le 8 décembre. Toutefois M. Kossyguine et ses collaborateurs auront l'occasion, durant le voyage en province, de s'entretenir, à bâtons rompus, avec les ministres français qui les accompagneront.

Les conversations politiques se sont déroulées dans le secret du cabinet de travail du général de Gaulle, et on continue à tout en ignorer. On avait noté le caractère prometteur des toasts prononcés jeudi au dîner de l'Élysée. Hier, on a surtout remarqué les discours prononcés par M. Kossyguine à l'hôtel de ville. Le caractère assez raide et allemand des propos du chef du gouvernement soviétique ne constitue pas une surprise pour les observateurs français et on suppose bien que, dans ses entretiens avec le président de la République, M. Kossyguine s'est exprimé sur le même ton. Il semble qu'on a tout de mé-



Ottawa peut désormais demander à M Thant d'inaugurer l'Expo 67

par Yves MARGRAFF

A présent que le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, U Thant, a décidé de solliciter un nouveau mandat de cinq ans, rien n'empêche plus le Canada de l'inviter à inaugurer l'Exposition internationale et universelle qui ouvrira ses portes le 28 avril prochain.

On se souvient des discussions nombreuses qui ont entouré le "débat" relatif à ce problème de protocole mais aussi de "relations extérieures" fort important pour le succès de la manifestation. Avec une constance qui n'a trahi d'égale que le propre détachement de la souveraineté pour ses terres canadiennes (se souvenir de son dernier discours québécois), des monarchistes convaincus avaient suggéré que la reine Elisabeth était la seule personnalité digne de couper le ruban symbolique. Quelques unitaristes bien intentionnés devaient par la suite ajouter que le seul moyen de respecter à la fois le loyalisme des Canadiens anglais et les sentiments des Canadiens français consistait à inviter en même temps le président de la République française, le général de Gaulle. Il fut aussi question, comme solution de rechange, du pape Paul VI, mais c'était ignorer que l'œcuménisme ne dépasse pas encore la chrétienté et qu'à l'Expo toutes les religions seraient représentées plus ou moins officiellement.

La formule "franco-britannique", à première vue sympathique et qui aurait effectivement permis d'illustrer les origines doubles des Canadiens, n'a pas eu l'heur de plaire aux défenseurs du "multiculturalisme", comme on dit depuis que la commission Laurendeau-Dunton est allée dans l'Ouest. Il restait, dès lors, la solution préliminairement proposée d'inviter le secrétaire général des Nations unies à presider la cérémonie. Sa grande popularité internationale, sa situation au-dessus des problèmes nationalistes, le prestige de l'organisation qu'il représente, le caractère assurément international et universel de celle-ci et aussi le grand attachement du Canada à l'ONU, faisaient d'U Thant le personnage tout indiqué pour pareille tâche.

Mais voilà, on doutait à l'époque que M. Thant se représenterait au secrétariat général à la fin de la présente année. Restait peut-être la solution d'inviter son successeur, mais d'aucuns firent remarquer, avec beaucoup d'à-propos, que le futur nouveau secrétaire général de l'ONU ne serait peut-être pas, d'emblée, aussi célèbre que son prédécesseur. C'est alors, semble-t-il, que le gouvernement canadien décida d'une solution canadienne, d'une solution qu'il faut bien admettre moins prestigieuse. Et les services du protocole mirent au point un programme en vertu duquel le vice-roi Vanier inaugurerait l'exposition, en présence de tous les chefs de gouvernements canadiens. La cérémonie promettrait d'être effectivement très canadienne, fort utile à l'unité du pays incontestablement, mais peu susceptible, il faut bien le dire, de déplacer les grandes agences de presse, les grands journaux étrangers, peu "rentables" de ce fait, sur le plan prestige international et succès pur et simple de l'Expo elle-même.

En acceptant de solliciter un nouveau mandat (on verra ci-contre que l'Assemblée générale, qui n'attendait que cela, n'a pas hésité à le lui confier), U Thant apporte au Canada, quand il est temps encore, une solution à ce problème.

On estimera peut-être, en certains milieux, surtout chez les responsables de l'organisation, que les choses étant déjà bien enlancées, il serait trop tard pour y revenir. Cet argument, pourtant, ne supporte pas un examen très attentif, car, à tout prendre, il suffirait d'ajouter le secrétaire général de l'ONU aux personnalités présentes, sans qu'en prenne ombre, assurément, ni le vice-roi Vanier, ni le commissaire général Dupuy. Si tous les invités officiels prévus sous la bannière de l'Expo ne feraient qu'ajouter au caractère international et canadien de cette exposition, première du genre en Amérique.

me été un peu étonné, du côté français, que M. Kossyguine ait choisi l'occasion de sa visite à l'hôtel de ville de Paris pour lancer cette flèche en public. Les résultats des récentes élections en Allemagne de l'Ouest — en Bavière et en Hesse — constituent un nouvel avertissement qui doit alerter même les plus insouciantes, a déclaré M. Alexis Kossyguine.

"La situation actuelle en Europe, a-t-il ajouté, est loin d'être rassurante. Les exigences de révision des frontières issues de la guerre, exigences assorties de prétentions à l'arme nucléaire, entretiennent la menace de perturbation de l'équilibre et de la paix en Europe."

"Les pays socialistes, a poursuivi le président du conseil des ministres de l'URSS, ont récemment élaboré à Bucarest un vaste programme de mesures destinées à renforcer la sécurité en Europe. A notre avis, ce programme contient des vœux et des propositions réalistes qui pourraient servir de base valable pour un échange de vues constructif."

"L'inviolabilité des frontières existantes notamment de la frontière Oder-Neisse, et la frontière entre les deux États allemands, ainsi que la non-admission de l'accès de l'Allemagne occidentale à l'arme nucléaire sous quelque forme que

ce soit, en sont les données de départ", a conclu M. Alexis Kossyguine.

Que les vues françaises et soviétiques sur le problème allemand convergent sur certains points et divergent sur d'autres, on le sait bien et personne n'a jamais songé à le nier. Mais on perçoit, du côté français, un évident souci d'éviter que le rapprochement entre Paris et Moscou puisse paraître revêtir un caractère anti-allemand.

C'est pourquoi le discours de M. Kossyguine à l'hôtel de ville a suscité ce qu'on appelle des "mouvements divers".

Quant aux toasts prononcés au déjeuner de l'hôtel Matignon, ils sont plus particulièrement axés sur les rapports bilatéraux entre les deux pays. C'est sur les aspects techniques que comportent ces rapports qu'a porté la conférence qui a réuni les deux délégations après le déjeuner.

Dans la même ligne, en fin d'après-midi, hier, M. Kirilline a vu M. Alain Peyrefitte, ministre français de la recherche scientifique.

A ces rapports bilatéraux franco-soviétiques, le communiqué final qui sera publié à Rambouillet le 8 décembre consacrerait certainement une large place. Mais on ne prévoit aucune réalisation concrète avant la réunion de la "grande commission", qui doit siéger à Paris en janvier.

Si Ottawa ne cède pas la sécurité de la vieillesse M. Johnson demandera un mandat clair au peuple

par Michel ROY

QUEBEC — M. Johnson est prêt à en appeler au peuple de la province — par voie de référendum au besoin — pour affirmer la responsabilité exclusive du Québec sur toute loi et toute dépense publique relatives à la sécurité de la vieillesse. C'est du moins ce qu'il a clairement laissé entendre en commentant la réaction d'Ottawa au passage du discours du trône qui porte sur le rapatriement des pensions de vieillesse.

Dans une interview accordée à Radio-Canada, le premier ministre a répondu au ministre fédéral des finances, M. Sharp, pour qui "ce projet de loi (celui qu'annonce le discours du trône) relève de la compétence constitutionnelle du gouvernement fédéral".

Après avoir rappelé que le Québec exerce déjà toutes ses responsabilités prioritaires en matière de sécurité sociale, sauf les allocations familiales et la sécurité de la vieillesse, M. Johnson a fait observer que le projet de loi fédéral portant la pension de \$75 à \$105 est basé sur le revenu annuel garanti selon une nouvelle tendance en sécurité sociale. Et, a-t-il dit, si le Québec veut s'administrer, il faut le domaine de la sécurité de la vieillesse.

Ottawa, a-t-il poursuivi, a été très clair: il veut appliquer rigoureusement la constitution. Mais, lors de la dernière conférence fédérale-provinciale, M. Johnson a constaté que "M. Sharp agit comme si l'interprétation de la constitution reposait entre les mains du cabinet fédéral".

"Il reste donc quoi? a-t-il demandé. Il reste l'opinion publique et, sur ce point, je crois bien que la province donnera au gouvernement un mandat très clair."

Pour obtenir ainsi "un mandat très clair", sur une question particulière de caractère constitutionnel, M. Johnson ne pourrait procéder que par voie de référendum, ce que l'autorisation à faire un projet de loi-cadre "permettant la tenue de référendums".

Mais il n'est pas certain que ce recours soit nécessaire car M. Johnson "voit mal Ottawa refuser de nous remettre d'une façon ou d'une autre les agents perçus ici pour la caisse spéciale de la sécurité de la vieillesse."

Le premier ministre est en outre convaincu que le Québec dispose des services nécessaires pour assurer lui-même la sécurité de la vieillesse. "Nous avons déjà, a-t-il dit, un régime de retraite qui est québécois. Nous sommes la seule province à percevoir nos impôts. Nous avons donc tout le mécanisme nécessaire pour établir la nécessité d'une pension supplémentaire."

Rappelons que le gouvernement de l'Union nationale entend confier le sort du Conseil législatif au nouveau comité de la constitution qui étudiera la possibilité de la transformer en un Conseil économique et social. C'est un avis de motion inscrit hier au feuillet de l'Assemblée législative qui a fait sortir le chat du sac.

La motion qui sera présentée la semaine prochaine par le premier ministre Johnson a pour principal effet de ressusciter le comité de la constitution qui, légalement, avait cessé d'exister lors de la convocation du dernier scrutin général. Comme l'indiquait le discours du trône, la motion Johnson élargira considérablement son mandat.

Composé de 14 députés, il pourra siéger entre les séances de la Chambre et même après la prorogation des sessions canadiennes. Mais son mandat, selon les termes de la motion, est le suivant:

A) préciser les objectifs du Québec et de la nation canadienne-française dans l'élaboration d'un nouveau régime constitutionnel canadien;

B) prendre charge des travaux nécessaires pour rassembler en un tout harmonieux les divers éléments de la constitution interne du Québec et proposer les dispositions nouvelles qui pourraient y être incluses, notamment en ce qui concerne les modifications futures de ladite constitution et les garanties des minorités;

C) étudier l'opportunité d'établir, à la place du Conseil législatif, un organisme représentatif des corps intermédiaires, des minorités du Québec, des agents de l'économie et des professions, avec des structures et des pouvoirs conformes aux besoins de notre époque;

D) faire des recommandations à la Chambre sur les meilleurs moyens de former et de convoquer une assemblée constituante qui puisse parler au nom du peuple québécois en ce qui concerne la constitution interne du Québec et la négociation d'un nouvel ordre constitutionnel canadien.

La même édition du feuillet de la Chambre basse comportait un avis de motion annonçant que, pour sa part, le chef de l'opposition, M. Lesage, présenterait, au cours d'une prochaine séance, un projet de loi abolissant purement et simplement le Conseil législatif.

CORPORATISME ?

On sait que dans son programme, l'Union nationale promet elle aussi l'abolition du Conseil législatif. Ce n'est que depuis peu, dans une entrevue au "Monde", que M. Johnson a laissé entendre qu'il voulait transformer la Chambre haute en une sorte de Conseil économique et social. C'est là d'ailleurs l'un des principaux articles du programme du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Théoriquement, cette mesure est de nature ambivalente. Le Conseil économique et social peut tout aussi bien devenir une institution corporatiste à la solde d'un pouvoir réactionnaire, dans un contexte salazarrien, comme il peut être la consécration d'une véritable participation de toutes les classes de la société dans un contexte de planification authentiquement démocratique, comme le préconise Pierre Mendès-France dans son ouvrage "La République moderne".

Il serait excessif de faire de plus longs commentaires. L'avenir seul éclairera sur les véritables intentions du gouvernement Johnson qui n'a pas encore choisi d'ailleurs entre le conservatisme traditionnel et sa dégenérescence duplessiste et la voie d'un néo-capitalisme à accents gaullistes plus ouvert aux réalités contemporaines ou encore même la voie plus difficile d'une certaine forme de social-démocratie à la scandinave. Une voie est cependant d'ores et déjà exclue: c'est celle d'un socialisme auto-gestionnaire à la yougoslave.

Après la détente de la rentrée, M. Lesage ouvre les hostilités

QUEBEC (par Michel Roy) — Comme si le soleil se levait à l'ouest, toutes les vedettes de la révolution tranquille sont assises à la gauche du président à l'Assemblée législative. Une impression de dépaysement et de confusion s'empare de ceux qui, du haut des tribunes, observent cette auguste réunion: M. Johnson, flanqué à sa droite de M. Bertrand, à sa gauche de M. Dossis, font face à M. Lesage qui, pour la première fois de sa vie, le 1er décembre 1966, s'est dirigé vers la place réservée au chef de l'opposition tandis que,

La Colombie britannique affirme ses droits sur le plateau continental

VICTORIA. — Coup de théâtre hier sur la côte ouest: le cabinet de M. Bennett a décidé unilatéralement — avant de connaître l'avis de la Cour suprême et sans consulter Ottawa — que la Colombie-Britannique est l'unique propriétaire du plateau continental au large des côtes de cette province.

On sait que le gouvernement fédéral a fait valoir ses prétentions sur les territoires marins adjacents aux côtes canadiennes. La Cour suprême doit donner sous peu son avis à ce sujet à partir de litiges en cours impliquant le Québec et la Colombie-Britannique, d'une part, Ottawa de l'autre.

L'arrêté en conseil signé hier par le premier ministre de la Colombie, M. W.A.C. Bennett, deux de ses collègues du cabinet et par le lieutenant-gouverneur, M. Pearkes, élargit les frontières de la province de 100 à 300 milles, à même le Pacifique.

Le gouvernement fédéral prétend que le territoire sous-marin et les richesses qu'il contient en bordure des côtes du pays appartiennent aux Canadiens dans leur ensemble et non aux provinces. C'est cette thèse que la Colombie-Britannique, entre autres, conteste et la décision annoncée hier à Victoria survenant à la veille de l'audition de sa cause devant la Cour suprême, tout indique maintenant que les causes que le Québec entend faire valoir de son côté seront maintenant entendues avant celles de la Colombie. Le tribunal étudiera vraisemblablement les causes dans les semaines à venir.

On sait que plusieurs entrepreneurs sondent présentement le sous-sol marin au large de la Colombie, munis à cette fin de permis provinciaux et fédéraux.

M. Bonner n'a pas nié que cette décision pourrait exercer une influence sur une autre querelle entre Victoria et Ottawa, concernant cette fois la juridiction sur le pétrole au large des côtes.

de conséquences, qu'ils désirent maintenir les écoles confessionnelles."

Affirmant en outre "le droit qu'a l'enfant de retrouver à l'école l'atmosphère que les parents ont le devoir de faire régner au foyer", ils précisent que l'école catholique ne se contente pas de donner une information religieuse à certaines heures: elle est celle qui "peut réellement initier à la vie chrétienne d'une façon pratique et concrète les élèves qui lui sont confiés", celle qui "habitue l'élève à penser, à choisir, à juger et à agir en chrétien."

Ces commissaires d'écoles "considèrent qu'ils doivent maintenir la confessionnalité en adoptant des règlements de régie interne qui permettent à l'école de jouer son rôle convenablement... De plus, ils restent convaincus que la confessionnalité des écoles doit être déterminée par la commission scolaire régionale ou la commission scolaire locale mais jamais par le ministère de l'éducation".

Le mémoire ne s'en dégage une opposition nette à l'ensemble des recommandations du rapport Parent relatives à la confessionnalité scolaire, en particulier celles qui visent à assurer une confessionnalité "large" dans les écoles confessionnelles où il y a une minorité religieuse et celle qui prône le caractère non confessionnel des régionales.

Le statut quo

Sur un autre sujet, le mémoire déclare: "Les commissaires ne peuvent accepter les recommandations de la Commission Parent, au chapitre de la diversité culturelle". Ce rejet global s'adresse particulièrement à en juger par les lignes qui le précèdent, à la suggestion de la Commission Parent de faire relever les écoles françaises et anglaises d'une même autorité administrative. C'est "une façon détournée d'introduire la multiconfessionnalité dans nos institutions d'enseignement", commente le mémoire.

Pour ce qui est des structures administratives, le mémoire ne s'arrête qu'à la question du comité scolaire de parents et de la commission scolaire

deux à deux suivant la disposition des pupitres. MM. Kiernan et Arsenault, Lévesque et Courcy, Laporte et Pinard, Wagner et Hyde, Cliche et Gérard-D. Lévesque, prennent place avec leurs collègues sur les banquettes d'en face." Voir page 7: Les libéraux

Un porte-parole de la C. suprême a déclaré hier que la Colombie n'avait pas fait connaître son intention de ne pas participer aux travaux du tribunal. Pour sa part, M. William Burke-Robertson, qui doit plaider la cause de la province côtière devant la cour, a déclaré à Ottawa qu'il n'avait pas été prévenu de la décision surprise du gouvernement Bennett. Cette décision, selon lui, respecte la loi de la propriété, mais elle ne saurait avoir de conséquences sur les données à partir desquelles le tribunal devra se prononcer.

Par son geste, le gouvernement de la Colombie Britannique se déclare propriétaire du plateau continental de cette province, ainsi que des richesses naturelles qu'il contient.

Selon le procureur général de la Colombie, M. Robert Bonner, la décision gouvernementale accroît le territoire provincial de 33 à 50 pour cent. La province mesure présentement 366.255 milles carrés. Il a expliqué l'attitude du gouvernement par la nécessité pour la province de sauvegarder ses intérêts au regard des développements technologiques éventuels relatifs au sous-sol marin.

M. Bonner n'a pas nié que cette décision pourrait exercer une influence sur une autre querelle entre Victoria et Ottawa, concernant cette fois la juridiction sur le pétrole au large des côtes.

On sait que plusieurs entrepreneurs sondent présentement le sous-sol marin au large de la Colombie, munis à cette fin de permis provinciaux et fédéraux.

LES AUDIENCES DU CONSEIL SUPÉRIEUR

Unanimité hier à Québec contre le rapport Parent

par Jules LEBLANC

Seulement trois mémoires ont été présentés hier, à Québec, au Conseil supérieur de l'éducation à l'occasion des audiences que le C.S.E. tient depuis dix jours au sujet de la dernière tranche du rapport Parent. Présents par quatre organismes d'envergure régionale, les trois mémoires ont fait l'unanimité contre presque toutes les recommandations majeures contenues dans les tomes 4 et 5 du rapport Parent.

Trois autres mémoires seront présentés aujourd'hui alors que la deuxième partie du "procès" du rapport Parent prendra fin. Une troisième et dernière partie, non prévue à l'origine, aura lieu le 13 décembre à Sept-Îles et deux "témoins" seront alors entendus: les régionales Côte-Nord et du Gouff. Au total, près de 90 mémoires auront été déposés au cours de ces audiences.

L'Association des commissions scolaires (catholiques) du diocèse de Québec, la commission scolaire régionale Orléans (qui fait partie de l'association diocésaine de Québec et son comité régional de planification scolaire, ainsi que le Protestant School Board of Greater Québec ont été entendus hier.

L'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec groupe les neuf régionales du diocèse et 200 locales, situées dans une douzaine de comtés.

Au chapitre de la confessionnalité scolaire, elle souligne que "le droit à la confessionnalité se place tout entier dans la logique du droit à la liberté de conscience." Ses membres "déclarent donc catholiques les commissions scolaires qu'ils dirigent et affirment, par voie

Voir page 7: Unanimité

Le député Gardner fait l'éloge du rôle de la jeunesse au Québec

QUÉBEC (LeD). — Le benjamin de l'Assemblée législative, le député Rock Gardner, d'Arthabaska, a fait un éloge du rôle que joue la jeunesse dans l'évolution du Québec.

Proposeur de l'adresse en ré-

ponse au discours du trône, M. Gardner a déclaré que "le peuple d'aujourd'hui mise de plus en plus sur le dynamisme et l'enthousiasme de la jeune génération, surtout celle qui ne sait pas faire fi de la sagesse des aînés". Il croit que le vote

des jeunes a constitué un facteur de son élection le 5 juin. C'est M. Maurice Martel, député de Richelieu, qui a secondé l'adresse. Les deux discours ont été consacrés, selon l'usage, à la louange des politiques gouvernementales et à la mise en évidence des besoins des comités des orateurs. La session fut ensuite ajournée à mardi alors que le chef de l'opposition, M. Lesage aura la parole.

entre le patronat et le syndicalisme.

Commentant le discours du trône, au cours d'une entrevue, vendredi, M. Laberge a dit qu'avant de se prononcer sur les mesures envisagées, il préfère attendre la législation.

"Si elle est positive, on coopérera; si elle est négative, on adoptera une attitude différente", a-t-il dit.

Le président de la FTQ a dit être particulièrement intéressé par la possibilité du dialogue et de la consultation populaire évoquée par le document.

Pour sa part, le président de la CSN a dit qu'il avait retenu que le discours du trône manifeste l'intention du gouvernement de s'attaquer aux causes des conflits ouvriers, aux disparités régionales et aux salaires insuffisants.

"J'ai apprécié l'annonce de l'adoption d'une charte des droits de l'homme pour la protection des libertés civiles",

M. Pepin a noté qu'il y a des mesures intéressantes, telle l'institution d'un Conseil économique et social.

Les deux chefs syndicaux ont toutefois déploré de graves omissions.

Heureux du discours, Laberge et Pepin attendent les lois

QUÉBEC — M. Marcel Pepin et Louis Laberge, respectivement président de la Confédération des syndicats nationaux et de la Fédération des travailleurs du Québec, se sont déclarés heureux d'apprendre que le gouvernement se proposait de modifier ses lois ouvrières de façon à favoriser le dialogue

Sorel: pourquoi une chambre agricole?

QUÉBEC — Le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Lionel Sorel, a déclaré à l'issue du discours du trône, qu'il ne voyait pas la nécessité de créer une chambre agricole au Québec.

M. Sorel, qui s'adressait aux journalistes, a fait remarquer que si le gouvernement veut consulter le milieu agricole, il n'a qu'à s'adresser aux dirigeants de l'UCC.

Pourquoi, de poursuivre M. Sorel, n'y a-t-il pas une chambre syndicale? Quand le gouvernement veut consulter le milieu syndical, il s'adresse aux centrales ouvrières".

Bourgault commente le discours du trône: c'est la révolution "verbeuse"

QUÉBEC (LE DEVOIR). — Pour M. Pierre Bourgault, le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, qui a assisté jeudi à la lecture du discours du trône par le lieutenant-gouverneur sur le parquet du Conseil législatif en compagnie des représentants des corps intermédiaires, c'est la "révolution verbeuse" qui se poursuit.

Aux yeux du leader indépendantiste, le programme législatif du gouvernement Johnson n'est que du "marshmallow". "C'est l'Union nationale de 1959 qui continue avec quelques petits projets de loi que les libéraux avaient mis en train."

M. Bourgault n'avait pu obtenir d'invitation pour assister à l'ouverture de la session. Il s'est quand même rendu au parlement, et a tenté de pénétrer dans l'enceinte du Conseil législatif. Il a dû se retirer devant le cordon de policiers. Averti de l'incident, M. Paul Chouinard, du bureau du premier ministre, est accouru avec un laissez-passer.

Au cours d'une conférence de presse, le chef du RIN a critiqué le discours du trône. Voici un résumé de ses commentaires.

En matière internationale, le document maintient notre attitude de colonisés. Pour nous, les relations internationales consistent essentiellement à recevoir des touristes (allusion au paragraphe sur l'Expo).

En matière constitutionnelle, M. Bourgault s'est prononcé contre la tenue d'un référendum, "procédé qui sert inévitablement le pouvoir". C'est le parlement qui doit décider, selon lui. En somme à ce chapitre, c'est la "bonne entente" séculaire que se poursuivrait entre les deux "grandes familles culturelles", les gens de culture anglophone empêchant l'argent et, nous, fournissant les poèmes, la littérature et le théâtre.

La prolongation du mandat du comité de la constitution serait aussi une façon pour M. Johnson de refuser la bataille avec Ottawa.

Dans le domaine de l'éducation, "c'est la politique paternaliste habituelle". Au Québec on parle de bourses et de prêts aux étudiants alors qu'à Terre-Neuve, la province la plus pauvre du Canada, M. Smallwood — "un homme qui se tient debout" — a instauré l'éducation gratuite et le pré-salaire aux étudiants. On s'arrange pour que les étudiants doivent quelque chose à la société alors que ce devrait être le contraire, commente M. Bourgault.

Le discours parle de façon imprécise de "revalorisation de la langue française". M. Bourgault voit dans cette expression l'essence même du "marshmallow". On dirait que ça a été pensé par la vieille St-Jean-Baptiste, lance-t-il.

Quant aux mesures de planification, c'est de la "fou-taise" de la "poudre aux yeux" parce que tous les pouvoirs dans ce domaine appartiennent à Ottawa.

Selon le chef du RIN, c'est dans le domaine de l'agriculture que le "retour au duplessisme" est le plus évident. Alors que l'on devrait parler d'ouvrir des marchés, de diversifier la culture, etc. on parle d'améliorer la voirie rurale. "C'est bien ça, on revient à la politique de patronage et de petits bouts de chemin", a-t-il lancé.

Quant à l'assurance-recrédite et bétail, le principe est bon, mais c'est mauvais en pratique parce que le Québec paye déjà pour un régime fédéral de même nature. Pour tenter d'affirmer son statut particulier, il devra payer une deuxième fois pour la même chose. "Le statut particulier, c'est ça: payer deux fois pour obtenir un seul service". Ce serait la même situation dans le domaine de la recherche. Québec ne recevrait que 8 pour cent des fonds fédéraux dans ce domaine et il devra payer une deuxième fois pour la création d'un conseil de la recherche.

M. Bourgault a surtout déploré l'absence dans le discours de toute allusion à une refonte de la carte et de la loi électorale et l'absence de mesures pour favoriser la décentralisation économique, l'un des plus graves problèmes actuellement. "Des gens meurent parce qu'ils n'ont même pas de routes pour se rendre de Sheldrake à Sept-Îles sur la Côte nord et le monstre de l'agglomération montréalaise continue à grossir dans le désert québécois; pendant ce temps le gouvernement ne fait rien. C'est pourtant une priorité aussi urgente que l'éducation, de commenter le chef indépendantiste.

EN PROMETTANT DE NE PAS FAIRE D'OBSTRUCTION

M. Lesage retarde l'élection du président de la Chambre

QUÉBEC (Le Devoir). — "Cela commence bien".

C'est ainsi que le premier ministre Daniel Johnson, a interrompu le chef de l'opposition, M. Lesage, qui au cours de la première séance de l'Assemblée législative jeudi venait de déclarer: "La présente opposition entend jouer pleinement son rôle, mais sans jamais faire d'obstruction systématique, sans engager de luttes stériles pour des riens, et Dieu sait que j'ai connu ça pendant six ans de l'autre côté..."

La péroraison du chef de l'opposition venait clore une longue intervention où il appuyait la nomination de M. René Paul, député de Maskinongé, comme président de la Chambre basse.

C'était la première fois, de mémoire de journalistes, que cette formalité prenait autant de temps.

La première fois peut-être aussi qu'un chef de l'opposition prononçait des paroles comme les suivantes au sujet d'un nouveau président: "Je ne connais pas suffisamment le député de Maskinongé pour porter sur lui un jugement qui risquerait d'être téméraire, mais, pour une fois, nous faisons confiance au premier ministre..."

Ce ton mi-agressif a d'ailleurs soulevé certains murmures réprobateurs. Il a surtout instauré un climat qui laisse présager que le "salon de la race" ne sera pas encore imprégné à cette session-ci de l'atmosphère de sérénité qui doit dominer les discussions d'une assemblée des élus du peuple.

Quant aux cérémonies de l'ouverture de la session, elles se sont déroulées dans le faste compassé qui accompagne depuis toujours ces manifestations au Québec.

Bertrand n'a pas l'intention de retirer ses directives aux commissions scolaires

QUÉBEC (LED). — Le ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, n'a aucune intention de retirer les directives qu'il a adressées aux commissions scolaires en octobre. Cependant, le gouvernement étudiera ces jours prochains les griefs formulés à l'encontre des directives par la CIC, notamment, et fera une déclaration au cours de la semaine prochaine.

Le ministre a répondu hier au début de la séance de l'Assemblée législative à une série de questions posées par son prédécesseur, M. Paul Gérin-Lajoie. Ce dernier lui a demandé s'il avait l'intention de retirer ou de modifier ses directives aux commissions scolaires. M. Bertrand a répondu que des propositions lui avaient été faites mercredi par la CIC et par d'autres groupes au cours

d'une réunion du comité du plan de son ministère. Ce sont ces propositions qu'il soumettra au cabinet.

Répondant à une autre question, M. Bertrand a déclaré qu'il n'avait pas l'intention pour le moment de soumettre à la Chambre le rapport du comité conjoint du ministère de l'éducation et des étudiants, en particulier de l'UQEQ, concernant la gratuité scolaire et l'accès-

sibilité générale à l'enseignement.

Le ministre a précisé qu'il n'avait reçu ce rapport qu'il y a quelques jours, qu'il avait l'intention de l'étudier avec les fonctionnaires de son ministère et même avec ses collègues du cabinet "car le problème peut devenir un problème de politique gouvernementale et non pas seulement un rapport d'un comité ministériel".

M. Bertrand croit, par ailleurs, qu'il est possible que la grève des instituteurs de la commission scolaire régionale Yamaska et des 21 autres commissions scolaires locales de la région de St-Hyacinthe se règle au cours de la fin de semaine.

Les parties en sont venues à une entente sur les clauses dites mécaniques.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA

demande

Un professeur de physique 10e et 11e années garçons. Ecole Sacré-Coeur, Maniwaki, P.Q. Salaire brevet A, depuis \$5,500. Licence (18 ans) depuis \$7,500. Assurance groupe, salaire annuel garanti.

Envoyez curriculum vitae à:

Gilbert Joly,
Directeur général des écoles,
Mont-Laurier, P.Q.
Tél.: (819) 623-1525

AGENTS DE RECLAMATIONS DEMANDES

La plus importante société d'exportation après sinistres au Canada recherche des "agents de réclamations" pour son bureau de Québec, dans le cadre de son programme d'expansion.

Les candidats devront posséder 5 années ou plus d'expérience dans le domaine des expertises.

Avantages sociaux. Rémunération selon la compétence.

Téléphonez pour rendez-vous à Québec

(418) 651-3525

CHAUFFEURS VENDEURS

Sur cantine mobile, route établie, très bon salaire (bon), assurance groupe, emploi permanent.

S'adresser à:
8195 Pascal-Gagnon à
St-Léonard

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

A des emplois vacants pour célibataires de 18 à 36 ans, dont la taille est d'au moins 5'8", qui ont une onzième année complétée ou plus et remplissent les conditions physiques requises. Les intéressés s'adresseront au bureau de la Gendarmerie, le plus rapproché ou au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa 7, Ontario.

INGENIEUR INDUSTRIEL — ELECTRONIQUE

Traitement: \$9,600 - \$10,800

MINISTÈRE DES POSTES
ENDROIT: OTTAWA

La position offerte comporte des fonctions variées et couvre l'étude des systèmes industriels et électroniques de commande pour la manutention et l'acheminement du courrier, de même que l'étude des réseaux téléphoniques, radiophoniques et acoustiques intérieurs.

L'ingénieur professionnel demandé doit posséder environ six ans d'expérience de l'électronique ou des communications, et la compétence d'un ingénieur professionnel.

Pour obtenir des détails, veuillez écrire à

CADRES DES SCIENCES APPLIQUEES

Commission du service civil du Canada
Ottawa 4 (Ontario)

en mentionnant le numéro de concours 66-202-PO-1

RESPONSABLE DU SERVICE DE LA RECREATION

La Ville de Beloeil recherche une personne qualifiée comme responsable du service de la récréation.

Les fonctions consistent à diriger le service des loisirs, des piscines, terrains de jeux, du centre culturel, et toutes activités connexes. Préparer et administrer le budget du service de la récréation, voir à la bonne marche des ententes par-écoles, assister les comités paroissiaux. Soumettre les rapports requis au conseil.

Salaire à discuter suivant qualifications.

Les candidats sont invités à soumettre un résumé complet de leurs références personnelles, formation et expérience, avant le 17 décembre 1966, à l'adresse ci-dessous:

VILLE DE BELOEIL,
Paul-R. Choquette,
Secrétaire-Tresorier,
Case Postale 6, Beloeil, P.Q.

BIOCHIMISTE

HÔPITAL GÉNÉRAL CHRIST-ROI DE VERDUN
demande

BIOCHIMISTE

Expérience serait appréciée.
Conditions de travail avantageuses.
Salaire selon l'expérience.

S'adresser au: Bureau du personnel,
4000, boul. LaSalle, Verdun,
Tél.: 766-3551, poste 35 ou 36

SERVICE DE READAPTATION SOCIALE INC.

Demande: TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL pour travail d'équipe avec médecin, infirmière psychiatrique, psychiatre, travailleurs sociaux, psychologue, et conseiller d'orientation dans une clinique externe de réadaptation sociale de délinquance pour jeunes et adultes, des deux sexes.

Salaire: selon l'expérience; bénéfices marginaux usuels.

15, rue des Remparts, Québec 4.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES LAURENTIDES

PROFESSEURS DEMANDES

1 professeur d'anglais (8e, 10e, 11e années)
suppléants (tous les degrés du secondaire)

Veuillez communiquer avec:

M. Jean-Louis Mathieu,
Directeur de l'Ens. Sec.,
Commission Scolaire Régionale des Laurentides,
C.P. 1780,
Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.

Tél.: 326-0333 Région 819

GERANT DE SERVICE A LA CLIENTELE

LA POSITION

Un important administrateur et distributeur de fonds mutuels demande un gérant pour planifier et diriger le travail de ce service.

LE CANDIDAT

L'homme que nous cherchons doit être bilingue, être âgé de 30 à 45 ans, être dynamique et posséder beaucoup d'initiative. Il devra posséder quelques années d'expérience dans ce domaine ou dans un domaine similaire.

La compagnie offre un salaire très intéressant, d'excellentes conditions de travail et de généreux bénéfices marginaux.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae à

CASE POSTALE 493, LE DEVOIR, MTL.

HOPITAL PSYCHIATRIQUE

inaugurant sous peu un centre pour adolescents et un centre de jour pour adultes, recherche le personnel suivant:

- PSYCHOLOGUES — avec maîtrise d'une université reconnue, spécialisation en psychologie clinique.
- TRAVAILLEURS SOCIAUX — avec maîtrise d'une université reconnue, expérience de préférence.
- INFIRMIERS (ères) AUTORISES.
- MONITEURS DE LOISIRS — diriger les loisirs et les sports des patients.
- SECRETAIRES — bilingues de préférence, sténo-dactylo.

Ecrire au: Directeur du personnel,

INSTITUT ALBERT-PREVOST

6555 ouest, boul. Guin, Montréal

EMPLOIS A MI-TEMPS

LICENCIES OU DOCTEURS

- 1 — en pédagogie moderne
- 2 — en pédagogie des langues, des mathématiques et des sciences
- 3 — spécialistes en enseignement micro-gradué

Ecrire à: Case 491, "Le Devoir," Montréal

DIRECTEUR DE PUBLICITE

Pour la région des Cantons de l'Est. Occasion pour une carrière d'avenir. Compagnie jeune et progressive. Salaire de base appréciable. Après 3 semaines de travail et commission à discuter selon expérience. Automobile requise.

Devra se présenter sur rendez-vous seulement à:

Location et Placements (Sherbrooke) Inc.
Société de Gestion,

151 ouest, rue King, Sherbrooke
Tél.: 567-8931

DIRECTEUR DE PERSONNEL

DEMANDE

Pour un hôpital universitaire de 760 lits

Hôtel-Dieu Saint-Vallier, Chicoutimi, P.Q.

La préférence sera accordée aux postulants titulaires d'une maîtrise en administration hospitalière, ou en relations industrielles, ou en sciences sociales, ou en sciences commerciales, ou l'équivalent. Traitement et conditions d'emploi à déterminer selon l'expérience.

Faire connaître par écrit ses titres, qualités et curriculum vitae à:

Le Directeur général,
Hôtel-Dieu Saint-Vallier,
C.P. 1006,
Chicoutimi, P.Q.

AGENT DE PLANIFICATION statistiques de la santé

\$14,100 - \$15,850

BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE
(DIVISION DE LA SANTE ET DU BIEN-ETRE)
Ottawa

Les fonctions consistent à aider à l'évaluation des besoins nouveaux à l'égard de la statistique de la santé nationale, à mettre au point les méthodes de collecte et d'analyse des données, à soumettre des propositions, et enfin, à collaborer à la mise sur pied des nouveaux programmes.

Les aptitudes requises exigent un diplôme universitaire en économie, sociologie, statistique ou discipline connexe, une expérience approfondie de la statistique de la santé et de l'administration de la santé, enfin, pouvoir rédiger des rapports d'ensemble sur des sujets techniques. La connaissance du français est considérée comme un avantage. On peut obtenir d'autres renseignements et des formules d'inscription à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL
DU CANADA

Ottawa (4e), Ontario

Prière de mentionner le programme 66-430-42.

REPRESENTANTS EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Avons actuellement un poste vacant pour un représentant médical dans la ville de Montréal.

Avantages:

Nous offrons un excellent salaire variant selon l'expérience, un pourcentage sur les ventes, une automobile de récent modèle et autres avantages sociaux habituels.

Qualités requises:

Le candidat doit posséder un diplôme universitaire en pharmacie ou en sciences ou une expérience équivalente. De préférence il est marié et a entre 25 et 35 ans. Énergique, ce candidat devra posséder beaucoup d'initiative et sera capable de travailler sous un minimum de surveillance. Toute demande demeurera confidentielle.

M. Caron,
LABORATOIRES AYERST,
Case Postale 6115,
Montréal.

Un nouveau brise-glace, qui perpétuera le souvenir de Louis S. St-Laurent, sera lancé ce matin, à 10 heures 45, aux chantiers Vickers à Montréal. C'est la femme du premier ministre actuel, M. Pearson, qui élaboussera de champagne le nouveau-né, le "C.G.S. Louis S. St-Laurent". Réception suivra au Ritz, où M. Lester Pearson prendra la parole.

Resurrection ce soir au poste CKVL. Guy Rouleau, ancien député fédéral de Dolard, qui n'a jamais commenté officiellement les conclusions de l'enquête Dorion, répondra aux questions d'André Lecompte, de 19 heures à 20 heures. Le juge Dorion avait tenu le député responsable d'un "geste répréhensible" en rapport avec l'affaire Rivard.

Commencé hier soir, le congrès annuel du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec se poursuit en fin de semaine, au Ramada Inn, à Montréal. Côté "syndical" toujours, la Gazette officielle de Québec révèle que le gouvernement a autorisé la formation du Syndicat professionnel des chiropraticiens de la province de Québec. Une importante réunion marquera cet événement samedi prochain, de 10 à 13 heures, au restaurant La Barre 500, à St-Lambert. Invitation est faite aux représentants des autres syndicats des services de santé du Québec.

Parlons Vietnam. Les Québécois ne sont pas aussi indifférents qu'on pourrait le croire au problème. Ainsi, un comité intitulé l'Aide médicale québécoise au Vietnam vient d'envoyer un premier chèque de \$500 pour venir au secours de la population civile. Les dons sont acheminés à l'organisation de la Croix-Rouge du FNL, à

moins que les donateurs n'indiquent qu'ils doivent être envoyés à Saigon. Mme Thérèse Casgrain préside le comité. Pour sa part, le Comité pour la paix et l'autodétermination au Vietnam enverra une délégation à Québec pour rencontrer le premier ministre Johnson, le 7 décembre prochain. La délégation sera présidée par M. André Salcan, de l'Union générale des étudiants du Québec. Le groupe souhaite une intervention du premier ministre sur la question vietnamienne.

Quel sort le gouvernement réserve-t-il aux personnes âgées? On le saura peut-être lors d'une conférence du ministre du bien-être, M. Jean-Paul Cloutier, lors des journées d'étude sur ce problème, organisées par le groupe Allied Jewish Community Services, à l'hôpital Général Juif. Les séances ont lieu demain et lundi.

Les journalistes auront peut-être l'occasion, lundi à 16 hres, de connaître le point de vue du maire Drapeau sur les reproches adressés depuis quelque temps à la police de Montréal relativement aux droits de l'homme. L'occasion: une conférence de presse où M. le maire et le directeur de la police, M. Gilbert, annonceront un "intéressant projet" concernant le service de la police.

L'enfance exceptionnelle préoccupe les scientifiques de par le monde. Pour un compte rendu des réalisations européennes dans ce domaine, il suffira d'attendre la conférence du professeur René Dellaert, lundi, à 17 heures, à l'auditorium Jésus-Marie, 1575 boulevard Mont-Royal. M. Dellaert est professeur à Louvain et invité à la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Montréal.



Mlle Judy LaMarsh, ministre d'Etat, a rendu visite hier aux graveurs de la Guilde graphique, à leurs ateliers de la rue Saint-Denis. Le groupe nouvellement formé à Montréal, avec l'aide du ministère des affaires culturelles, s'est donné pour but d'imprimer périodiquement les meilleures planches des graveurs canadiens, de toutes tendances, et de les faire connaître à un plus large public au moyen d'un catalogue. La Guilde a déclaré décembre le "mois de la gravure" et expose à cette occasion une trentaine de planches, simultanément à Montréal, Québec, Chicoutimi, ainsi qu'à la Maison du Canada à Paris. Les artistes graveurs canadiens se sont déjà taillé une enviable réputation à l'étranger, en exposant régulièrement leurs œuvres aux grandes biennales internationales. C'est ainsi qu'en 1964 le Canada se classait premier à la biennale de Santiago du Chili "pour la qualité de l'ensemble du travail présenté." Mlle LaMarsh est accompagnée de M. Richard Lacroix, un des fondateurs de la Guilde.

L'intégration de l'enseignement spécialisé, au congrès du SPEQ

par Gilles GARIÉPY

La perspective de l'intégration graduelle de l'enseignement spécialisé à un enseignement polyvalent, placé sous une autorité unifiée, semble devoir être la source de préoccupation dominante au congrès annuel du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (SPEQ) qui s'est ouvert hier à Montréal.

Les congressistes, qui représentent les enseignants de quelque 110 écoles gouvernementales dispersées à travers le Québec, sont en effet conviés à définir la politique du SPEQ face au processus d'intégration qui s'amorce; les autres questions étudiées au congrès concernent principalement des problèmes internes du syndicat.

L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les
GOUTTIERES
"PRIMEAU"

GALVANISÉES • ALUMINIUM

OUVRIR

Estimation gratuite

• MONTREAL — 322-4160

• QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Deux des six commissions du congrès discuteront des problèmes suscités par l'intégration; en outre, l'exposé donnera ce soir le sous-ministre Arthur Tremblay portera sur cette question.

Il est évidemment trop tôt pour dégager les conclusions des délibérations; posons quand même ici les éléments de la situation, tels qu'ils sont proposés aux congressistes dans un document préparatoire, et tels qu'expliqués aux journalistes hier par MM. Claude Poissant et Raymond Vézina, respectivement président et secrétaire exécutif de l'organisme.

L'enseignement spécialisé, au niveau secondaire, relève actuellement d'écoles gouvernementales: écoles de métiers, écoles moyennes d'agriculture. L'avènement de la polyvalence implique que cet enseignement sera désormais intégré à l'enseignement général offert par les commissions scolaires régionales. Ceci laisse entrevoir un transfert de la responsabilité de l'enseignement spécialisé, et même, logiquement, la cession des écoles de métiers et d'agriculture existantes aux régionales.

Un phénomène semblable pourrait survenir au niveau pré-universitaire et professionnel, l'enseignement offert dans les écoles normales et les instituts de technologie étant appelés à être intégrés dans un programme d'études polyvalentes. Les "corporations d'instituts" hériteraient alors d'écoles appartenant à l'Etat.

Le Syndicat des professeurs de l'Etat accepte la notion de polyvalence et veut collaborer à son application. Cependant, il est préoccupé, à un double titre, par la perspective d'intégration de l'enseignement spécialisé.

Le journaliste Ralph Allen est mort hier

TORONTO. — M. Ralph Allen, secrétaire de la rédaction du quotidien The Toronto Star est décédé hier matin à l'hôpital. Il était âgé de 53 ans.

Il était originaire de Winnipeg. Avant d'assumer le poste de secrétaire de la rédaction au Star, en 1964, il avait été rédacteur au Maclean's Magazine de 1950 à 1960. Au cours de la deuxième guerre mondiale, M. Allen a été correspondant de guerre du Globe and Mail de Toronto. Auparavant, il avait rédigé une chronique sportive dans le Winnipeg Tribune.

Ecrivain en plus d'être journaliste, M. Allen a publié plusieurs ouvrages: "Ordeal by Fire", une histoire du Canada; "Peace River Country", une anthologie; et "Ask the Name of the Lion", gagnant du Double Day Fiction Award, prix de 10,000; de même que "The Chartered Libertine" et "The High White Forest".

Un débat d'urgence à Ottawa sur la grève des débardeurs de Vancouver

OTTAWA — Les Communes ont décidé à l'unanimité hier d'ajourner leurs travaux réguliers pour tenir un débat d'urgence sur un arrêt de travail qui paralysait la circulation maritime sur la côte du Pacifique.

C'est M. Howard Johnston (CS-Okanagan-Revelstoke) qui a proposé l'ajournement des travaux de la Chambre, soutenant que la situation actuelle dans l'Ouest du pays peut être préjudiciable à l'ensemble de l'économie canadienne.

Le premier ministre Pearson a annoncé de son côté que le gouvernement ne s'opposerait pas à la tenue d'un tel débat et le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, voyant que chacun était favorable à la position, a autorisé son adoption.

M. Johnston, expliquant l'urgence de la situation, a dit que si les débardeurs ne retournaient pas au travail, 10,000 employés de l'industrie forestière seraient mis à pied la semaine prochaine.

Le député créditiste a ajouté que l'Association des producteurs de fruits de la Colombie-Britannique avait demandé au gouvernement d'intervenir afin de mettre fin à cette grève.

Il a rappelé que plus tôt cette année le parlement a été appelé à adopter une mesure d'urgence pour mettre fin à la grève du rail et il a invité le gouvernement à prendre la même disposition cette fois-ci.

Le ministre du Travail, M. John Nicholson, a également reconnu l'urgence de la situation et il a annoncé aux Communes qu'il se rendra sur la

côte du Pacifique en fin de semaine afin de tenter lui-même de trouver une solution au problème. Il a effectivement pris l'avion hier soir à destination de Vancouver.

Le ministre a dit qu'en fin de semaine dernière, il a donné l'assurance aux parties en cause qu'il interviendrait personnellement si on lui demandait de le faire.

L'Association des employés maritimes a cessé d'appeler les ouvriers au travail à cause de ce qu'elle appelle des tactiques délibérées en vue de retarder le travail.

Manque de surveillance

Les débardeurs, de leur côté, prétendent que les retards sont causés par un manque de surveillance à cause de la grève de 180 contremaîtres qui ont demandé d'être représentés par un syndicat local.

Les compagnies estiment que les contremaîtres, à cause de leur rang, ne peuvent avoir droit aux avantages de la négociation collective.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a demandé aux Communes que le gouvernement soumette immédiatement un projet de loi destiné à mettre fin au conflit.

Selon lui, le voyage de M. Nicholson ne servira absolument à rien parce que, dit-il, les parties en cause ont rejeté toute médiation.

"Allons-nous permettre au Canada de subir ce gel économique", ajoute M. Diefenbaker, "parce que la loi, telle qu'elle est actuellement, empêche les autorités de prendre les dispositions qu'il faudrait prendre?"

Quant au chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, il a accusé le ministre du Travail d'avoir considéré trop mollement un problème qui constitue aujourd'hui une crise nationale.

Nouvelle tentative de la CECM pour acheter le complexe scolaire Marguerite-de-la-Jammarais

Les commissaires de la CECM ont résolu de transmettre une nouvelle offre d'achat à la communauté des sœurs grises en vue d'acquiescer le complexe scolaire Marguerite-de-la-Jammarais. Il s'agit d'un édifice de bonne taille logeant actuellement une école secondaire et une école normale privée, à l'angle des rues Sherbrooke et L'Assomption.

La Commission des écoles catholiques de Montréal avait tenté d'acheter l'immeuble en question au printemps dernier, mais les religieuses ont jugé trop basse l'offre des commissaires. Depuis cette date, les religieuses ont loué une partie de leurs locaux à la régionale Le Royer.

Les négociations entre la CECM et les religieuses ont repris il y a quelque temps et les commissaires ont décidé au cours de leur dernière assemblée de présenter une nouvelle offre d'achat.

L'édifice au prix réel, déduction faite des subventions provinciales reçues par les religieuses pour sa construction (\$350,000). La commission prendrait à sa charge le remboursement de toutes les hypothèques et verserait \$900,000 aux religieuses, ce qui représente la somme que celles-ci y ont investie. L'offre d'achat n'inclut pas le mobilier.

Selon les chiffres déposés à la réunion des commissaires, la valeur totale réelle de la propriété est de \$3,744,593 (coût du terrain, de la construction et du mobilier); la valeur marchande est estimée à \$4,743,988.

L'édifice Marguerite-de-la-Jammarais, de construction récente, contient présentement 40 locaux de classe, 113

chambrettes et une variété de locaux spécialisés: auditorium, bibliothèque, laboratoires, etc.

La Commission des écoles catholiques a grand besoin de locaux dans ce secteur de la ville, la "zone 10" dans le plan d'équipement scolaire. Or, moyennant quelques transformations peu dispendieuses, le complexe de la Jammarais pourrait être converti en école secondaire polyvalente féminine et recevoir 1,800 élèves. "Féminine", parce que la formation professionnelle des garçons existe des ateliers plus vastes et munis d'équipement lourd, et qu'il serait onéreux pour la Commission de faire les transformations appropriées.

MAISON À VENDRE

Exceptionnelle, face au fleuve

A Longueuil, proximité Expo, cottage en pierre, style canadien, 13 grandes pièces, 2 cuisines, 2 chambres de toilette, plusieurs logements, terrain 15,000 pi. ca., arbores, garage.
Prix: \$13,000. — Minimum comptant: \$5,000.
Pas d'intermédiaire

Tél.: 674-6417

à prix populaire marabout en vente partout

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE JULES VERNE TRIBULATIONS D'UN CHINOIS EN CHINE \$ 0.75	LES CHEFS-D'ŒUVRE DE JULES VERNE 20000 LIEUES SOUS LES MERS \$ 1.25	LES CHEFS-D'ŒUVRE DE JULES VERNE LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS \$ 0.75
---	---	---

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE JULES VERNE MICHEL STROGOFF \$ 1.25	LES CHEFS-D'ŒUVRE DE JULES VERNE L'ÎLE MYSTÉRIEUSE \$ 1.50	LES CHEFS-D'ŒUVRE DE JULES VERNE LES 500 MILLIONS DE LA BÈGUM \$ 0.75
--	--	---

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE JULES VERNE DE LA TERRE À LA LUNE \$ 0.75	LES CHEFS-D'ŒUVRE DE JULES VERNE JULES VERNE DANS LEUR TEXTE INTEGRAL \$ 0.75
--	---

EN VENTE PARTOUT
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
ed. Marabout Kanan 226 est. Christophe Colomb - Québec P.Q.

LONGINES

LA MONTRE
LA PLUS CÉLÈBRE
AU MONDE

La nouvelle montre classique pour messieurs...

L'homme tout à la fois respectueux de la tradition et moderne, appréciera à coup sûr le style classique et dernier cri de la nouvelle montre conçue par Longines, en or solide 14 carats. Elle contient le célèbre mouvement de précision Longines. \$165.00

Demandez notre plan de mise de côté. Autres montres Longines jusqu'à \$2,300.



Componette
J. Brassard, président
256 est. STE-CATHERINE — Tél. 861-9293

Contes et récits d'ANDRÉE MAILLET LE LENDEMAIN N'EST PAS SANS AMOUR

dont le "Récit en accords brisés" fut adapté pour la télévision et présenté récemment par Radio-Canada

LES DOIGTS EXTRAVAGANTS
L'AFFAIRE DU PLAT DU CHAT
METRO
LE TESTAMENT DE DON PEDRO
UN PETIT JEU DE SOCIÉTÉ

RÉCIT À LA PREMIÈRE PERSONNE
RÉCIT EN ACCORDS BRISÉS
LE LENDEMAIN N'EST PAS
SANS AMOUR
NOCTURNE

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE PRÉFÉRÉE
\$2.50



LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LTEE,

450, avenue Beaumont, Montréal 15, P.Q.

Veuillez m'expédier... livres intitulés
"LE LENDEMAIN N'EST PAS SANS AMOUR"

Nom

Adresse

Ville

Ci-inclus, mandat au montant de \$..... (prix de l'ouvrage: \$2.50 plus 10% de frais de poste)

Les critiques de M. Lesage au discours du trône

Le rôle du chef de l'opposition est difficile. Alors que le discours du trône lu jeudi à Québec suscite des éloges et un étonnement heureux de ceux qui craignent un attentisme négatif, M. Lesage est obligé par sa fonction de souligner les défauts et les lacunes de ce document. Il y met tant d'ardeur qu'il dépasse la mesure et le dénonce comme réactionnaire et alambiqué; cette agression est peut-être un éloges à l'envers, l'effet de la surprise du chef libéral devant un texte meilleur que ce à quoi l'on s'attendait.

Ce document, même s'il couvre beaucoup de terrain, aurait pu être plus complet. M. Lesage a raison de relever certaines omissions parmi les promesses électorales de l'Union nationale, notamment Radio-Québec, l'affaire des Chutes Churchill, les dégrèvements d'impôts sur le revenu; on pourrait d'ailleurs en relever plusieurs autres. Au sujet de Brinco, M. Johnson s'est déjà expliqué, lorsqu'il a dit qu'il avait accepté "le couteau sur la gorge" le projet d'entente négocié par le gouvernement libéral.

Les promesses des deux partis au sujet de l'impôt sur le revenu ne manquent pas de revenir dans les débats; car l'un des thèmes de la session sera la situation financière difficile que l'Union nationale dit avoir reçue des libéraux; le contexte économique et le raserement du crédit pourront servir de prétexte au gouvernement pour reporter à une session ultérieure des réformes fiscales qu'il aura intérêt à placer plus près des prochaines élections.

L'un des reproches de M. Lesage est que le discours du trône ne parle pas du Conseil législatif; si le sujet n'est pas mentionné clairement, on peut le voir entre les lignes, car l'annonce d'un projet de loi sur le référendum est une allusion directe à ce problème névralgique. De plus, M. Johnson a déposé hier un avis de motion en vue de l'abolition du Conseil et de son remplacement par un organisme représentatif des corps intermédiaires.

Dans sa récente interview au journal Le Monde, M. Johnson exprimait son intention de faire codifier la constitution interne du Québec; il ajoutait: "De plus, cette constitution interne restera incomplète à mon sens tant que nous n'aurons pas inséré une charte des droits de l'homme, ainsi qu'un mécanisme d'amendement qui fasse du peuple souverain, et non plus d'une majorité éphémère et partisane, le véritable dépositaire de l'autorité constituante".

Pour empêcher que l'abolition du Conseil législatif laisse la constitution provinciale à la merci d'une majorité de l'Assemblée, il est nécessaire de prévoir un nouveau mécanisme d'amendement, mais M. Johnson semblait vouloir reporter cette réforme après la codification de la constitution. Le discours du trône annonce au contraire une loi sur le référendum, ce qui ouvrirait la voie à une suppression plus prochaine du Conseil législatif. L'opposition devra s'efforcer de hâter cet événement.

M. Lesage craint que de tels référendums puissent être institués par arrêtés ministériels; que le gouvernement commence à gouverner par des référendums, sans tenir compte de l'Assemblée législative. C'est la loi qui précisera les modalités de ces consultations.

U Thant décide de rester à son poste

De prime abord, on est enclin à se féliciter de l'acceptation par U Thant de "l'ordre" reçu du Conseil de sécurité qui lui enjoignait de rester à son poste, de servir pendant cinq ans encore. L'intime ayant obtenu, l'Assemblée générale ne pouvait qu'approuver à l'unanimité la recommandation du Conseil pour la reconduction de l'actuel secrétaire général dans ses fonctions, pendant cinq ans.

Ainsi, l'Organisation des Nations unies fait l'économie d'une crise qui n'aurait sans doute pas été aussi grave que d'aucuns le prétendent mais qui aurait été ennuyeuse: l'O.N.U. a reçu suffisamment de coups et a suffisamment de l'opinion mondiale depuis quelques années pour ne pas se payer le luxe, de surcroît, d'une longue vacance au secrétariat général.

Les deux raisons que le secrétaire général invoquait à la fin de l'été dernier pour annoncer son prochain départ restent entières; on peut même dire qu'elles sont plus pressantes que jamais. La Chine est encore tenue à l'écart de l'O.N.U. et pour longtemps, semble-t-il. Quant au Vietnam, la guerre y est plus féroce que jamais et l'escalade reprend, comme en témoignent les bombardements d'Hanoi, hier.

Si le secrétaire général a décidé, malgré cela — et en paraissant se déjuger — de rester à son poste, c'est apparemment que non seulement il a acquis la conviction que son départ n'arrangerait rien, au contraire mais qu'il a reçu l'autorisation implicite de saisir d'office le Conseil de sécurité de toute affaire qui lui paraîtrait comporter une menace pour la paix et la sécurité. Et tout permet de sup-

poser que U Thant usera largement de ces pouvoirs exceptionnels, exorbitants de ceux en principe reconnus au secrétaire général. Le diplomate birman est assurément soucieux au premier chef de son autorité morale. S'il est revenu sur la décision annoncée en termes catégoriques au mois de septembre, c'est qu'il a bien l'intention d'utiliser la position de force où il se trouve (après avoir été littéralement assiégé depuis trois mois par les grandes et petites puissances) pour faire prévaloir quelques-unes des idées qui lui sont chères, notamment en ce qui concerne la paix au Vietnam.

Il n'est pas dit que certains membres du Conseil de sécurité ne regretteront pas, demain, le prix payé à U Thant pour qu'il reste à son poste; on lui a reconnu un droit d'initiative, voire de contestation. On peut penser qu'il imposera son plan en trois points pour le Vietnam et que s'il échoue, il partira avec fracas non sans avoir publiquement éclairé les responsabilités.

La bataille du français à l'O.N.U.

Après que la commission du budget de l'Assemblée générale des Nations eut approuvé

tations populaires, il vaut mieux attendre le texte du bill annoncé avant de prêter des intentions au gouvernement. Si ces référendums sont limités aux amendements à la constitution, ils n'auront lieu qu'après l'adoption des projets d'amendements par l'Assemblée.

Les commentaires de M. Lesage sur le passage du discours du trône relatif à la sécurité de la vieillesse sont décevants. Il rappelle que depuis longtemps les libéraux provinciaux réclament le rapatriement de toutes les mesures d'assistance sociale; puis il se demande par quels moyens l'Union nationale obtiendra cet objectif: "M. Johnson n'a rien obtenu d'Ottawa à la dernière conférence fédérale-provinciale, comment pourra-t-il obtenir pour les pensions de vieillesse les points d'impôts nécessaires?"

Il s'agit plutôt de savoir si la réforme mentionnée dans le discours du trône est légitime et opportune. La juridiction du Québec paraît assez claire puisque l'amendement constitutionnel adopté dans l'article 94-A permet au Parlement du Canada de légiférer sur les pensions de vieillesse et prestations additionnelles, mais ajoute qu'aucune loi ainsi édictée ne doit porter atteinte à l'application de quelque loi présente ou future d'une législature provinciale en ces matières.

Le gouvernement de M. Lesage a utilisé cette prérogative provinciale pour adopter le régime de rente distinct au Québec et a fait modifier notablement le programme d'abord préconisé par Ottawa. Il s'agit en somme de compléter cette opération. Le chef de l'opposition se demande quelle sera l'attitude du gouvernement central au sujet d'un amendement qui jouait alors en sa faveur et qu'on veut utiliser au profit d'une province; M. Sharp ne pourrait-il pas déclarer qu'il appartient au Québec s'il le désire d'offrir les pensions qu'il veut, en sus de celles qu'Ottawa offre déjà, et de taxer en conséquence?

Si telle devait être l'attitude d'Ottawa, ce serait inadmissible et inconstitutionnel, car alors une loi fédérale porterait atteinte à une future loi provinciale dans ce domaine, ce qu'interdit l'amendement de 1951. Le gouvernement Lesage s'est apparemment heurté à cet obstacle et n'a pas su le surmonter puisqu'il n'a pas réalisé son programme sur ce point. Mais puisque les deux partis sont d'accord sur l'objectif, le chef de l'opposition devrait plutôt promettre son appui au gouvernement au lieu de brandir les objections de M. Sharp.

Dans le discours du trône, le gouvernement Johnson, en plus d'annoncer des mesures répondant aux promesses de l'Union nationale, a aussi pris à son compte des articles du programme libéral; c'est un hommage que l'opposition ne devrait pas se plaindre. Ce serait regrettable qu'ayant changé de côté à l'Assemblée législative, les libéraux fassent obstacle à des réformes qu'ils préconisaient lorsqu'ils étaient au pouvoir. M. Lesage a peut-être dépassé sa pensée ou manqué de précisions dans cette interview improvisée juste après le discours du trône. Il aura l'occasion d'en traiter avec plus de sérénité dans le débat sur l'adresse.

Paul SAURIOL

BLOC-NOTES

un projet de résolution déposé par six pays relativement au respect des langues française et espagnole dans la documentation et les publications de l'Organisation internationale, elle a été saisie d'un autre projet de résolution dans le même esprit. Cette fois, douze États dont la France (les autres étant la Belgique et des pays africains) ont demandé que le recrutement du personnel supérieur du secrétariat tienne scrupuleusement compte de la répartition entre francophones et anglophones et de la connaissance du français des hauts fonctionnaires qui ne sont pas de langue française.

Cela souligne l'acuité qu'a revêtue ce problème tant à l'O.N.U. elle-même que dans la plupart des organisations internationales qui en dépendent. Dans le débat qui s'est ouvert, on a remarqué, par exemple, que l'Iran soutenait la résolution, alors que le Kenya — pays africain anglophone — sans s'opposer au principe du projet, s'interrogeait sur "son opportunité". D'autre part, le directeur du personnel qui est britannique a invoqué un argument familier aux Canadiens français: le premier critère de recrutement doit être la compétence personnelle même si "on préfère naturellement les candidats compétents connaissant plus d'une des langues de l'O.N.U." Nous savons ce que vaut ce genre d'arguties.

Feu vert

L'un des anglicismes de la langue des journalistes qui me font regimber le plus violemment est sans doute celui du "feu vert" donné au recirculation de cette expression sont parfois mineurs, je l'avoue, mais il y a des limites au-delà desquelles, si l'on n'y prend garde, on risque fort l'embouteillage, ou même la catastrophe. Ainsi, je lisais l'autre jour (Le Devoir, 19 novembre, p. 18) que "le président Johnson a reçu le feu vert définitif (c'est nous qui soulignons) de ses médecins..." et j'ai pu m'empêcher de penser qu'il fallait à tout prix se précipiter aussitôt à la boîte de contrôle pour rétablir la circulation dans l'autre direction. L'illustration cow-boy nous a en effet suffisamment prouvé qu'il n'en connaissait qu'une — direction, et qu'il avait même beaucoup d'affection pour le sens unique sans que la langue s'y mette pour l'encourager à l'escalade perpétuelle.

Par bonheur, on me dit cependant qu'en chinois (mais mon ignorance m'empêche de vérifier ces dires) c'est plutôt le feu rouge que l'on donne d'ordinaire, ce qui permet peut-être d'espérer le rétablissement prochain d'un certain équilibre dans la circulation, sinon l'élimination de tous les embouteillages.

Gaston Laurion, professeur à McMaster University.

M. Pierre-Elliott Trudeau et le statut particulier

Les Canadiens français votent pour le parti libéral parce qu'ils croient que c'est celui qui les comprend et les favorise le plus. Tous ne souhaitent pas l'indépendance ou les États associés. Mais à mon humble avis, l'immense majorité, même les plus modérés, désirent et considèrent un statut particulier comme un strict minimum.

Or, ce strict minimum est combattu par Pierre-Elliott Trudeau. (Le Devoir, 24 novembre, page 9) M. Trudeau, sous des dehors brillants cache un esprit fumeux, et sous ses apparences de pragmatisme, est en réalité un esprit chimérique, un colporteur d'angélisme.

Si vous en voulez un échantillon, voyez son article de Cité Libre, avril 62. Après avoir pulvérisé le séparatisme, ce qui était parfait, il conclut en disant que ce qu'il propose est "immensément difficile".

Un appel multiconfessionnel

L'un des aspects les plus tragiques de la guerre du Vietnam réside en ce que le conflit a entraîné presque totalement l'immolation et les forces vives du monde entier. Il semble malheureusement que ce conflit aboutira au triomphe de la force et de la puissance, laissant au peuple vietnamien la souffrance, la misère et le désespoir.

C'est surtout ce qui nous motive à bien accueillir l'initiative de la Société des Quakers (Secours Quaker Canadien) de faire parvenir des médicaments aux civils qui souffrent de la guerre, tant au Nord qu'au Sud-Vietnam.

Nous espérons que de nombreux Canadiens voudront apporter leur collaboration à cette initiative de fraternité humanitaire. Puissent nos contributions aider à soulager les souffrances de tous nos frères vietnamiens victimes de la guerre, partageant ainsi l'espérance sans souci de barrières politiques, idéologiques ou religieuses. Il nous fait plaisir aussi de constater que le gouvernement canadien a permis que cette initiative privée puisse se réaliser.

Nous voulons aujourd'hui par cette lettre et nos propres contributions appuyer et encourager cet effort des Quakers canadiens. Nous voulons aussi signaler que nous nous associons

à le Gotha qu'on peut) dont les rédactrices féminines décrivent avec ravissement les costumes et fourrures. Cela sent son chef-lieu de petite province.

Pitié pour "définitivement"

Parmi les innombrables petites misères de la langue, l'une des plus périeuses et des plus répandues, depuis quelque temps, est l'emploi lourdement, grossièrement fautif de l'adverbe "définitivement". On a en fait, victime une fois de plus du milieu ambiant, donné à cet adjectif le sens qu'il a en anglais.

Un chef de service sera "définitivement satisfait" du rapport préparé par l'un de ses subordonnés. Le juge X aurait été "définitivement ému" devant les représentations à lui faites par la mère d'un accusé. Et voici que, jeudi, une éminente personnalité politique a estimé que le "discours du trône" était "définitivement réactionnaire". Dans tous ces cas, il fallait dire ou écrire: pleinement, vraiment, réellement, entièrement, véritablement, etc.

Outre ce malheureux adverbe, l'expression "au niveau de" est maintenant mise à toutes les sauces. Il y a des niveaux partout. Dans une circulaire qu'un organisme adressait à ses adhérents et où il était question de logement et de transport lors d'un congrès, on parlait de "réservations au niveau des hôtels et au niveau des autocars". Sans doute s'agissait-il d'hôtels sur pilotes et d'autocars à impériale.

J. - M. L.

La sidérurgie belge connaît une période très difficile

par Yvon LAMBERT

"Grâce au Marché Commun, la Belgique est en passe de gagner la seconde révolution industrielle". Tel est le titre d'un article signé récemment dans "Le Figaro" par Jean Lecerf. Il est vrai que, globalement, l'économie belge se porte bien car elle a pu s'adapter aux termes nouveaux de la concurrence que le Marché Commun lui a imposés. La Belgique n'est plus, comme on l'affirmait il y a quelques années, le "membrane malade de l'Europe". Personne ne le conteste.

Il ne faudrait cependant pas s'imaginer que tout est pour le mieux au Royaume de Belgique. La crise charbonnière qui touche le pays depuis plus de dix ans est loin d'être résorbée. Les travailleurs horains, liégeois et caminois le rappellent fréquemment. La reconversion s'opère lentement et les régions touchées par la fermeture des mines ont été réellement traumatisées. Il faut savoir également que, dans les trois années à venir, dix nouveaux puits seront fermés, rien que dans la périphérie de Liège entraînant la suppression de 6.500 emplois et amputant de 700 millions de francs belges les revenus directs.

Une autre crise: celle de l'acier. Mais la crise charbonnière est ressentie d'autant plus durement par les populations du sillon Sambre-et-Meuse qu'elle se poursuit au moment où une autre industrie de base, la sidérurgie, traverse une période difficile. Et l'on se demande avec une certaine inquiétude si la crise de l'acier ne provoque pas des troubles plus graves que ceux causés par la suppression des mines de charbon. Car les ouvriers de la sidérurgie sont beaucoup mieux structurés et beaucoup plus sensibles à la conjonction sociale que les mineurs. On se souviendra à ce propos que les grèves révolutionnaires de 1961 furent lancées par les métallurgistes dont André Renard était le leader.

La sidérurgie belge occupe plus de 65.000 ouvriers et les quatre principales entreprises de la région léguoise: Cockerill-Ougrée, Espérance-Longdoz, Phenix-Works et Tubes de la Meuse en retiennent à elles seules environ la moitié. C'est donc la concentration géographique des usines qui fait la force des syndicats.

Une surproduction néfaste. La crise de la sidérurgie belge s'explique principalement par l'existence d'une surproduction mondiale de l'acier qui elle-même se traduit par un effacement des prix de vente compromettant la rentabilité des entreprises.

Paradoxalement, alors que certains secteurs industriels ne peuvent se développer faute de capitaux, la sidérurgie, elle, souffre du mal contraire. De 1957 à 1964, les investissements dans la sidérurgie ont été monnaie courante (CECA) sont passés de 708 millions à 1.291 millions de dollars et l'on estime que la production de la communauté passera de 77 millions de tonnes en 1960 à 110 millions de tonnes en 1970.

En Belgique, comme ailleurs en Europe, les hommes d'affaires ne se sont pas fait prier pour développer les moyens de production. Ils savaient que la demande d'acier ne ferait que croître et ils se voyaient déjà approvisionnant les pays non producteurs. C'étaient compter sans le désir légitime de nombreux pays (à l'est du rideau de fer, dans les régions sous-développées) de se doter d'une sidérurgie nationale capable de répondre aux besoins intérieurs et même, éventuellement, d'exporter une partie de leur production.

Cette situation a incité la CECA à recommander une limitation volontaire des productions afin de redresser les prix par une diminution de l'offre. Par ailleurs, on a assisté à des concentrations spectaculaires en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Grand Duché de Luxembourg et en Belgique par la fusion de Cockerill-Ougrée et des Forges de la Providence (France).

Sensible aux fluctuations du marché mondial. La gravité de la crise de l'acier en Belgique se comprend mieux lorsqu'on saura que le marché intérieur n'absorbe qu'environ un quart de la production. La sidérurgie belge qui exporte plus de 70% de ses produits, dont 42% vers les pays de la C.E.C.A., est très sensible aux fluctuations du marché mondial et donc très vulnérable. De plus, les pays de la Communauté européenne livrent à la Belgique une concurrence très sérieuse. Les sidérurgistes belges pâtissent du fait qu'ils ne peuvent recourir que dans une faible mesure au charbon en provenance des États-Unis, nettement moins cher que le charbon belge; ces obstacles protectionnistes, les autres membres de la C.E.C.A. ne les trouvent pas sur leur chemin.

D'autre part, les entreprises sont nombreuses et de trop petite taille: Cockerill-Ougrée 2,5 millions de tonnes (hors modification des procédés de fabrication); diversification des productions et amélioration des qualités offertes en partant du principe que s'il y a trop d'acier, il faut s'efforcer de gagner les marchés par la qualité ou la gamme des produits offerts; coordination entre les entreprises sidérurgiques dont les initiatives sont prises en ordre dispersé sans considération de leur propre intérêt.

Les dirigeants de la sidérurgie vont-ils se comporter comme ceux des charbonnages? Mais on se demande avec inquiétude si les dirigeants de la sidérurgie ne vont pas se comporter comme ceux des charbonnages; tergiverser, tenter de préserver des intérêts particuliers, solliciter l'aide de l'État à fonds perdus, sans souci d'un authentique sauvetage du secteur sidérurgique. Le Gouvernement devra faire preuve d'autorité s'il veut éviter de graves ennuis sociaux.

Bureau international de presse

Aide extérieure

Tous ces efforts n'endigueront pas malheureusement la famine. Aussi a-t-on fait appel à l'aide extérieure. Le Canada a promis des vivres au Sénégal pour près de 300.000 dollars. Les E.U. ont déjà livré du sorgho au Niger et vont probablement aider les autres États. Le Sénégal a décidé de négocier avec les Nations unies et le Programme Alimentaire Mondial l'importation de 226.000 tonnes de mil.

En Haute Volta, dès février dernier, le gouvernement avait fait appel au Programme Alimentaire Mondial pour la fourniture de maïs et de sorgho. Un appel a été lancé par le ministre de l'économie: "Nous demandons à tous les pays amis de la Haute-Volta et à toutes les organisations qui s'intéressent à son sort de nous aider à résoudre les problèmes de soudure alimentaire..."

Il s'agit donc là pour ceux qui sont nantis de se préoccuper d'une crise qui vitifie des millions d'hommes qui auront faim. Quand on sait que la sécheresse atteint autant le pays le plus peuplé d'Afrique: la Nigeria, que la Mauritanie, qui a que 600.000 habitants, on comprend la gravité de l'œuvre à laquelle le gouvernement veut s'atteler.

Bureau international de presse

MONTREAL, SAMEDI, 3 DECEMBRE 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur

André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul BACROD

Directeur de l'information: Mary CARDINAL

Trouvée: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 et rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et autres villes: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministre des postes a autorisé l'affranchissement de l'abonnement et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

Le grand malaise du Nord-Ouest québécois

La solution de désespoir d'une annexion au nord de l'Ontario

par Michael DRAPER, étudiant en sociologie

Pour les citoyens de Montréal ou de Québec, la région du Nord-Ouest québécois évoque encore la civilisation-champignon, et l'on croit que ses villes, nées par génération spontanée, sont vouées à disparaître une fois terminée la crise de croissance. On se dit qu'après l'heure de gloire passée, il sera toujours temps de faire appel aux spécialistes de l'aménagement et à la stabilisation d'une économie réduite au marasme.

Les Chambres de Commerce locales, pour leur part, ont trouvé une solution originale aux problèmes de la région: rien de moins... que la création d'une onzième province, unissant leur région au Nord de l'Ontario. Une nouvelle idéologie est donc née: le séparatisme d'esprit fédéraliste!

A la mi-octobre, des représentants de huit villes du Nord-Ouest québécois jetaient les bases d'un comité chargé d'étudier les avantages et les désavantages de la formation d'une onzième province canadienne, et par conséquent la séparation de la région d'avec la province de Québec.

Composé de douze membres (dont une majorité d'hommes d'affaires), et présidé par M. Wilfrid Sabourin, courtier d'assurances, de Val d'Or, le comité entend former des cellules dans chaque ville de la région pour sensibiliser la population à l'idée d'une rupture, et entretenir d'étroites relations avec les membres d'un comité qui poursuit un but identique dans la partie nord de l'Ontario.

Le président de la Chambre de Commerce de Val d'Or —

Boulamaque assure qu'il s'agit là d'un projet sérieux et non d'un réflexe d'exaspération. "Nous voulons simplement maîtriser les moyens qui nous permettent d'activer l'économie de cet immense territoire négligé par deux provinces", déclare-t-il. "Nous ne pouvons plus nous contenter de mesures de cataplasmes". Pour M. Sabourin, il semble que les régions riches vivent des régions pauvres; que les gouvernements provinciaux, qui s'étonnent des charges du Nord-Ouest dans le domaine de l'assistance sociale, devraient songer un peu à la situation qu'ils ont créée eux-mêmes. "Les gens n'ont pas été en mesure de vivre, dit-il, sur les terres offertes par les gouvernements, avec le résultat qu'un groupe de gens aujourd'hui qui vivent au crochet des gouvernements, qui ont perdu l'habitude du travail; et pour cela, on blâme l'Abitibi!"

Les milieux d'affaires ont été frustrés par la récente conclusion d'une entente entre l'Hydro-Québec et Brinco, permettant l'aménagement des chutes Churchill, au Labrador. On aurait préféré que l'Hydro investisse plutôt dans l'aménagement des rivières aux dimensions de fleuves qui se jettent dans la baie James, sur le territoire du Québec; d'aucuns prétendent que le potentiel hydroélectrique des rivières Nottaway, Harricana, Broadbank et Rupert serait plus considérable que celui de tout l'ensemble Manicouagan-Outardes, et rappellent que l'Hydro-Québec a dépensé des millions ces dernières années pour étudier les formes d'aménagement possibles dans la région. On souligne d'autre part qu'une voie de chemin de fer donne accès à Matagami, à "quelques milles seulement" de la baie James. Pourquoi alors avoir préféré le harnachement des chutes Churchill "au détriment de l'économie du Nord-Ouest"?

Les hommes d'affaires ne se plaignent pas de la pauvreté de leur région; ils la disent eux-mêmes très riche en gisements minéraux de toutes sortes, et particulièrement en dépôts de fer "plus riches et plus facilement accessibles que ceux du Labrador". Ces dépôts, ils aimeraient bien pouvoir les exploiter eux-mêmes (avec l'aide financière d'une puissance quelconque — pourquoi pas les Rothschild?) la création d'une onzième province pourrait leur apporter fortune et gloire, d'autant plus qu'il est question d'une hausse du prix de l'or...

Mais pourquoi une union avec le Nord de l'Ontario? N'y aurait-il pas risque de luttes ethniques, si même de domination par une éventuelle majorité anglophone — domination susceptible de provoquer un nouveau séparatisme chez les quelque 150.000 francophones du Nord-Ouest québécois?

Les liens avec l'Ontario — les sécessionnistes ne tiennent aucun compte des considérations de ce genre. Il faut être avant tout "pratique". Or, 50% des affaires de la région se transigent actuellement avec le Nord de l'Ontario.

Si l'on y regarde de près, l'on se rend compte sans peine que la région du Nord-Ouest québécois est en proie à de nombreux maux, qui échappent à la prise de conscience des hommes d'affaires mais n'en sont pas moins réels. La région semble avoir été oubliée par les gouvernements qui se sont succédé à Québec depuis plus de trente ans. Ceux-ci ont commencé par livrer ses richesses minières aux

Une population vendue et oubliée?

Si la deuxième guerre mondiale a suscité une intensification de la production, elle n'a pas modifié la structure industrielle de la région. Celle-ci repose sur l'exploitation des richesses minières et forestières: la production combinée des secteurs minier et forestier atteint une très forte proportion de la valeur globale de la production régionale. En 1961, seulement 7,8% de la main-d'œuvre régionale était embauchée dans l'industrie secondaire, comparativement à 27,2% dans l'en-

semble du Québec. De sorte que si plusieurs commerces locaux sont prospères, les industries de transformation sont rares, ont la vie dure, et n'absorbent qu'une infime partie de la main-d'œuvre. Voilà une situation qui est nette: le peu de diversité dans la structure industrielle de cette économie la rend très vulnérable à la moindre perturbation et l'équilibre entre les différents facteurs est difficilement atteignable.

Le secteur agricole est aux prises avec de sérieux problèmes de production et de mise en marché. Ces problèmes, à vrai dire, ne sont pas nouveaux. Il est évident, pour peu que l'on considère la nature du sol et le climat de la région, que les possibilités agricoles y sont très réduites: la couche de sol arable étant en général peu épaisse, et la période de végétation très courte (moins de 90 jours), le développement de l'horticulture s'en trouve restreint; de même, la longue stabulation et de faibles récoltes ont fait grimper le coût de la production animale.

La courte période de prospérité des années 40 a été suivie d'une période de déclin où les malaises aigus n'ont pas tardé à apparaître: hausse fantastique des coûts de pro-

duction, rendement décroissant; à l'heure de l'agriculture commercialisée, les cultivateurs du Nord-Ouest québécois ne possèdent pas les outils de mise en marché pourtant nécessaires (abattoirs, centres de tri de légumes, facilités d'entreposage, etc.). Mais à part les produits laitiers, la volaille et les bleuets (...), les grossistes doivent importer de l'Ontario ou de la région montréalaise une proportion très importante des produits alimentaires demandés. Et les gens se plaignent que la nourriture est chère, mais très chère!

Parallèlement, le revenu réel des cultivateurs est en nette décroissance. Selon l'Annuaire statistique de la province de Québec pour 1961, au moins 65% des fermes de l'Abitibi pouvaient alors être dites "marginales", i.e. ne produisaient pas un revenu supérieur à \$1.200 par année. Sauf en ce qui concerne trois îlots de fertilité situés aux environs de LaSarre, Amos et surtout Ville-Marie, les opérations commerciales du cultivateur moyen ne suffisent même pas à l'achat des biens essentiels pour sa famille.

Il n'est pas étonnant, à ce compte, que la population agricole ne se renouvelle pas; le nombre des facteurs défavorables étant de nature à décourager facilement le cultivateur sollicité par d'autres activités plus aisément rémunératrices. Plusieurs ont émigré vers la ville, et la plupart de ceux qui restent n'ont pu subsister jusqu'ici que grâce à un éventail de subventions gouvernementales, à un endettement maximum permis par le crédit agricole, grâce aussi à un travail dans les mines et surtout en forêt. Fait pour le moins paradoxal, c'est son travail dans les chantiers ou la coupe du bois sur les lots de ferme, qui permet au cultivateur de "faire vivre sa terre", comme disent les gens.

Les ruraux attendent toujours la construction d'un abattoir promis depuis des années par Québec; ils estiment que la région ne bénéficie pas comme elle le devrait, des avantages découlant de la loi ARDA. On blâme l'administration ARDA — Québec d'affecter \$1 million à l'aménagement de bleuettiers au Lac-St-Jean, alors que le Nord-Ouest québécois a seulement le droit de pêcher le perche, le grand français la peau de bannane au sol. J'avais l'intention d'investir ma vie et mon capital ici, mais devant un accueil aussi glacial devant un tel manque de compréhension et de savoir-vivre, et le fait qu'il me fut plusieurs fois répété par les Québécois "Go back to France" I think I shall go back to France!

(...) Pour le Français de France, le Québec est actuellement le miroir aux alouettes et pour le malheureux émigrant français la peau de bannane au sol. J'avais l'intention d'investir ma vie et mon capital ici, mais devant un accueil aussi glacial devant un tel manque de compréhension et de savoir-vivre, et le fait qu'il me fut plusieurs fois répété par les Québécois "Go back to France" I think I shall go back to France!

J. DRANEM
Montréal

L'immigrant français

Emigrant français au Canada depuis dix mois, j'ai lu dans votre journal différents articles relatant les propos pessimistes du ministre de l'Immigration, M. Jean Marchand, sur le problème de l'immigration française au Canada et indiquant qu'une enquête devait être entreprise sur ce sujet.

Dans le cadre de cette enquête, je me permets d'apporter mon expérience personnelle en vous relatant mes observations. Ne parlant que fort mal la langue de Shakespeare et désirant venir habiter Montréal, je suis allé, à Paris, prendre des renseignements auprès de l'ambassade du Canada et de la Maison du Québec, sur les possibilités que je pouvais avoir au Québec de trouver un travail m'assurant un minimum vital et me permettant d'étudier l'anglais dans les cours du soir. On m'a répondu que dans la province de Québec avec l'une de ces deux langues, quelle qu'elle soit, je n'aurais aucune difficulté à trouver du travail. Sur la foi de cette affirmation je liquidai tout ce que

je possédais en France et partis. Ce ne fut qu'au bout de deux mois et demi que je trouvai enfin un emploi dans la ville de Québec, au sein d'une société anglaise. Je cherchais toujours à travailler à Montréal. Les services de l'Immigration, ainsi que le Bureau national de placement ne m'offraient que des emplois de manoeuvre, à \$200 par mois, salaire pour lequel il est impensable de subvenir à ses propres besoins. Je ne savais pas l'anglais, or il était exigé partout.

On me conseilla alors de chercher par moi-même, puisque j'allais fréquemment à Montréal... à quoi servent donc ces bureaux? Sur mes propres initiatives, je trouvais enfin un emploi à Montréal où l'on ne me garda que deux mois, car je parlais insuffisamment l'anglais.

Depuis lors je suis en chômage, sans même avoir pu toucher d'allocation puisque je n'avais cotisé que 26 semaines.

Il est un autre facteur non moins important et fort rebu-

tant pour l'immigrant français: il n'est pas aimé des Canadiens français. Ceux-ci font preuve d'une franche hostilité à son égard — j'ai eu personnellement à m'en plaindre et plusieurs amis m'ont raconté combien, quand ils avaient eu la chance de trouver un emploi, ils avaient souffert, relégués par leurs camarades de travail qui les ignoraient, dans une solitude totale. Certains même, à la suite de cabales, surnoisement ont fini par être chassés et réduits au chômage.

Félicitations à la police

que les portières de ma voiture étaient toutes sous clef, je demandai à un de vos agents au volant d'une voiture-patrouille qui passait rue Peel où je pourrais trouver une station de service pour effectuer le changement d'usage. Le renseignement obtenu, je me rendis au garage en question pour apprendre qu'il ne donnait ce service qu'à leurs abonnés au stationnement intérieur. Je revins à ma voiture tout décompté pour apercevoir en plus un autre de vos agents me "coller" un billet pour stationnement en zone défendue. Arrivé à lui, je n'ai pu faire autre que de m'expliquer:

Le peuple du Québec veut "La Grande Hermine" à Gaspé

Depuis quelques semaines, la presse de la province entière s'intéresse à la campagne du rapatriement de "La Grande Hermine". Les Gaspésiens ont invité leurs concitoyens du Québec à les appuyer pour demander au gouvernement d'Ottawa de revenir sur sa décision et de diriger la réplique de "La Grande Hermine" non pas à Québec mais à Gaspé, au berceau du Canada, après l'Expo '67. Le peuple du Québec s'est empressé de répondre et les lettres continuent d'affluer vers Gaspé.

La réponse populaire n'a rien d'équivoque: elle jaillit enthousiaste, énergique, parfois violente, souvent exaltée et amusante toujours sympathique. Si sympathique

Point n'est besoin de mener

"Monsieur l'agent! pas un billet en plus d'avoir une crevasse à cette heure-ci!" Sur ce, et après vérification, votre agent me fit ses excuses tout en annulant la contravention. A lui aussi, je demandai s'il connaissait une station de service tout près. Oui, me dit-il, mais je ne crois pas qu'il veuille venir à cette heure-ci, ce qui ajouterait un obstacle à la circulation. C'est alors qu'il s'offrit et m'aida à faire le changement de pneus.

Eh bien! monsieur Gilbert, je crois sincèrement que cet incident mérite mention.

Maurice A. DURAND,
Montréal.

une longue enquête chez les Gaspésiens pour sentir qu'ils font de la cause du rapatriement de "La Grande Hermine" un symbole de leur décision bien arrêtée de signaler leur présence dans le pays et dans la province.

L'un des plus importants moyens de vivre en Gaspésie, les enquêteurs spécialistes du BAEQ l'ont répété, c'est l'industrie touristique. Or ce genre d'industrie a beaucoup à tirer des lieux historiques. Quel planificateur sérieux pourrait alors accepter qu'on exploite ailleurs qu'à Gaspé le souvenir du découvreur du Canada et la reconstitution de sa "Grande Hermine"?

Jules BELANGER
Gaspé (C.P. 907)

qui nous avait: "Une génération de pionniers a été amenée ici par le gouvernement, et des prêtres qui croyaient que ça aiderait à se sauver. C'était de la fausse représentation. A présent, le gouvernement doit prendre ses responsabilités et aider les gens de ma génération à s'en sortir, tout comme ils ont poussé mon père et mes oncles à venir ici".

Le secteur forestier, toutefois, se porte très bien, grâce aux opérations de la Compagnie Internationale de papier du Canada (C.I.P.), cette compagnie dont les opérations forestières aux environs de Noranda remontent à l'époque des premiers développements miniers et agricoles de la région.

Située dans le bassin de la rivière Outaouais, comptant plus de 4.600 milles carrés de forêts affermées et 125 milles carrés de forêts privées, la division forestière de Noranda emploie aujourd'hui (lorsque la saison de récolte bat son plein) de 1.000 à 1.100 hommes répartis en dix camps forestiers. Au cours de la saison qui s'est terminée en mars dernier, on a récolté sur le territoire plus de 250.000 cordes de bois à pâte, et acheté des fermiers, entrepreneurs et propriétaires de bois, 125.000 cordes de plus — après négociation avec l'Office des marchés agricoles; le flottage des billes se fait par la rivière Outaouais et ses tributaires, jusqu'à l'usine de pâte à dissolution de Témiscamingue qui emploie quelque 1.000 hommes.

La C.I.P. constitue donc pour le Nord-Ouest québécois une source de revenus considérable, soit en salaires, soit sous forme d'achats; plus de \$12 millions sont dépensés annuellement dans la région, dont près de \$2 millions en équipement. Les taux de salaires semblent fort raisonnables, si bien que les menaces de grève sont inexistantes, paraît-il, de la part des quatre syndicats concernés. Dans les

centres d'abattage, les conditions de travail se sont sensiblement améliorées depuis quelques années, au point d'être vraiment remarquables: habitations confortables avec électricité, chauffage central contrôlé, eau chaude, téléviseurs; menus préparés selon les règles de la diététique; un code de sécurité très sévère, a été élaboré, et des comités de camp, formés principalement de travailleurs, siègent régulièrement afin de mettre au point des mesures préventives d'accident. Et... toutes les communications, dans les chantiers, se font en français. Il faut reconnaître que la C.I.P. — quoique ses opérations se fassent en forêt — se montre sensiblement plus civilisée que la Noranda Mines; les conditions de travail y font l'admiration même de ceux qui proposent de généraliser la formule de l'U.C.C. ou de mettre sur pied des sociétés d'exploitation forestière régies par le gouvernement.

L'industrie forestière, toutefois, est touchée par une pénurie de main-d'œuvre. Celle-ci est attribuable en partie aux dispositions des travailleurs forestiers qui désirent de moins en moins s'isoler dans les bois et qui réussissent parfois à se trouver des emplois rémunérateurs dans les villes. "Les gens ne sont pas faits pour vivre en communauté, comme des moines", nous faisait remarquer M. Gaudiosse Dubé, directeur de la division forestière de Noranda à la C.I.P. Il se produit donc au sein de la compagnie un phénomène de "turnover" fort appréciable. D'autre part, la direction se plaint d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Tout en dispensant des cours de formation technique aux employés désireux de se préparer aux nouvelles tâches qui les attendent, elle ne parvient guère à former tout le personnel dont elle prévoit avoir besoin bientôt pour ses opérations mécanisées.

(A SUIVRE)

Voulez-vous...

- FAIRE UN MARIAGE HEUREUX!
- OU NOUER UNE AMITIE SINCÈRE AVEC UNE PERSONNE DU SEXE OPPOSÉ!

Par l'entremise de notre service d'experts en ordinateurs électroniques

spécialisés dans les sondages d'opinion et tests de comptabilité entre les sexes

Tous nos membres sont analysés scientifiquement par un ORDINATEUR ELECTRONIQUE IBM

Une discrétion absolue vous est formellement garantie

"Le premier centre du genre au Canada"

CENTRE FRANÇOIS-VANIER INC. Tél. 376-4420

3555 est. boul. Métropolitain, suite 801

Montréal 39

Veuillez m'envoyer (sous pli cacheté et discret) votre documentation sans engagement de ma part. J'inclose 25c pour frais de manipulation et frais postaux. LD-3-13-66

NOM ADRESSE PROV.

SUCCURSALES: Montréal - New York - Toronto - Los Angeles

Le couronnement

d'un festin

Grand Marnier

"la liqueur de marque"

Canard à l'orange, crêpes Suzette... salade de fruits... délicieuses gastronomiques qui, comme tant de mets, se trouvent rehaussés par le Grand Marnier. Et pour couronner tout festin, c'est Grand Marnier qu'il faut déguster — la liqueur de choix des connaisseurs.



IMPORTÉ DE FRANCE
Office Général des
Grandes Marques, Limitée

COSSETTE - ASSOCIÉS, GRAPHISTES-CONSULTANTS
41 Avenue, suite 1, Québec 4
Téléphone 822-2777

CRÉATION
de
MONTAGES
de
HAUTE
QUALITÉ

"LOVE" ou
"Quand le rire est roi"
(La Presse)

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
845-7277

VIENT DE PARAÎTRE... ...AUX ÉDITIONS DU JOUR

DISPARITÉS RÉGIONALES D'UNE SOCIÉTÉ OPULENTE

Tous les textes de la dernière conférence annuelle de l'Institut canadien des affaires publiques (ICAP) 1966

Berlin Lacroix • Antonio Villeneuve • Laurent Caron • Jacques Labrie
Georges-Henri Dubé • Alf Parron • Pierre Bauchet • Roland Parenteau • Guy Coulombe
Herbert H. Lank • Paul-Henri Lavoie • Clément Vincent • Maurice Sauvé

Avant-propos de Jeanne Sauvé. Préface d'Alfred Rouleau

EN VENTE PARTOUT A \$2.00

Chez le même éditeur: Les autres conférences de l'ICAP:

- L'utilisation des ressources humaines (1965)
- Le Canada face à l'avenir (1964)
- Nos hommes politiques (1963)
- Le rôle de l'État (1962)
- L'Eglise et le Québec (1961)

Distributeur: La Cie de Publication de La Patrie, 180 est. Ste-Catherine, Montréal — Tél.: 861-8571

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR

Dirigées par Jacques Hébert
3471 ST-DENIS, MONTRÉAL
V. 6-2228

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

Pourquoi refuser le dialogue religieux entre Canadiens ?

Dans sa lettre au "Devoir" du 10 novembre dernier, Jean-Luc Hétu, étudiant en théologie, dénonce l'ambiguïté de la conférence interconfessionnelle canadienne. Elle est ambiguë par ses origines, puisqu'elle est née d'une initiative de la Commission du Centenaire de la Confédération, dont les visées politiques sont hors de doute. Elle l'est aussi par son but, qui est d'encourager des activités interconfessionnelles qui viendront souligner les fêtes du Centenaire et, de façon plus générale, la contribution de la religion à la vie canadienne. Et notre ami de conclure à la confusion des plans et au danger d'asservir l'œcuménisme à la raison d'État.

Si j'endosse sans réserves cette protestation, j'estime néanmoins que l'on ne saurait s'en tenir à une attitude aussi négative sans trahir l'œcuménisme de quelque façon. Je veux dire qu'une fois dénoncée l'ambiguïté, il faut chercher ensemble l'attitude positive constructive, à prendre vis-à-vis ceux qui nous invitent, de bonne foi, à un dialogue.

Pour être positive, cette attitude doit tenir compte, en premier lieu, des faits. Nous vivons depuis un siècle dans un pays qui s'appelle le Canada et qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et du Pôle Nord aux États-Unis. Les citoyens de cette confédération ne sont pas d'accord sur le présent et l'avenir de cette institution politique. Par ailleurs, un certain nombre d'entre eux proposent au nom de l'œcuménisme, peut-être aussi, et c'est là l'ambi-

guïté, au nom du pan-canadianisme, une rencontre de tous les groupes religieux, chrétiens ou non, pour souligner l'anniversaire de cette Confédération si discutée.

Pour ma part, je crois que l'attitude constructive consiste à répondre non à l'invitation, non pas pour tomber bêtement dans le panneau des confusions, mais pour alerter, au contraire, la conscience de quelque 30 millions d'hommes et de femmes de toutes confessions qui partagent présentement mon sort politique, économique et social. Pour les alerter d'abord sur les ambiguïtés qui menacent leur œcuménisme et prendre clairement position à l'endroit du Centenaire. Pour les amener ensuite à poser correctement le problème du pluralisme religieux dans notre monde contemporain, pluralisme qui tout d'abord, nous le savons, le Canada ne saurait éluder. À poser, également, le problème de la liberté religieuse au sein de ce pluralisme et celui d'un œcuménisme élargi qui dépasse les relations entre chrétiens et englobe toutes les religions. Nous pourrions nous interroger à cette occasion sur le traitement des minorités religieuses à travers notre immense pays, y compris le Québec, ou un Hindou, par exemple, ne peut enseigner dans aucune commission scolaire catholique ou protestante.

Sans doute un indépendantisme pourra objecter qu'il est tout aussi possible et urgent d'entrer en dialogue avec les hommes du monde entier ou du moins avec nos voisins du Sud,

à Boston et New York, avant ceux de l'Ouest, à Winnipeg et Vancouver. Et pourtant l'estime que le Canada offre un terrain tout naturel et particulièrement propice à la rencontre, à cause de tout ce qui nous lie, l'histoire, l'économie, la politique. Je l'ai touché du doigt au Pavillon Chrétien. Cette réalisation sans précédent, d'hommes venus d'Eglises et de cultures différentes, n'aurait pas été possible, que je sache, dans un autre contexte que le contexte canadien, du moins dans un laps de temps aussi court. Le Canadien est habitué à vivre et à construire dans un contexte pluraliste et par surcroît difficile. Il est fils de pionnier et il ne recule pas devant l'inédit. Il fait confiance depuis un siècle et de parti-pris aux hommes qui s'associent à lui, si différents qu'ils soient de lui. Il a appris qu'il peut avoir confiance, sainement, optimistiquement, dans l'avenir.

Ce qui a été réalisé au Pavillon Chrétien, pourquoi ne pas le tenter dans le cadre élargi de la Conférence Interconfessionnelle Canadienne? À condition bien entendu de tirer les choses au clair et d'intervenir positivement et fermement, comme tout partenaire loyal d'un dialogue digne de ce nom.

Jacques-M. LANGLAIS, c.s.c.

Etudiant ou parasite ? ...

C'est là une question qu'interroguent on se pose devant la prise de position de certains étudiants. Ceux-ci croient travailler à l'avancement de la gratuité au niveau universitaire et par ricochet nuisent au reste de la gent étudiante. Malgré l'attitude dédaigneuse d'un petit nombre d'étudiants, les mérites et l'utilité de la campagne du prêt d'honneur ne sont plus à démontrer.

Nous savons que ce n'est pas ce qu'en pensent quelques "blancs-becs", probablement moins méchants que malins à qui l'expérience n'a pas encore prouvé que les petits ruisseaux font les grandes rivières. Ces dons généreux et spontanés de la part du grand public seront une aide précieuse à nombre d'étudiants capables de reconnaissance, même s'ils n'ont pas reçu la part du lion. Ces petits "monstres" qui dédaignent l'aide du prêt d'honneur et le considèrent comme une emprise, qui tout ou tard ne les empêchera pas de crever de faim, n'ont probablement pas fait le cheminement de pensée qui les amènerait à découvrir le risque de famine générale, si les gouvernements se rendaient compte que ces exigences de tous. Car cette part généreuse que vous réclamez vient toujours du gousset du contribuable, quel que soit le nom de la main qui la donne.

Les organisateurs et les donateurs du Prêt d'Honneur offrent aux étudiants leur sincère et franche collaboration. Tous se sont montrés généreux sachant combien leurs dons deviendraient précieux grâce à l'appui des caisses populaires. Tout cela même si tous ne savent pas le reconnaître.

Mme Paul DOUQUEREAU

Nominique

Le village historique de Chambly

Je regrette beaucoup la fermeture du village historique de Jacques de Chambly en raison du manque de fonds nécessaires à son maintien. C'est un projet d'une grande valeur culturelle et historique. Il regroupe la vie et les mœurs de cette partie de la province au 18^e siècle, région riche en souvenirs historiques.

Depuis le commencement du projet en 1962, il a reçu l'aide financière du gouvernement de la province, et cette aide devrait continuer.

W. E. Greening,

Montréal

Réglementer les enseignes

Je veux tout d'abord féliciter M. Jean-Noël Tremblay pour sa compétence et sa position à propos du dernier "massacre canadien" communément appelé "conférence fédérale provinciale".

Ce ministre démontre beaucoup de courage dans ses paroles et ses écrits mais ce courage pourrait-il se cristalliser par des faits et des actions pratiques? Je l'espère, car toutes les personnes intéressées par l'avenir linguistique du Québec recommandent une action directe et énergique. Je gouvernerai afin de redresser une situation qui n'a fait que trop longtemps l'objet de discours et de discussions interminables.

M. Marcel Masse annonçait, il y a quelque temps, qu'une loi serait déposée en Chambre

Une émission de grande classe

Le charme et la subtilité de Madame Nicole Germain, l'astuce adorable de Madame Lisa Payette et la forte personnalité de M. Claude Wagner, trois éléments capables de composer un menu savoureux qu'on a vu avec appétit et dont on gardera longtemps la nostalgie.

Je voudrais d'acquiescer à ce pouvoir de l'enseignement, éprouvé pendant cette courte demi-heure "Votre Choix" vendredi 11 novembre.

En évoquant, avec un égal plaisir ces trois personnages d'élite on comprendra que je veuille m'attarder à M. Wagner dont la confession à "Sa minute de vérité" nous a révélée une structure morale fidèlement reflétée par sa belle et imposante stature.

L'aisance d'expression, la culture de l'esprit, sa douceur, et sa fermeté, sa élégance, dénotent bien qu'il ne suffit pas à cet homme de poser des principes mais qu'il en fait, en toute circonstance, sa règle de vie.

Aux malaises actuels de notre société qui traitent avec eux tant de droits méconnus, tant d'abus monstrueux, il fait

Aimé THIBAUT

Saint-Jérôme

Le prêtre et le célibat

Comme épouse, le prêtre a choisi l'Eglise; comme époux, la religion a choisi le Christ. L'un a promis fidélité à l'Eglise, l'autre au Christ.

On ne peut admettre sans réticence que le prêtre prenne femme après avoir, de plein gré, choisi comme épouse l'Eglise. De plus, depuis bientôt deux mille ans, on nous

enseigne que notre religion est la seule vraie... Alors, ce serait faux, puisqu'on veut désormais marcher sur les traces du protestantisme.

Par le fait même, tout chrétien est affaibli dans ses convictions, ébranlé dans sa foi. Où allons-nous ?

Laura SAUVE,

Outremont,

A nos lecteurs

Encore une fois, nous publions aujourd'hui un nombre plus grand que d'habitude de "Lettres au Devoir". Depuis quelque temps, le courrier a été particulièrement volumineux et l'espace disponible, limité.

Plusieurs lecteurs pourraient se plaindre, avec raison dans bien des cas, du retard apporté à la publication de leurs lettres. L'objectif du "DEVOIR" est de publier dans la semaine qui suit leur réception les lettres qu'il lui est physiquement possible de reproduire.

Les lecteurs pourront cependant aider à maintenir une telle politique en réduisant sensiblement la longueur de leurs envois. Nous les invitons à se limiter à quatre cents mots.

La pension des vieillards

Si les journaux sont bien renseignés, on se met martel en tête à Ottawa pour arriver à réduire à sa plus simple expression l'augmentation de la pension des vieillards. On élabore des combinaisons savantes, des calculs compliqués, on additionne ou divise et on soustrait. On soustrait surtout.

Ces Messieurs d'Ottawa ne se sont pas fait torturer les meninges lorsque du jour au lendemain, sans consulter l'électorat, ils se sont voté et octroyé des augmentations de 60% et 80% d'une partie exempte d'impôt. Pas un n'a

songé à mesquiner et tout a passé comme une lettre à la poste.

Dans toutes leurs élocutions, Messieurs nos parlementaires oublient ceux qui, pendant 35 ou 40 ans, ont travaillé et contribué à un fonds de pension versant 5% de leur salaire, pour se constituer un revenu un peu confortable pour leurs vieux jours. Que fait une pension de retraite de \$200, obtenue, disons en 1943? Pendant que les salaires augmentaient de 50% et plus pour répondre aux conditions de l'inflation, la retraite de \$200, se dépréciait d'année en année, de sorte que, aujourd'hui, elle vaut à peine \$100. Qu'a-t-on fait pour aider les vieux à leur retraite? Un peu mieux que rien.

Je propose donc que l'augmentation de \$35 en question soit accordée, sans restriction, à tous ceux et celles qui sont en âge de la recevoir. Toute autre mesure restrictive serait chiche, mesquine, égoïste et révoltante!

E. LAGACE

Toronto

Le milieu canadien-français

Je suis non seulement perplexe mais aussi humilié. Voici un milieu de sang français pour devenir furieux quand je lis dans nos journaux anglais des choses comme ceci tout, j'ai un foyer anglais et je vis dans un milieu anglais!

Premièrement l'état de compte envoyé récemment par un garanté à un Anglais se lisait comme suit:

Debosser et remplacer front fender left.
Debosser et ajuster hood.
Poser windshield glass.
Redresser front bumper left.
Debosser et remplacer oil pan.

Mais qu'attendons-nous pour faire un peu de progrès? Y a-t-il un effort qui se fait dans ce domaine? Nous ferons rire de nous quand tous ces touristes que nous attendons en 1967 iront au garage!

Deuxièmement l'critique littéraire bien connu, monsieur Lawrence Sabbath demandait récemment dans le *Montreal Star* si les pièces de Marcel Dubé (surtout la dernière) et les livres de nos romanciers de crivraient vraiment le milieu canadien-français "en famille". A son avis, si on en croit les pièces et les bouquins, tous remplis d'érudition, etc. etc. etc., les chercheurs scientifiques du Rapport Kinsey auraient bien pu étudier le milieu de la famille canadienne-française pour leurs recherches. Vous voyez ça? C'est un peu révoltant que notre milieu soit ainsi jugé. A qui la faute?

Symboles royaux

Selon un communiqué publié le 18 novembre dernier, il est possible que le gouvernement de l'Union nationale supprime la couronne qui surmonte présentement les armoiries de l'Etat du Québec.

Il faut féliciter, je crois, les quelques ministres et hauts-fonctionnaires qui caressent ce projet, et il faut encourager fortement le gouvernement du Québec à le réaliser sans délai.

A ceux qui pourraient penser qu'il n'y a pas de quoi fouetter un chat, il convient de rappeler que la couronne qui surmonte les armoiries du Québec est celle des Souverains d'un royaume dont nous ne faisons plus partie: c'est-à-dire le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Cette couronne d'ailleurs — qu'on appelle parfois couronne d'Angleterre ou couronne britannique — n'est-elle pas conservée, depuis des siècles, à Londres, capitale du Royaume-Uni?

L'automobiliste a droit à un constat fait par des personnes impartiales, soit les policiers. Qu'on s'organise pour trouver le personnel adéquat. Peut-être qu'en diminuant ces sangsues de l'automobiliste qui distribuent des tickets de \$5.00 tant qu'ils le peuvent et, avec un manque de compréhension pour ne pas dire d'humilité...

J. RICHARD

Montréal

Police et accidents mineurs

Faisant suite à la déclaration du directeur Gilbert selon laquelle les policiers ne prendraient plus de rapport lors d'accidents mineurs, je me demande s'il n'y aurait pas lieu, vu la pénurie de personnel, d'affecter plus de policiers à la circulation plutôt que de les entasser dans les bureaux à faire de la cléricature qui ne requiert peu ou pas la formation d'un policier.

Tout de même s'il est un temps où l'automobiliste se sent désarmé et inquiet c'est bien lors d'un accident, mineur ou pas. Essayez d'obtenir les témoignages à peu près per-

André PAYER

Drummondville

tels que les voit le lecteur

Quelques propos sur la femme moderne

A une émission de télévision récemment, émission québécoise populaire, une animatrice très jolie et très évoluée, posa quelques brèves questions sur la femme en Suède. Voici une question: "Il y a grande liberté sexuelle dans votre pays, n'est-ce pas?" Un instant plus tard, elle dit: "Il y a une vie de famille très intense en Suède, n'est-ce pas?"

Je n'ai pas fait d'études psychologiques ou sociologiques, et je ne suis pas une femme émancipée, je suppose. Mais, je ne suis pas naïve, non plus. Comment donc peut-on concilier liberté sexuelle et vie de famille intense?

J'ai beaucoup réfléchi sur l'entrevue en question. A mon humble avis, la femme moderne est à se perdre dans son désir de liberté. Avec une remarque en plus: Malgré tout ce qu'elle a gagné depuis plusieurs décennies, la femme moderne n'a pas la paix intérieure. Ceci se révèle d'une foule de manières: ce serait trop long à énumérer ici. Elle se livre avec frénésie dans sa lutte constante pour une liberté encore plus complète. Elle parle de droits, de liberté, d'égalité, d'émancipation, d'indépendance, et JAMAIS, elle ne parle de ce que la vraie femme adulte doit incarner ou de la forme de la pensée de la femme. Elle explique tout simplement: il n'y a que la maternité qui nous sépare de l'homme. La forme de pensée de la femme lui échappe-to-

talement. Mais qu'est-ce qu'une femme? Que veut-elle dire quand elle chante sur tous les tons: IL FAUT ETRE FEMME D'ABORD.

Aujourd'hui, la femme moderne est un être tourmenté. Sa féminité, sa dignité, sa chaleur, sa confiance, sa grandeur d'âme, sa délicatesse, son charme naturel, son intuition et toutes les belles qualités inhérentes à la femme, sont perdus dans le labyrinthe des idées de Simone de Beauvoir, de Betty Friedan et de bien d'autres femmes qui se disent évolues et supérieures. M. Karl Stern, psychiatre et écrivain de renommée mondiale, a écrit dans

son livre "Flight From Woman" que ce qui a commencé comme un mouvement féministe finira par un esclavage pire que le premier.

L'égalité de droits ne veut pas dire nécessairement l'égalité de fonctions. Mais la femme moderne y met cette interprétation, a dit Ashley Montagu, anthropologue bien connu. Ne serait-il donc pas sage de s'arrêter un peu dans cette course et se demander honnêtement: où allons-nous? Il ne faudrait pas oublier que pour atteindre l'harmonie dans une vie, il faut un équilibre!

Mme Claire CAMPBELL,

A propos de Claire Martin

Mme Claire Campbell,

a le Devoir.

Madame, Je vous remercie d'avoir pris la peine d'exprimer pour nous l'opinion que nous avons de Claire Martin qui s'arroge — avec arrogance — le droit

de mépriser les vraies valeurs de la morale chrétienne qui ont fait de nous, Canadiens, la grandeur et la force de notre survie ethnique.

Marcelle A. Descarries,

Montréal

A propos de Claire Martin

Puis-je protester à mon tour contre le geste qu'elle a posé en divulguant au grand public toutes les misères de sa vie d'enfance? Si elle a pitié, elle lui sert de ressasser toutes ces douleurs et de rappeler que les misères et les manies d'un être qui fut tout de même son père

et qui avait certainement ses bons côtés quoi qu'elle en dise. Quand il faut mettre sa propre famille au blanc pour satisfaire une rancune cultivée et s'assurer fortune et renommée, c'est une déchéance!

Les méchancetés dont elle abuse les religieuses ont été essayées de l'éduquer sont également de fort mauvais goût. J'ai eu l'occasion de rencontrer une de ses compagnes de pensionnat qui m'a assuré que les incidents dont elle parle ont été fortement exagérés et que quelques-uns sont même le fruit d'une robuste imagination. On peut conclure que si l'auteur a exagéré du côté du ment, elle a pu le faire largement du côté maison paternelle. Mais évidemment cela donnait plus de piquant à l'ouvrage dont elle tirerait sa notoriété! A tout prix, il fallait bûcher!

C'est fait, et tout a bien marché! Mais on ne peut sans tristesse penser au succès incompréhensible de nos auteurs soi-disant dans le vent. Ce qui fait dire à Mathieu Galey dans "Arts et Loisirs" — ironiquement sans doute — que "les Canadiens sont loin des réveries de la Châtelaine et qu'ils s'en prennent avec un joyeux appétit à la famille, à la société, à la religion".

Claire Martin, prenez garde aux indigestions!

M. L. CLOUTIER,

Québec.

L'Expo à la parade de la coupe Grey

Expo 67. Service de publicité. Montréal, Que.

A l'intention du responsable de la délégation de l'Expo à la parade de la coupe Grey. Assez! Assez!

E. LAGACE

Toronto

Mme Claire CAMPBELL

Roger SABOURIN

Québec.

UN CADEAU

original pour le

Nouvel An

LE DEVOIR

Offrez un abonnement

à vos

AMIS - PARENTS

RELIGIEUX - EMPLOYÉS, Etc.

Postez ce coupon à C.P. 6033, Montréal 3

Tarifs annuels: livraison à domicile: \$25.00
Montréal, Québec, Lévis et banlieues: \$25.00
Ailleurs au CANADA: \$29.00 — A l'étranger: \$35.00

Recevez la somme de \$..... qui servira à abonner la ou les personnes suivantes:
(S.V.P. écrire en lettres moulées)

NOM

ADRESSE

"LE DEVOIR" sera parvenir en votre nom, une carte de souhaits au bénéficiaire

DONATEUR

ADRESSE

On obtient un supplément d'information en s'adressant à:
Service du tirage, "Le Devoir", 434 est. Notre-Dame — 844-3361

VOYAGES ET TOURISME

Vieux territoire mais jeune Etat américain

Hawaï est né il y a des millions d'années lorsque des volcans surgirent des eaux du Pacifique. Vers l'an 500 avant J.C., des Polynésiens venus d'autres îles éloignées du Pacifique-Sud — de Tahiti, précisent certains historiens, — furent ses premiers habitants. Quant à l'Occident, c'est en 1778 qu'il apprit son existence, lorsque le capitaine James Cook découvrit ces îles. En 1795, un guerrier hawaïen entreprit de faire l'unité politique de l'archipel; par la voix des armes, le roi Kamehameha I plaça les îles sous l'autorité d'un seul chef, la sienne.

La colonisation d'Hawaï par les Occidentaux débute en 1820 avec l'arrivée de missionnaires, accompagnés de marchands, de baleiniers et d'aventuriers. L'influence occidentale ne tarde pas à se faire sentir: la religion ancestrale, qui avait été abolie en 1819, est remplacée par la religion anglicane; la première

constitution du pays est proclamée en 1840 et transforme la monarchie semi-féodale existante en une monarchie constitutionnelle; des écoles sont ouvertes, les terres sont redistribuées, etc.

A la fin du 19^e siècle, une étape décisive est franchie rapidement: la monarchie est abolie (1893) et la république établie (1894); Hawaï, qui avait commencé de le réclamer en 1854, est annexé aux Etats-Unis (1898); une forme de gouvernement territorial est instaurée et un premier gouverneur est nommé (1900).

Hawaï attendra 60 ans avant d'être intégré complètement aux Etats-Unis. Enfin, le 12 mars 1959, le Congrès finit par accepter: Hawaï devient le 50^e membre des Etats-Unis d'Amérique.

Les progrès qui ont été réalisés depuis sont intéressants. Citons quelques chiffres à titre d'exemples:

- les dépenses totales que Washington

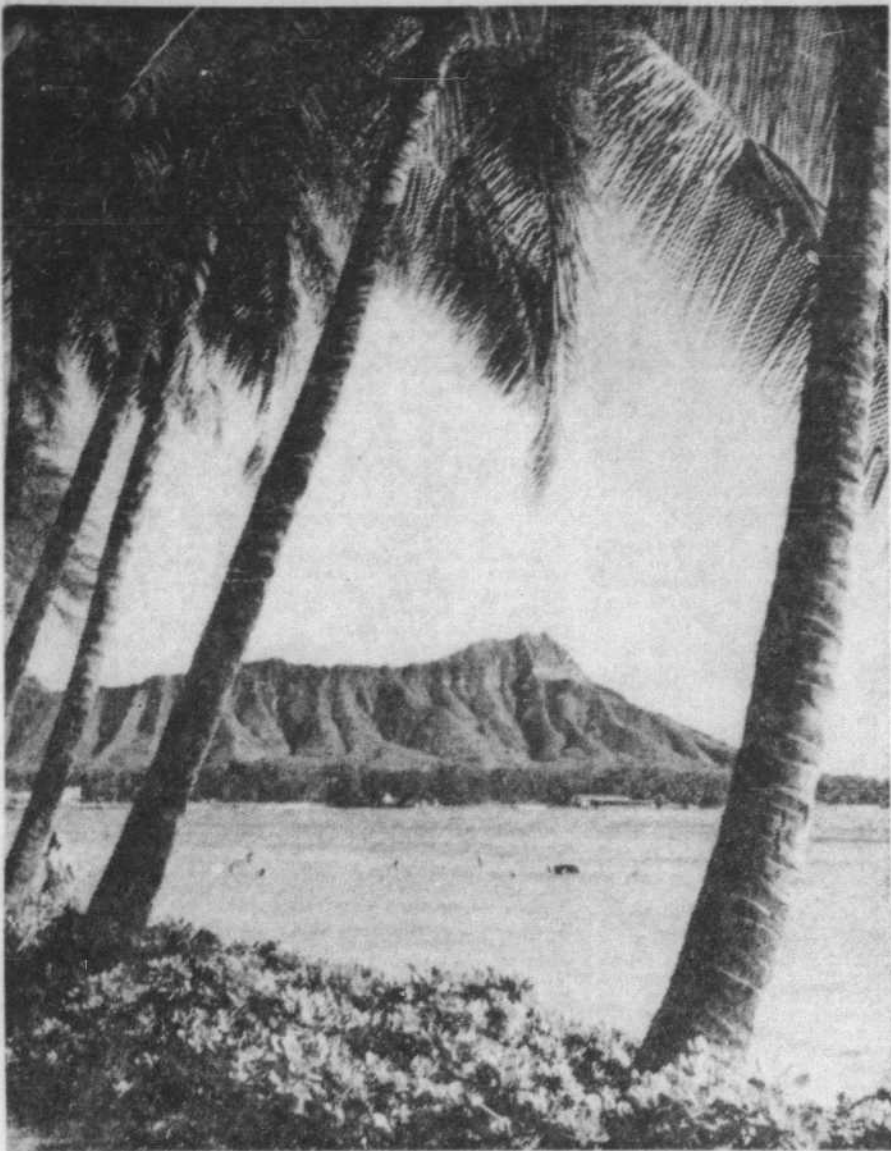
a faites à Hawaï en 1965 ont dépassé les \$500 millions: c'est une hausse de 27 p.c. au regard de 1960;

- le revenu personnel de l'ensemble des 760,000 Hawaïens était de \$2 milliards en 1965; comparé à 1960, c'est une hausse de 38 p.c., alors que la hausse pour l'ensemble des Etats-Unis durant cette période a été de 32 p.c.;

- le revenu par tête d'habitant était de l'ordre de \$3,000 par année en 1965: il était supérieur à la moyenne américaine.

- la main-d'œuvre active, qui représente le tiers de la population hawaïenne, a augmenté de 13 p.c. entre 1960 et 1965, alors qu'elle s'est accrue de 8 p.c. pour l'ensemble des Etats-Unis; le taux de chômage était de 4,5 p.c. à travers le pays.

J.L.



Des immenses palmiers, courbés par les vents du Sud, des montagnes volcaniques, une mer très vivante, c'est Hawaï, au climat surprenant. (Photo Canadien Pacifique)

Célébrer Noël en Terre Sainte

Pour plusieurs d'entre nous, les conditions d'un climat idéal à Noël, seraient des températures basses et des chutes de neige abondantes, tout au moins lorsqu'on voit cela de l'intérieur. Par contre, en Israël, durant cette période, plusieurs touristes profitent de l'absence de la neige pour visiter le pays sous un climat clair et doux.

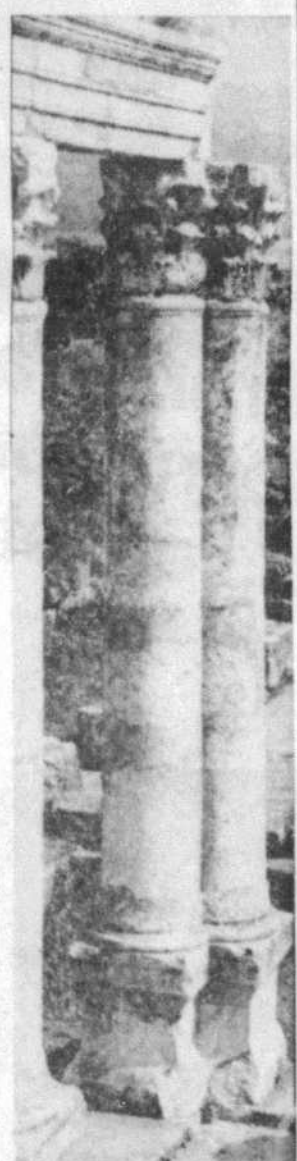
Cela ne signifie pas du tout qu'il n'y ait pas une atmosphère de fête. C'est là le moment idéal que choisissent plusieurs pèlerins pour visiter Israël car ils peuvent, d'une part, célébrer la fête de Noël à Jérusalem ou Nazareth et, d'autre part, visiter les sites historiques et bibliques, puisque le climat s'y prête bien.

Jérusalem et Nazareth sont situées sur des collines et la température, en hiver est au-dessus de 50 degrés F.; c'est donc une température agréable pour les excursions en gé-

néral. De plus, non loin de Nazareth, on peut même se baigner à Tiberiade, le long de la Mer de Galilée, à une température proche de 70 degrés F. Ou bien, alors, il suffit d'un simple vol à Eilat pour jouir de températures encore plus chaudes, de bains, de ski nautique et de plongée sous-marine, dans la Mer Rouge.

Mais, en retournant vers le nord, plusieurs pèlerins aiment assister à la messe de minuit à Nazareth, ville où vécut Marie et Joseph et dans laquelle Jésus passa sa jeunesse. Nazareth, aux rues pavées serpentant à travers la vieille ville avec ses étalages en plein air et ses maisons peintes à la chaux, collées les unes aux autres, n'est pas différente de Nazareth d'il y a 2000 ans. C'est une ville peu connue et, à la veille de Noël, elle se réveille pour ses hôtes; des

haut-parleurs diffusent des chansons de Noël tandis que les dignitaires de la ville sont au centre communautaire pour accueillir les visiteurs.



Les jolies colonnades, vestiges du temple de Capernaüm.

Le Canada recevra le congrès mondial lassallien en 1967

QUEBEC — "L'homme d'aujourd'hui, l'homme de demain, à la lumière de Vatican II" tel sera le thème du 4^e congrès mondial lassallien qui se tiendra dans quatre villes canadiennes, du 17 au 26 août 1967.

Ces assises réuniront plus de 2,300 délégués des quelque 50 pays où existent des associations d'anciens élèves des Frères des écoles chrétiennes, en plus de participants libres et de conseillers techniques.

Le congrès aura lieu à Québec pour ses trois premiers jours, puis à Trois-Rivières et à Ottawa, avant de se terminer à Montréal, selon ce qu'on fait savoir hier soir, au cours d'une conférence de nouvelles à Québec, Me Yves Prévost, représentant canadien au conseil mondial de l'organisme, et M. Charles Bélanger, régisseur général du congrès.

Le travail des congressistes se déroulera en trois langues, le français, l'anglais et l'espagnol.

LE SKI DANS LES ALPES EN SUISSE

EXCURSION DU 14 AU 30 JANVIER — \$660.00

Avec leçons de ski par des moniteurs diplômés

ZERMATT et PONTRESINA

Retour facultatif par Paris (4 jours)

En collaboration avec
SWISSAIR

Renseignements et inscriptions:

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION — Montréal 2 — Tél. 845-8221

Le Métro à notre porte... station McGill/Union

Voulez-vous découvrir

LE JAPON?

Voici l'occasion de le faire dans les meilleures conditions

TOUR EN EXTREME-ORIENT

Départ de Montréal le 29 mars 1967 par C.P.A.

Retour le 21 avril

- HONOLULU: 2 jours 1/2 de repos.
- HONG-KONG: 5 jours 1/2 de visites, repos, emplettes.
- JAPON: 15 jours dans un des plus beaux pays du monde. Villes d'art et métropoles. Excursions en montagne et croisières sur la Mer intérieure. Azalées et cerisiers en fleurs.

Voyage de haute qualité: "qualité Malavoy"

Petit groupe homogène, accompagnateur et guides choisis
\$1,989 tout compris

Dépliant illustré sur demande

Voyages
ANDRE MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
TEL. UN. 1-2485

La Maison aux milliers de références

Prenez un jet de CPA pour Amsterdam et passez une journée aux frais des Hollandais

Commencez votre voyage en Europe à Amsterdam où vous goûterez à la célèbre hospitalité des Hollandais, gracieuseté de l'Association touristique d'Amsterdam. Dès votre arrivée, vous êtes convié à un cocktail de bienvenue suivi d'une excursion sur les canaux, en embarcation à toit de verre (la meilleure façon de voir Amsterdam), et d'un concert donné par l'orchestre du Concertgebouw. On vous offre de nombreuses autres petites attentions, 20 en tout.

CPA vole sans escale de Montréal à Amsterdam, à peu de distance de la plupart des grandes villes de l'Europe.

De Montréal, il n'en coûte que \$335 pour une excursion de 14 à 21 jours. Mais un versement initial de 10% est suffisant pour obtenir un billet.

VOTRE JOURNÉE AUX FRAIS DES HOLLANDAIS COMPREND

- un cocktail de bienvenue
- un déjeuner Broodjeswinkel
- une visite à la maison de Rembrandt
- une visite à un club de nuit
- une visite dans une brasserie et dégustation
- une excursion de 75 minutes en bateau sur les canaux
- une visite au Rijksmuseum
- le choix de trois délicieux repas
- une visite à la maison d'Anne Frank
- une tournée de diamantaires
- ... et beaucoup plus.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

LES LIGNES AÉRIENNES **Canadien Pacifique**

CANADIEN PACIFIQUE - TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

VISITEZ LE PAVILLON CANADIEN PACIFIQUE - COMINCO À L'EXPO 67-DU 28 AVRIL AU 27 OCT. 1967

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

AU BON ACCUEIL
DES VOYAGEURS
DEPUIS 1930
26 PERSONNES
DE LANGUE FRANÇAISE
POUR MIEUX VOUS SERVIR

TRAVELAIDE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 — UN. 1-7272

VOYAGES ET TOURISME

A 2,000 milles de tout voisin, le "carrefour" du Pacifique: Hawaii

2,000 milles au sud: Tahiti et, 500 milles plus loin, les îles Samoa et Fiji. Environ 3,000 milles au nord: Anchorage (Alaska). Environ 3,000 milles à l'ouest: Mexico. Près de 5,000 milles à l'est: Hong-Kong. Ainsi perdues au cœur même du Pacifique, 122 îles volcaniques, dont sept ou huit seulement ont une certaine importance, s'agrippent depuis des millions d'années au Tropique du Cancer: c'est l'archipel d'Hawaii. Bien que situé à 2,000 milles au sud-ouest du continent nord-américain et à cinq heures de vol de San Francisco, Hawaii fait partie intégrante des États-Unis: c'est le plus jeune fils adoptif de l'Oncle Sam, le 50e membre de la Fédération américaine.

Il est 17.15. Voici une heure, les portes du quadrilatère se sont refermées. Le DC-8 de Canadian Pacific Airlines, pour la première fois, est en train d'accomplir, sans escale, la liaison Toronto-Honolulu: en tout, il lui faudra près de 10 heures pour franchir ces 4,700 milles.

Depuis le décollage, l'appareil n'a pas cessé de lutter pour atteindre l'altitude de 39,000 pieds qui lui assigne son plan de vol, plus encore pour crever cette épaisse couche de nuages qui obstrue le ciel de novembre, triste et lourd à porter. Enfin, il vient de réussir. Et juste à temps: très loin, là-bas, le soleil s'apprête à basculer, dans quelques minutes, il n'offrira plus aucune résistance et, splendide dans sa plénitude, la nuit s'étendra paisiblement sur l'horizon.

Avec la nuit, cette question qui me harcèle depuis l'aube, envahit de nouveau mon esprit, se fait plus pressante: pourquoi Hawaii, ce "carrefour du Pacifique", fait-il partie des États-Unis au lieu d'être un État indépendant?

Ce n'est pas tant l'aspect plutôt théorique de cette question qui m'intéresse. C'est l'éclairage que sa réponse pourrait fournir à une autre question, vitale, celle-là, pour un Québécois: si Hawaii, éloigné comme il l'est des États-Unis par l'espace physique (la distance et l'eau) et par les traits physiques et culturels de ses "natives", constitue une portion du territoire américain, pourquoi le Canada, qui côtoie les États-Unis pendant 4,000 milles et qui, comme eux, est principalement habité par des Occidentaux, mieux: par des WASP (White Anglo-Saxon Protestant), pourquoi, donc, le Canada est-il un pays distinct? Et le Québec, lui, qui est ancré près du cœur même du Canada et qui pourrait fort bien être, au plan culturel, ce qu'Hawaii, à première vue, est pour les États-Unis, pourquoi songe-t-il à quitter la fédération canadienne alors que l'autre vient de s'intégrer aux États-Unis?

Quatre jours à Hawaii ne permettent pas d'apporter une réponse satisfaisante à ces questions, mais seulement des éléments de réponse, des éléments qu'une impression générale relie entre eux.

Pendant plus d'un siècle, Hawaii a été colonisée de façon telle par les Américains que son économie a été complètement maîtrisée par eux et que sa culture polynésienne s'est effacée. Résultat: Hawaii est beaucoup plus américain aujourd'hui que polynésien. Des lors, rien d'étonnant à ce que, contrairement à la plupart des peuples colonisés d'Asie et d'Afrique, cette colonie ait décidé de s'intégrer complètement à la métropole plutôt que de s'en dissocier.

D'ailleurs, les Hawaïens auraient probablement payé cher cette pseudo-indépendance politique, accompagnée d'une totale dépendance économique. Au contraire, en s'intégrant politiquement, ils ont largement profité de la prospérité et du haut niveau de vie des États-Unis (voir article ci-contre), sans rien perdre, ou presque, dans le domaine culturel.

Bref, ils avaient tout à gagner, semble-t-il, d'une telle intégration. Au moment du choix, il ne s'agissait pas tant pour eux d'être ou de ne pas être Américains, mais d'être ou de ne pas être reconnus officiellement comme des Américains véritables. Parce qu'Américains, ils l'étaient déjà de facto.

En examinant à vol d'oiseau l'histoire politique et économique d'Hawaii, on peut même se demander si l'archipel était vraiment libre de choisir. Le glissement dans le giron américain, en effet, semble s'être fait progressivement et le plus normalement du monde.

Sur le plan politique, trois grandes étapes ont marqué cette évolution qui s'est échelonnée sur près d'un siècle et demi: l'arrivée des premiers missionnaires, en 1820, l'annexion aux États-Unis, en 1898, des ce moment-là, les jeux étaient faits; l'intégration totale, en 1959. (On trouvera plus de détails dans un article ci-contre.)

Sur le plan économique, beaucoup d'informations nous manquent. Trois choses sont cependant importantes à retenir:

1. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, Hawaii était essentiellement un pays agricole. L'agriculture reposait presque exclusivement sur deux produits: le sucre et l'ananas. L'industrie de la canne à sucre est née en 1835 à Hawaii, soit 15 ans seulement après l'arrivée des premiers missionnaires. L'industrie de l'ananas est née en 1901, avec la création de la Hawaiian Pineapple Company (aujourd'hui la Dole Company). Ainsi dès qu'elle a commencé de se commercialiser, l'économie hawaïenne est tombée sous le joug américain.

2. L'économie d'Hawaii a été longtemps dominée par cinq

passage largement les \$10 milliards par année et qu'elle ne cesse d'augmenter: qu'avec Tokyo et Hong-Kong, Honolulu est l'un des pôles du "golden triangle" et peut facilement servir aussi bien l'Asie et l'Océanie que l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

Sur le plan militaire, il ne suffit pas de rappeler la célèbre attaque surprise des Japonais contre Pearl Harbor, le 7 décembre 1941. Le camp Smith, érigé sur une montagne qui surplombe le port de Pearl Harbor, en banlieue d'Honolulu, est le centre nerveux des opérations militaires américaines dans le Pacifique, soit un territoire de 50 millions de milles carrés dans lequel se trouve le Vietnam. Les dépenses militaires à Hawaii se sont élevées à \$460 millions en 1965. Elles constituent l'élément numéro un de l'économie hawaïenne et sont loin en avant des trois autres éléments majeurs de l'économie: le tourisme (\$265 millions en 1965), le sucre (environ \$160 millions par année) et les ananas (\$120 millions par année).

Prochain article: Hawaii vu sous l'angle culturel et touristique.

de notre envoyé spécial
Jules LeBlanc



CE SERA DE NOUVEAU L'ÉTÉ EN CROISIÈRE "EMPRESS" AUX ANTILLES

Vous naviguez à bord du luxueux paquebot amiral du Canadien Pacifique, l'"Empress of Canada". Vous explorez des îles merveilleuses. Les jours sont chauds et ensoleillés, les nuits sont fraîches et étoilées. Nombreuses activités: natation (le "Canada" a deux piscines), soirées dansantes, spectacles, réceptions. La cuisine est exquise. Allez! vous vous réjouirez de ce second été. Choix de sept croisières merveilleuses "Empress".

DÉPARTS DE NEW YORK—saison 1966-67: 10 déc. (11 jours); 22 déc. (12 jours); 19 janv. (15 jours); 4 fév. (13 jours); 18 fév. (19 jours); 11 mars (12 jours); 24 mars (9 jours).

Tarifs à compter de \$265
Consultez votre agent de voyages ou un bureau du Canadien Pacifique.

Regardez "Quatre extraits d'opéra", dans le cadre des "beaux dimanches", à Radio-Canada, le 4 décembre. En vedette, Joseph Rouleau, Colette Boky, Constance Lambert et Robert Savois.

VOYAGEZ AVEC LE
Canadien Pacifique

TRAIN / CROISIÈRE / BATEAU
AVIONS / AUTOS / VOYAGES
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT
LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

expo67

CANADIEN PACIFIQUE
COMINCO



Image traditionnellement hollywoodienne des jolies Hawaïennes: le collier de fleurs, le yukulele, et la souris au large qu'artificiel.

grandes compagnies. A tel point que les "Big Five" d'Hawaii sont légendaires. Dans un public reportage que le "New York Times" a publié au début d'octobre, un article consacré à l'influence que Wall Street a exercée sur le développement économique de l'archipel polynésien parle ainsi des "Big Five":

"Jusqu'à ces 20 dernières années, dit-il, les financiers qui contrôlaient ces cinq compagnies — qui étaient toutes dans l'industrie du sucre, la plus importante d'Hawaii à l'époque — considéraient que les "Big Five" maîtrisaient virtuellement chaque phase du commerce dans les îles. Ils ont développé l'économie la plus avancée qu'on puisse trouver dans tout groupe d'îles du Pacifique, mais plusieurs considéraient qu'ils ont dirigé Hawaii comme si c'était leur propre domaine privé."

Bien entendu, l'article sur Wall Street conteste ce dernier point: "Cette image ne renvoie pas entièrement sur les faits", précise-t-il. Toutefois, le fait qu'il mentionne l'existence de cette image ne manque pas d'être révélateur.

3. Hawaii est un carrefour et une voie d'accès: "At the crossroads of the Pacific", "Gateway to the Pacific", proclament à son sujet les slogans publicitaires. L'archipel prend ainsi une valeur stratégique à un double point de vue: pour le commerce international et pour les forces armées. Sur les deux plans, les États-Unis étaient très intéressés.

Au sujet du commerce international, qu'il suffise de mentionner: d'une part, que la valeur commerciale des produits qui traversent le Pacifique de

déjeuner dans le

Rapido

Montréal-Toronto

Départ de la gare Centrale tous les jours à 08:00 h (5h a.m.). Durée du parcours: 4h 59 min. Voitures coach et voitures: salons spacieux. Service de restaurant. Billet simple en voiture coach les jours de tarif Rouge: \$8.20. Pour de plus amples renseignements sur le service Rapido à Toronto et à Québec, communiquez avec votre agent de voyages accrédité par le CN ou un bureau des ventes voyageurs du CN.



Dans un geste plein d'élégance et de noblesse, un pêcheur polynésien lance son épervier dans l'océan moins pacifique qu'on ne le nomme. (Photo Canadien Pacifique)

TOURS FABULEUX de 21 JOURS par

IBERIA
Lignes aériennes d'Espagne

L'ESPAGNE et MAROC \$911:
L'ESPAGNE et les ILES CANARIES \$843:

LES PRIX COMPRENNENT:
LES DATES de DÉPART:

Pour brochure gratuite vérifiez avec votre agence de voyages ou écrivez **IBERIA** Lignes aériennes d'Espagne 1117 Ste-Catherine ouest, Montréal

CALENDRIER DES CROISIÈRES CUNARD aux pays du soleil

22&28 DÉC. QUEEN ELIZABETH Croisières de Noël et du Jour de l'An à Nassau. Départ de New York. 3 jours. A compter de \$180.	22 DÉC. CARMANIA Croisière de Noël. Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Port-au-Prince, Aruba, St-Thomas, San Juan. 11 jours. A compter de \$315.	23 DÉC. FRANCONIA Croisière de Noël. Départ de New York pour St-Martin, St-Thomas, San Juan. 10 jours. A compter de \$275.
3 JAN. CARMANIA Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Aruba, la Barbade, la Martinique, Port-au-Prince. 6 jours. A compter de \$140.	4 JAN. QUEEN ELIZABETH Départ de New York pour St-Thomas, Port-au-Prince, Aruba, la Martinique, San Juan. 11 jours. A compter de \$330.	7 JAN. FRANCONIA Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Port-au-Prince, Kingston, San Juan, St-Thomas. 9 jours. A compter de \$200.
10 JAN. CARMANIA Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Aruba, la Barbade, St-Thomas, San Juan. 12 jours. A compter de \$310.	17 JAN. QUEEN ELIZABETH Départ de New York pour Nassau, St-Thomas, Curaçao, la Guinée, la Trinidad, la Barbade, la Martinique, Port-au-Prince. 13 jours. A compter de \$490.	18 JAN. FRANCONIA Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Port-au-Prince, Aruba, la Martinique, San Juan. 11 jours. A compter de \$275.
24 JAN. CARMANIA Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Aruba, la Barbade, St-Thomas, San Juan. 12 jours. A compter de \$200.	26 JAN. CARONIA CROISIÈRE 1967 AUTOUR DU MONDE. DÉPART DE NEW YORK. 22 PORTS. 93 jours. A compter de \$2,895.	30 JAN. FRANCONIA Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Aruba, la Guinée, la Barbade, St-Thomas, San Juan. 13 jours. A compter de \$240.
13 FÉV. FRANCONIA Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Aruba, la Barbade, la Martinique, St-Thomas, San Juan. 13 jours. A compter de \$430.	17 FÉV. QUEEN MARY NEW YORK-NASSAU. 5 jours. A compter de \$190.	21 FÉV. QUEEN ELIZABETH CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE. DÉPART DE NEW YORK. ESCALE DANS 13 PORTS. 37 jours. A compter de \$1,350.
25 FÉV. CARMANIA Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Kingston, Cristobal, Aruba, la Barbade, la Martinique, St-Thomas, San Juan. 13 jours. A compter de \$430.	2 MARS FRANCONIA Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Curaçao, la Barbade, Santa Lucia, la Martinique, Antigua, St-Thomas, San Juan. 14 jours. A compter de \$400.	14 MARS CARMANIA Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Aruba, la Barbade, St-Thomas, San Juan. 12 jours. A compter de \$310.
28 MARS CARMANIA Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, San Juan, St-Martin, Port-au-Prince. 10 jours. A compter de \$260.	8 & 17 AVR. CARMANIA Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, San Juan, St-Martin, Port-au-Prince. 8 jours. A compter de \$195.	5 MAI CARONIA CROISIÈRE DE PRINTEMPS EN MÉDITERRANÉE. 16 PORTS. 41 jours. A compter de \$1,175.
24 JUIL. FRANCONIA Croisière "Centenaire". Départ de Montréal et Québec pour Boston, les Bermudes, Charleston, St-Pierre, St-John. 12 jours. A compter de \$325 (can.).	8 AOÛT CARMANIA Croisière sur le St-Laurent. Départ de Montréal et Québec pour la Saguenay et St-Pierre-et-Miquelon. 8½ jours. A compter de \$169 (can.).	Voyez une agence de voyage

Pour les plus belles croisières Les prix sont indiqués en dollars USA sauf indication contraire

CUNARD

SIÈGE SOCIAL: 465, RUE SAINT-JEAN, MONTRÉAL; SUCCURSALE: HÔTEL REINE ELIZABETH, 940 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL, TEL.: 849-5651. (BUREAU OUVERT LE SAMEDI MATIN)

VOYAGES ET TOURISME

Les compagnies canadiennes se lancent dans l'inutile et incompréhensible guerre des prix du transport aérien

par Yves Margraff

C'est à croire que les compagnies canadiennes d'aviation n'ont rien appris de la récente rencontre des agents de relations extérieures des sociétés I. A. T. A. qui s'est tenue à Montréal. L'association internationale des transporteurs aériens (qu'il ne faut pas confondre avec l'Organisation internationale de l'aviation civile qui a également son siège à Montréal, mais groupe, à l'encontre de l'IATA, des gouvernements plutôt que des compagnies), l'Association en question, quoi qu'on pourrait en penser, n'a pas pour but d'établir un cartel, mais bien plutôt d'obliger chacun de ses membres à garantir au client un service sûr, court, confortable, répondant à des normes internationales. L'I. A. T. A. empêche la concurrence déloyale, sur le plan des extras par exemple, à laquelle pourraient être tentées de se livrer les compagnies nationales des pays les plus riches.



Du point de vue sécurité, du point de vue assurance (on se souvient des récentes discussions sur l'indemnisation minimale aux victimes des accidents d'aviation), les membres de l'I. A. T. A. consentent à appliquer des règles standard. C'est donc, en définitive, le client voyageur qui profite de ces obligations prises d'un commun accord par les compagnies.

C'est évidemment au chapitre des tarifs que les discussions sont généralement les plus ardues entre les transporteurs membres. La concurrence étant

ce qu'elle est, les compagnies se servent couramment de prétendues "propositions de réductions" pour faire parler d'elles. En réalité, elles savent toutes que si elles annoncent "les plus bas prix" sur telle ou telle ligne, leurs concurrents vont immédiatement s'aligner sans la moindre difficulté. C'est donc l'annonce de réductions, et non les réductions elles-mêmes, qui constituent l'élément publicitaire d'une guerre des prix. Il s'agit du reste de "guerre", sorte de prise de bec pour la galerie.

C'est la Pan American qui a relancé l'offensive récemment en annonçant, un peu hypocritement d'ailleurs, ce que je persiste à appeler de "fausses réductions" de tarifs. Nous avons commenté l'annonce de PanAm, dans notre livraison de samedi dernier, en soulignant notamment que les propositions de la compagnie américaine ne s'appliquaient qu'aux voyages à forfait, c'est-à-dire à l'achat d'un titre de transport accompagné d'autres services payables d'avance comme le logement, des repas, des visites guidées, etc. C'était déjà, sinon malhonnête au moins fallacieux, que d'invoquer l'argument des prix "les plus bas jamais pratiqués sur l'Atlantique".

Mais il faut croire que certains publicitaires croient à ce genre de propagande puisque les compagnies canadiennes Air Canada (Etat) et Canadien Pacifique (privée) ont annoncé, elles aussi, cette semaine, leur intention d'appliquer l'an prochain, les prix les plus bas.

Dans un vaste communiqué qui tente du reste de faire vibrer la corde patriotique en invoquant le Centenaire qu'on met décidément à toutes les sauces, Air Canada publie des prix que le rédacteur compagne froidement avec les prix les plus bas actuellement pratiqués. C'est ainsi qu'on présente, dans ce communiqué, incidemment curieusement "torché" en français, un Montréal-Londres et retour à \$234, soit une "réduction" de \$65 sur le tarif actuel et une réduction qui se veut alléchante de \$382 sur un Vancouver-Moscou.

Un peu plus honnêtement que la Pan Am pourtant, Air Canada précise qu'il s'agit de tarifs I.T. (Including Tour) et que les nouveaux prix ne seront valables qu'en addition de services pour une valeur d'au moins \$76.

Ceci revient à dire (et vaut d'être souligné avec une certaine insistance) que le voyageur canadien qui voudrait aller passer deux semaines dans sa famille à Londres ne pourra pas se prévaloir de ces tarifs fallacieusement réduits. D'autant plus qu'ils ne s'appliquent qu'aux groupes de 10 personnes et plus qu'il appartient au voyageur ou à l'agent de voyage de former une réservation dans "cette gentille petite pension de famille pas chère" qui n'accepte pas le paiement par "voucher" (bon d'échange).

Ces réductions proposées, on le voit, sont tributaires de telles conditions qu'elles ne pourront vraiment pas profiter à la majorité des usagers.

Meitons quand même que ce soit de bonne guerre (publicitaire) d'essayer d'autant qu'il reste toujours à la compagnie la possibilité d'annoncer, si la conférence I.A.T.A. sur les tarifs (Rome, 6 décembre) fait crever le baudruche: "Nous avons essayé, nous avons proposé véritablement les prix les

plus avantageux, mais nos concurrents s'y sont opposés". Or, cet argument ne tient pas. On a vu que toutes les compagnies desservant le Canada alignent automatiquement leurs prix. L'avantage de desservir l'ensemble du territoire n'en est même pas un véritable pour Air Canada puisque si une compagnie européenne par exemple, vend un Paris-Vancouver et retour, il y aura partage de la recette du tronçon canadien entre la compagnie émettrice du billet et la compagnie transporteur. Cette règle est du reste valable partout dans le monde.

Mais tout cela, encore une fois, ce sont des manœuvres publicitaires, qui ne mentent que par omission (péchés véniels).

Ce qui surprend davantage, dans cette guerre des prix et singulièrement dans cet alignement des compagnies canadiennes sur les compagnies américaines, c'est son inutilité, particulièrement en 1967. Tout indique en effet, d'indiscutable façon, qu'en 1967, Air Canada (mais pas seulement Air Canada) sera en sous-capacité sur l'Atlantique-Nord. La compagnie et des compagnies étrangères manqueront d'appareils. Cette pénurie de sièges dépend, bien sûr, du surcroît de demandes que provoquera l'Expo, mais surtout d'un manque cuisant de matériel volant.

Toutes les livraisons d'appareils de la Douglas sont en retard. Certains avions ne peuvent être livrés parce que leurs réacteurs ne sont pas finis. D'autres sous-entrepreneurs de la Douglas Corporation accusent des retards de fournitures de l'ordre de plusieurs mois.

Il est facile d'imaginer que la guerre au Vietnam n'est pas étrangère à cette désorganisation de l'industrie aéronautique américaine qui se traduit du reste de cuisante façon dans la cote boursière.

Or, les "propositions" de tarifs réduits d'Air Canada seraient applicables toute l'année, y compris bien sûr, durant les mois de pointe où l'on manquera d'appareils. Dès lors, pourquoi proposer de telles réductions alors qu'il serait beaucoup plus sain, économiquement d'en consentir d'importantes hors-saison.

Dans le cas précis de 1967 pour le Canada, pour Montréal, il est évident que les mois de juillet et août seront plus chargés que les autres. Cela compliquera l'accueil, cela compliquera le logement. Alors, pourquoi ne pas plutôt proposer des réductions sensibles applicables avant le 15 juin et au-delà du 15 septembre. On imagine la publicité touristique, les avantages certains que pourrait en tirer le Canada:

"Visitez Montréal et son Expo avant les grosses chaleurs et la foule du plein été... Visitez Montréal et son Expo en fin de saison quand la nature canadienne offre ses merveilles, ses paysages, sa chasse... Profitez des prix particulièrement avantageux de transport et de séjour... ou, pour reprendre, à l'envers, un fameux slogan d'Air Canada: "Visitez le Canada des Canadiens!"

A moins bien sûr, ce qu'on n'est pas loin de croire, que toute cette histoire ne soit qu'une "guerre publicitaire" qui n'a pas plus de rapport avec la réalité des intentions que n'en a, avec la réalité des faits, la pureté d'un avion ou le pouvoir anticancéreux d'un dentifrice ni pire ni meilleur qu'un autre.

Washington "simplifie" les formalités

La récente décision du gouvernement des Etats-Unis de permettre aux citoyens de presque tous les pays de traverser leur pays sans visa, avait été préconisée par A. Lawrence Young, secrétaire de l'Association du transport aérien international. Il a déclaré: "C'est une bonne nouvelle, aussi bien pour les voyageurs que pour l'IATA, puisqu'il s'agit d'une autre victoire dans la lutte contre les formalités. Quelques pays, en Europe surtout, ont adopté des facilités analogues et s'espèrent que ceux qui exigent encore des visas des passagers en transit suivront l'exemple des Etats-Unis."

D'après les règlements modifiés américains, les passagers détenteurs de réservations confirmées pour un aller simple, peuvent rester aux Etats-Unis jusqu'à cinq jours sans visa.

Présence du film touristique canadien à l'étranger

OTTAWA — La télévision américaine a fait, cette année, un accueil extraordinaire aux films touristiques canadiens en couleurs. Le nombre d'émissions de ces films a augmenté de 68.1 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Comme tous les films touristiques canadiens sont en couleurs, on peut s'attendre à ce que cet essor sans précédent se continue l'an prochain.

Tel est l'un des points saillants du rapport présenté, au nom de l'Office national du film, par le commissaire adjoint du gouvernement à la cinématographie, M. Roland Ladouceur, à la 21e conférence fédérale-provinciale sur le tourisme qui vient d'avoir lieu à Ottawa.

Depuis le début de l'année, les films touristiques canadiens ont fait l'objet de 141,000 représentations aux Etats-Unis, de-

vant un auditoire global de 5,708,310 spectateurs, sans compter le public rejoint par les 2,653 émissions à la télévision.

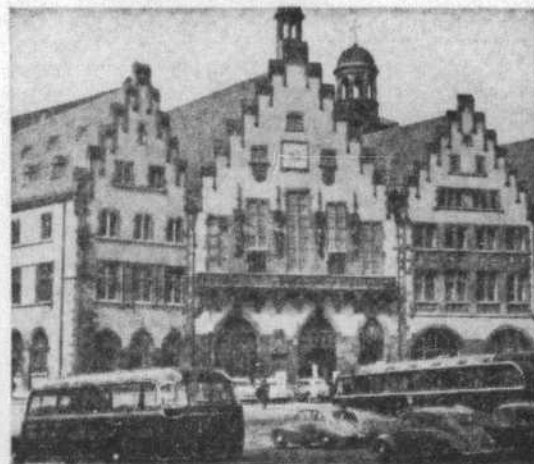
Il vaut la peine de relever en fin du rapport présenté par l'Office national du film que Paris a reçu récemment un agent permanent de distribution de films touristiques canadiens. Il dispose de 283 exemplaires de 30 films différents.

Air Canada repart de plus belle à...

Paris



Francfort



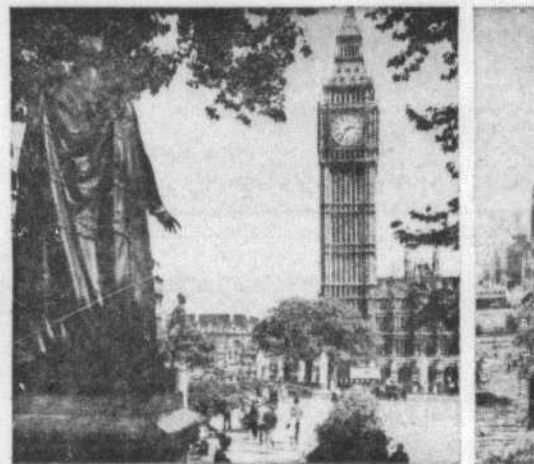
Moscou



Copenhague



Londres



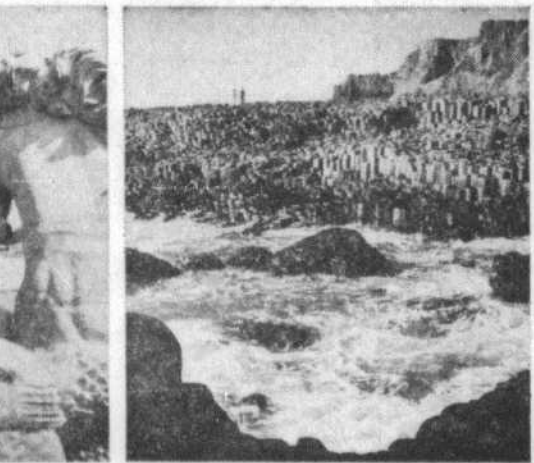
Glasgow



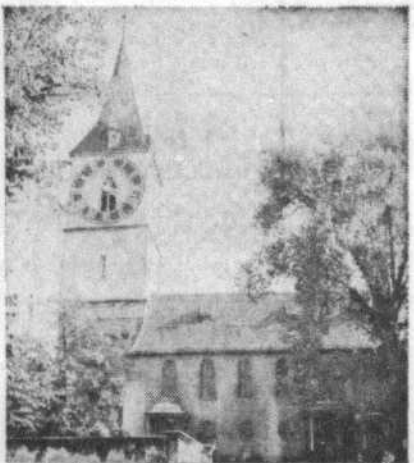
Vienne



Shannon



Zurich



...re-bonjour, Europe!

Air Canada a retrouvé ses ailes: France, Allemagne, U.R.S.S., Danemark, Angleterre, Ecosse, Autriche, Irlande, Suisse. Neuf plaques tournantes vers toute l'Europe. Aujourd'hui comme hier, Air Canada relie plus de villes canadiennes à plus de destinations européennes que toute autre compagnie aérienne.

AIR CANADA



LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

VOYAGES

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

EUROPE — ANTILLES
MEXIQUE — FLORIDE
SERVICE GRATUIT

TRAVELAIDE

B.-A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARIS, SEC. GENERAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 — UN. 1-7272



Théâtre en Suisse

BERNE — A côté du Théâtre municipal, du Théâtre de l'Atelier et de trois théâtres caveaux installés dans la vieille ville, un nouveau théâtre de poche a ouvert ses portes dès le début de la saison. Le "Théâtre Intime" — c'est son nom — peut recevoir 80 spectateurs. Il prétend au genre boulevardier et annonce des pièces émollientes.

Cadeau voyage Air France

"Quel cadeau lui faire, cette année, pour Noël?" Combien de fois entend-on cette phrase rituelle d'une année à l'autre et combien de maux de tête cause-t-elle à ceux qui désirent donner, mais manquent d'inspiration quand arrivent ces moments d'importante décision? Il existe, cette année, une façon originale de résoudre ce problème. Air France vient en effet de créer le cadeau "Bon voyage" transatlantique. Par l'entreprise des bureaux de vente d'Air France ou de tout agent de voyage, on peut facilement faire parvenir un billet au domicile même d'un ami ou d'un parent demeurant dans n'importe lequel des 62 pays desservis par cette compagnie aérienne.

Langoustes apartheid

NATIONS UNIES, N.Y. — Les délégués à l'Assemblée pourront manger de la langouste au restaurant des Nations unies, sans arrière-pensée ni arrière-pensée. Le représentant du Ghana s'était plaint d'avoir perdu l'appétit en voyant de la "langouste d'Afrique du Sud" au menu du restaurant des délégués. Comment pouvons-nous adopter des résolutions interdisant le commerce avec l'Afrique du Sud et les saboteurs armés, avait demandé M. Appiah. Le lendemain, le restaurant rectifié ses menus. La langouste a été baptisée de "Nouvelle-Zélande". Il paraît d'ailleurs qu'elle n'avait jamais été sud-africaine, mais qu'il s'agit d'un "nom générique" comme la "solde de Douvres" qui est pêchée au large de la côte américaine.

Calendrier 67

Le comité du tourisme du conseil économique régional de Jonquière mettra sous presse, dès les premiers jours de décembre 1966, la deuxième édition de son calendrier des événements touristiques. Cette édition "hiver-printemps" couvrira la période du 1er janvier au 1er mai 1967. Le comité a l'intention de faire imprimer cinquante mille copies de cet ouvrage publié dans les deux langues officielles du pays. La première édition, celle de juin 1966, pour les mois d'été, a remporté un vif succès grâce aux renseignements fournis par les quelque 150 sociétés régionales qui s'occupent à divers titres, de l'industrie du tourisme.

De retour de Prague, Anne-Claire Poirier nous dit:



La vedette du film, Lyette Bourassa-Desjardins dont on suit l'évolution tout au long d'une deuxième grossesse et plus tard, après le retour au travail et les problèmes que cela entraîne.

Un gala de mode canadienne au profit des déficients mentaux

Un gala de la mode canadienne, dont les bénéfices seront versés à une œuvre de bienfaisance, clôturera le 9 février prochain la version du Centenaire du défilé bi-annuel de la collection nationale. Une centaine d'ateliers de Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver participeront à cette vaste présentation de prêt-à-porter canadien.

NAISSANCE

GOITLIEB — A Marc et Suzanne (née Côté) est né un garçon le 29 novembre 1966 au Baptist Hospital, Winston-Salem, en Caroline du Nord.

L'ORGUEIL DE LA BOURGOGNE



VINS FINS SIGNÉS
THORIN
UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

MOULIN À VENT
(430-H) la bouteille \$3.45

MÂCON SUPÉRIEUR
(430-B) la bouteille \$2.05

CHABLIS
(447-G) la bouteille \$2.80

PRODUIT DE FRANCE
Office Général des
Grandes Marques, limitée

On remet en question le système des garderies d'État: elles auraient des répercussions néfastes sur les enfants

(une entrevue de Renée ROWAN)

Anne-Claire Poirier, l'une des seules femmes metteur en scène au Canada, tourne actuellement un long métrage, à l'Office national du film, sur la maternité et ses conséquences immédiates et lointaines dans la vie d'une femme. "C'est un document humain sur l'état d'être femme au vingtième siècle" explique la jeune cinéaste qui a deux enfants, Frédéric, deux ans, et Yvonne Catherine, un an.

Le journal d'une femme enceinte

L'an dernier, alors qu'elle attendait son deuxième bébé, elle livra aux téléspectateurs de Femmes d'aujourd'hui, son journal de femme enceinte. C'est donc à partir d'expériences personnelles, mais vues à travers une autre jeune femme (Lyette Bourassa-Desjardins elle-même enceinte d'un deuxième enfant au moment où le film a été tourné) qu'elle raconte les réalités de la maternité, les joies et les problèmes que cela entraîne depuis l'émotion des premiers jours où l'on sent une vie nouvelle en soi en passant par les longs mois d'attente et le retour à la vie active.

Le personnage principal du film, une jeune étalagiste dans un grand magasin est, comme Anne-Claire Poirier, aux prises avec les multiples problèmes que suscite le double métier de mère de famille et de femme de carrière. Elle a poursuivi son travail après le mariage et la venue du premier enfant. Elle le désire continuer car elle aime son métier, mais s'inquiète, luttant, s'interroge, cherche des solutions. Quand le nouveau bébé arrive, les difficultés ne font que s'accroître. Elle découvre de façon plus aiguë encore l'existence d'organismes sociaux qui aideraient la femme qui travaille à se libérer partiellement.

Tourner ce film constitue pour moi une espèce d'évolution intérieure, admet spontanément Anne-Claire Poirier. Au début, je réclamaux beaucoup de choses à la société. A mesure que le film avance, le me rends compte qu'au fond, c'est une situation qui demande une réflexion, une solution individuelle. Je réclamaux de la part de la société qu'elle règle mon problème et celui de toutes les femmes qui travaillent, qu'elle s'en occupe quasi exclusivement. C'est pourquoi je suis allée à Prague où tout semblait être réglé pour le mieux, où l'État a pris en main le problème des femmes mariées au travail.

La Tchécoslovaquie, on le sait, est un des pays, sinon le mieux organisé sur le plan garderies et maternelles d'État. Quatre-vingt pour cent des femmes entre 19 et 26 ans travaillent. Ce fort pourcentage baisse légèrement pendant la période des maternités chez la femme, mais reste encore très élevé. Lorsqu'une femme accouche, elle a droit à un an de congé (dont 6 mois payés, 6 mois de congé sans solde) après quoi elle est assurée de retrouver son poste. Les enfants sont acceptés dans les garderies dès l'âge de 3 mois et jusqu'à 3 ans, puis ils vont dans les maternelles jusqu'à 6 ans. On trouve actuellement à Prague

185 garderies et plus de 500 maternelles. Malgré ce nombre imposant, il y a une liste d'attente de plus de 3.000 noms.

Les veuves, les divorcées, séparées ou célibataires ont la priorité, puis les familles dont les salaires sont les plus bas, comptant que les autres auront plus de facilité à s'organiser. Le coût des garderies et maternelles est en relation avec le salaire familial (c'est-à-dire celui du père et de la mère calculés ensemble); il ne dépasse jamais l'équivalent de 0.45 par jour au maximum. En bas de ce que l'on considère le salaire vital, la garderie est gratuite ou coûte selon le cas .05, .15 ou .25 par jour.

Anne-Claire Poirier est donc allée à Prague pour filmer ce qu'elle croyait être la solution idéale au problème des enfants dont les mères travaillent. Au même moment, se déroulait dans la capitale un congrès sur les maternelles et garderies, auquel elle n'a pas assisté — les séances se tenant à huis clos —, mais qui lui a fourni l'occasion de rencontrer beaucoup de gens spécialement bien informés.

Solution idéale: travail et garderie à temps partiel

— Je suis arrivée en plein cauchemar. Tout le problème est remis en question. Psychologues, psychiatres, travail-



Sur notre photo, à gauche, Massa Charouzova qui a assisté Anne-Claire Poirier dans son travail à Prague.

leurs sociaux, parents, spécialistes, hommes d'État, tous s'interrogent et font le point. Il y a un effort de pensée et de réorganisation sociale inouï. Ce qui est formidable et m'a le plus frappé, c'est que tous ces gens qui ont agi de bonne foi se sont les premiers aujourd'hui à admettre leurs erreurs et à vouloir les corriger. Dans ce système socialiste, on est prêt à admettre les faits: ce ne sont pas les moyens qui sont importants, mais le but à atteindre.

On réalise maintenant que la mise en garderie d'enfants trop jeunes engendre des problèmes psychologiques de toutes sortes. On constate chez eux un retard à parler (qui se rattrape, mais lentement), des problèmes émotifs vis-à-vis la mère (l'enfant s'en détache ou s'y attache trop par défaut), un manque d'initiative personnelle (tout est prévu et on fait tout pour eux), un amoindrissement de la personnalité (facteur important dans un pays socialiste où l'on considère que pour avoir une collectivité forte, il faut que chaque homme soit fort individuellement).

L'idéal, d'après les spécialistes rencontrés par la cinéaste, serait de pouvoir laisser le jeune enfant en garderie 4 à 5 heures par jour au maximum. Malheureusement, très peu de familles peuvent encore se le permettre, le travail à temps partiel, là-bas comme ici, étant chose rare à trouver.

Il y a quelques années, on trouvait à Prague une trentaine de garderies dites de semaine, c'est-à-dire où la mère pouvait laisser son bébé du lundi matin au vendredi soir; maintenant, on n'en compte plus que neuf. Toutes les autres sont des garderies de jour ouvertes de sept heures à sept heures.

Les micro-garderies: solution de demain?

Les parents eux-mêmes sentent la nécessité de garder les enfants le plus possible dans le milieu familial et essaient de s'organiser. A cause de la pénurie de logements, dans la plupart des foyers, trois générations vivent sous le même toit. Les parents et les grands-parents travaillent, mais souvent pas aux mêmes heures. Mère et grand-mère prennent la relève auprès des plus jeunes pendant les périodes où ils ne sont pas en garderie. Il existe également à Prague sept micro-garderies qui fonctionnent à titre expérimental.

Dans une maison, une femme prend à sa charge trois enfants: on préserve ainsi l'idée du milieu familial et on peut alors établir des relations parents à enfants.

— Ce système sent beaucoup moins l'enrégimentation, mais il n'est pratiquement pas possible de l'établir sur un plan général à cause des problèmes d'organisation que cela pose. On songe toutefois à augmenter le nombre de ces micro-garderies.

Après une semaine, en Tchécoslovaquie, Anne-Claire Poirier ne peut s'empêcher de poser la question: la garderie a-t-elle été créée pour la mère ou pour l'enfant?

— Au début, on avait de bonne foi pensé que le foyer n'était pas le centre positif où former l'homme de la société nouvelle. Maintenant, tout le problème est remis en question.

Une solution à l'échelle de chaque femme au Québec

Revenant au Québec et aux difficultés que pose la maternité, Anne-Claire Poirier pense que chaque cas se règle individuellement. Il n'y a pas de solution idéale ou toute faite. A Prague, on idéalise le rôle de la mère au foyer parce que c'est un rôle à peu près inexistant. Ici, c'est l'inverse.



Sur notre photo, à gauche, Massa Charouzova qui a assisté Anne-Claire Poirier dans son travail à Prague.

Chaque femme doit se poser la question à elle-même de l'intérieur de son problème personnel: mère de famille à plein temps ou travail à plein temps, travail partiel ou arrêt temporaire, ou enfin, la solution la plus difficile du double métier qui pose de multiples problèmes si l'on ne veut rater ni l'un ni l'autre. L'aide sociale ici est sûrement réduite à son minimum: il faut encore se fier au hasard des garderies ou d'une aide domestique pour régler sa vie.

Le film en noir et blanc, d'une heure et demie, que prépare Anne-Claire Poirier est réalisé par l'Office national du film pour la télévision à Radio-Canada. Il devrait normalement être inclus dans la programmation de l'automne prochain.

Bal de la symphonie

Mesdames John S. Foch, G. Miller Hyde et Henri W. Lanier sont les présidentes conjointes du bal organisé par le comité féminin de l'Orchestre symphonique de Montréal et gracieusement offert cette année par le Canadien Pacifique à l'occasion de l'inauguration du Château Champlain. Ce bal aura lieu le samedi 14 janvier prochain et les bénéfices de cette soirée seront versés à l'Orchestre symphonique de Montréal.

Triple Effet...

- Une petite dose: DIGESTIF
- Doublez la dose: LAXATIF
- Triplez la dose: PURGATIF

ASEPTA est agréable au goût.

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

LIMONADE ASEPTA



CINEMA POUR ENFANTS. — Deux films seront présentés, aujourd'hui, samedi à 1h.30 au cinéma Élysée à l'intention des jeunes par la compagnie Farouyn. A la salle Resnais, IVANA, un film tchécoslovaque en couleurs qui raconte l'histoire d'une petite fille qui joue sa première partie de football. A la salle Einstein, LE PELICAN AVEUGLE dont nous présentons ci-haut une photo, recueillie par une petite fille russe et soignée par un célèbre chirurgien. Des commentaires français accompagnent chaque long métrage ainsi que de courts métrages en couleurs. Renseignements: 844-5302. Les mêmes films sont présentés les 8, 10 et 17 décembre.

Les consommateurs du Québec ne mangent plus le poisson par esprit de pénitence

En dehors de la province de Québec, la vente du poisson au Canada n'a pas souffert de façon appréciable de l'abolition de l'abstinence obligatoire pour les catholiques de ne pas manger de viande le vendredi. Même au Québec, il semble que le poisson regagne la faveur populaire, après une éclipse momentanée.

Les grands hôtels et restaurants, les poissonneries, ainsi que les marchands en gros ou en détail ont été interrogés au cours d'une enquête à travers le Canada par la Presse canadienne. La situation dans neuf provinces indique une diminution à peine perceptible dans la vente du poisson.

Dans Québec, cependant, un effet immédiat s'est fait sentir après le décret du 15 octobre concernant l'abstinence obligatoire du vendredi.

M. S. E. Savard, gérant des Pêcheurs unis du Québec, a déclaré que la vente de poisson aux institutions a baissé de cinquante pour cent dans les premières semaines.

M. Guy Leblanc, gérant des ventes aux Pêcheurs unis du Québec, a annoncé qu'il y avait eu une baisse considérable durant la première semaine — dix pour cent dans la région de Montréal, par exemple — mais que "maintenant tout le monde respire parce que les ventes remontent de nouveau".

L'attitude de M. Leblanc s'explique du fait qu'environ 90 pour cent de la population du Québec est catholique et que les vendredis d'abstinence obligatoire maintenaient les ventes à un certain niveau. Dans le reste du Canada, on compte 30 pour cent de catholiques seulement.

La pénitence demeure? Comme aucune enquête n'a été faite, les autorités religieuses hésitent à se prononcer sur le nombre de catholiques qui ont cessé de manger du poisson le vendredi. Cependant, un porte-parole du diocèse de Montréal déclare qu'une estimation conservatrice concernant cette région établirait ce nombre à 75 pour cent.

M. J. M. Gallagher, du diocèse de Saint-Jean, affirme que le vendredi demeure un jour de pénitence dont le choix est laissé à chacun et que certains catholiques continuent à se priver de viande comme forme de pénitence.

Mais même les personnes qui ont abandonné l'abstinence du vendredi n'ont pas nécessairement réduit leur consommation de poisson. On remarque même une tendance croissante à man-

ger du poisson les jours autres que le vendredi.

A Vancouver, le gérant du restaurant "Seven Seas", dont la spécialité est le poisson et les fruits de mer, déclare que les affaires ont augmenté depuis octobre. Diamond Almas ajoute que, lorsque le vendredi était jour d'abstinence, beaucoup de familles catholiques préféraient manger à la maison.

Maintenant qu'il leur est permis de manger de la viande n'importe quel jour, ces familles vont au restaurant le vendredi, et, reprenant leurs anciennes habitudes, choisissent un restaurant offrant des fruits de mer.

Les menus dans la plupart des restaurants n'ont pas changé, mais quelques-uns ont ajouté une entrée de poisson pendant la semaine, et non pas exclusivement le vendredi.

Le poisson n'est pas populaire Le coût excessif de la viande stimule considérablement la vente du poisson. Un porte-parole de Toronto a déclaré que la viande est tellement coûteuse que beaucoup d'usines et d'institutions offrent du poisson au menu de leurs cafétérias deux fois par semaine.

Pourtant le poisson a encore du chemin à parcourir pour être aussi populaire que la viande. Une enquête dans sept villes menées par le Bureau des statistiques du Dominion il y a plusieurs années, a révélé qu'une famille moyenne dépensait 45 cents par semaine pour

du poisson, alors qu'elle dépensait \$6.30 pour la viande et la volaille.



Mme D.A. Sheffer co-présidente de la sixième soirée annuelle de gala de l'Alliance Israélite Universelle "Une nuit en Iran" qui aura lieu à l'hôtel Reine-Élisabeth le samedi 3 décembre 1966. Pour renseignements et billets, téléphonez à Mme A.H. Sheffer, sec., à 484-8967.



UN DÉCORATEUR DOIT-IL IMPOSER SES PROPRES GOÛTS?

Décoratrice chez EATON, Mlle R. Fortin, S.D.E., répond:

"Pas s'il veut réussir une décoration personnelle. Au fond, qu'est-ce qu'une décoration personnelle? C'est le genre de décoration effectuée par les décorateurs EATON. Elle consiste avant tout à prendre bien en considération vos goûts et préférences, pour ensuite vous aider à concevoir le décor de vos rêves: le résultat final est votre. Il vous dira même comment mettre en valeur certains meubles que vous chérissez particulièrement, ainsi le nouvel agencement de votre décor reflètera vos propres souhaits. Ce n'est qu'à ce prix qu'un décorateur EATON peut se dire avoir réussi une décoration."

Pour un rendez-vous, COMPOSEZ 842-9331, poste 771

EATON en ville, STUDIO DE LA DÉCORATION INTÉRIEURE, sixième étage

EATON

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

Recrudescence de l'activité des Etats-Unis avant la trêve de Noël ?

Violent bombardement autour de Hanoï

HANOÏ. — Par une magnifique journée ensoleillée d'automne, Hanoï qui depuis les mois "chauds" de juillet et août, connaissait un calme persistant, a été brutalement réveillée hier après-midi par le plus violent et le plus proche bombardement que la capitale nord-vietnamienne ait connu, depuis le 29 juin, jour du bombardement des dépôts d'essence situés dans la banlieue de Gialam.

Trois vagues de chasseurs-bombardiers "F-105" groupant, d'après les témoignages, le plus grand nombre d'appareils jamais utilisés pour une attaque dans le secteur d'Hanoï, ont bombardé des objectifs situés à 4 milles du centre de la ville — mais dont on ignore la nature. D'après l'orientation du raid, son objectif aurait pu être la gare de triage de Van Dien.

Après l'attaque de la première vague, deux colonnes de fumée grise se sont élevées dans le ciel. Au cours du raid, un appareil appartenant à la troisième vague semble avoir été touché par une fusée SAM. On l'a vu disparaître en laissant derrière lui une traînée noire.

L'attaque a duré une vingtaine de minutes, mais presque sans interruption les chasseurs-bombardiers se sont succédés dans le ciel, plongeant au milieu des éclatements de la DCA tandis que les "Migs" décollaient et commençaient à tourner à la recherche des chasseurs.

L'attaque déclenchée à 13h.05 locales commença par de puissantes déflagrations en chaîne, tandis qu'éclataient des obus de la DCA et que l'air s'emplit du bourdonnement

caractéristique des "F-105". Lorsque la radio annonça l'attaque, les agents de la sécurité firent entrer les passants dans les abris et cessèrent toute circulation. Toutes les terrasses furent bientôt envahies par des groupes d'hommes sans uniformes, casqués et armés de fusils mitrailleurs. Les sirènes mugissaient tandis que des déflagrations sourdes ébranlaient le sol et les murs des maisons. En direction du sud, par dessus les toits, on vit s'élever une, puis deux colonnes de fumée presque blanche, à quelques kilomètres du centre de la ville. A peine la première vague s'était-elle éloignée qu'un autre groupe de "F-105" surgit dans des directions différentes, de manière à gêner l'action de la défense antiaérienne. On vit distinctement cinq, peut-être six ou sept appareils converger au-dessus de l'épais nuage de fumée, se renverser, puis l'un après l'autre, piquer vers l'objectif, puis remonter en file avant de disparaître en s'entre-croisant.

Dans le ciel, parsemé de centaines de petits nuages gris et roses, jaillirent bientôt les sillages des fusées SAM. Dans le même temps, venant du nord de la capitale, on entendit le bruit des "Migs" s'enfuir. En quelques minutes, le ciel fut rempli des chasseurs nord-vietnamiens, reconnaissables à l'étoile jaune sur fond rouge se détachant sur l'éclat métallique du fuselage et des ailes. Cinq minutes, le ciel de Hanoï appartenait aux seuls "Migs", qui tournaient, décrivant des cercles de deux ou trois mille mètres autour de la ville.

Soudain, arriva la troisième vague de bombardiers américains. De nouveau ils se rassemblèrent au-dessus des colonnes de fumée plongeant à la verticale pour disparaître une seconde derrière les toits et les arbres avant de réapparaître dans le ciel, poursuivis par de violents tirs de mitrailleuses lourdes et de canons. C'est alors qu'on vit la trace d'une fusée foncer en direction d'un groupe de trois "F-105". Le petit groupe d'avions se dispersa pour échapper au projectile. Un des "F-105" fila vers l'ouest, suivi dans chacune de ses manœuvres par le sillage de la fusée. Un nuage noir apparut dans le ciel et une détonation retentit. Une traînée de fumée noire apparut, semblant sortir du fuselage de l'avion américain, qui fit un tour avant de disparaître dans le lointain.

C'était le dernier bombardement de la dernière vague. A 13h.45, les sirènes annonçaient la fin de l'alerte.

Mettre les bouchées doubles avant la trêve de Noël

SAIGON. — Après les bombardements d'hier dans la banlieue de Hanoï, il est encore trop tôt, estime-t-on à Saigon, pour évaluer que le commandement américain, comme l'an dernier à cette même époque, a décidé de "mettre les bouchées doubles" avant la trêve de Noël.

L'année dernière au cours du mois de décembre, l'aviation américaine avait effectué dans le delta du fleuve rouge ses bombardements les plus intenses depuis le début de l'offensive aérienne contre le Nord-Vietnam, le 7 février 1965. Deux grands objectifs, le pont de Hai Phong, reliant Hanoï à Haiphong, situé à mi-chemin entre les deux grandes cités, et la centrale hydroélectrique de Long Bi située à 22 km au nord-est de Haiphong, avaient été plusieurs fois la cible des escadilles américaines. Le réseau routier et ferroviaire reliant le Nord-Vietnam à la Chine populaire et les installations de défense de missiles "SAM" avaient été également bombardés avec une grande intensité.

Les deux bombardements effectués hier au début de l'après-midi, dont l'un a sept kilomètres seulement du centre de Hanoï, sont les plus importants depuis le 29 juin dernier.

A cette date, des dépôts de carburant installés dans les secteurs de Hanoï et de Haiphong avaient été partiellement touchés. Cent mille tonnes de carburant avaient été détruits.

Il y a environ un mois, depuis les premiers jours de novembre, que l'offensive aérienne contre le Nord-Vietnam marque le pas en raison de conditions atmosphériques défavorables.

Le communiqué publié hier soir par le commandement américain précise bien que les pilotes "ont profité de l'amélioration des conditions atmosphériques dans la région du delta du fleuve rouge pour mener à bien les deux attaques".

Selon une source militaire américaine, les dépôts d'essence de Ha Gia attaqués par dix-sept escadilles, soit près d'une centaine de chasseurs bombardiers, comptent parmi les plus importants du Nord-Vietnam. On ignore encore l'étendue des dégâts.

Les prochains jours diront si, pour des raisons politiques ou militaires, le commandement américain entend intensifier l'offensive aérienne contre le Nord-Vietnam, tant pour compenser un mois d'inactivité relative due au mauvais temps que "la pause qui sera observée pendant les trêves de Noël, du Nouvel An et du Têt".

Le premier voyage de M. Kiesinger aura lieu à Paris

BONN. — On s'attend dans les milieux informés que le chancelier Kurt-Georg Kiesinger fera, selon une tradition déjà bien établie, sa première visite d'entrée en fonction à Paris.

L'ancien chancelier Erhard, élu pour la première fois à la tête du gouvernement le 16 octobre 1963 avait commencé sa série de visites d'introduction par la capitale française où il s'était rendu le 21 novembre suivant.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a exprimé de nouveau la satisfaction des Etats-Unis à la suite de la constitution du nouveau gouvernement de M. Kurt-Georg Kiesinger en république fédérale allemande.

Les Etats-Unis, a déclaré le porte-parole, s'attendent avec plaisir à collaborer avec M. Kiesinger comme avec ses prédécesseurs. Des membres du nouveau cabinet ont déjà été en relation avec les dirigeants américains. Ces derniers, a conclu le porte-parole, ont tout lieu de penser que les Etats-Unis continueront d'avoir avec la République fédérale des "relations productives et amicales".

Belgique: publication des lois linguistiques

BRUXELLES. — Les arrêtés d'exécution des lois linguistiques de 1963 sur l'emploi des langues française et néerlandaise dans l'administration et l'enseignement viennent d'être publiés au Journal officiel par le gouvernement belge, qui

met ainsi au terme à l'après-controverse qui opposait partisans et adversaires de leur publication.

La législation de 1963 consacre notamment le caractère bilingue de l'administration de Bruxelles et d'après que, dans l'agglomération bruxelloise, les enfants doivent fréquenter des écoles qui pratiquent la langue de leurs parents.

Les nationalistes flamands ont voulu, par cette disposition, enrayer une tendance des Bruxellois d'origine flamande à envoyer leurs enfants dans des écoles francophones par ambition sociale.

L'opinion bruxelloise, qui a eu dans cette réglementation une atteinte à la liberté du père de famille, avait marqué une vive opposition à la publication des arrêtés. La fédération bruxelloise du parti libéral a donné, dimanche dernier, trois mois au gouvernement pour réviser la législation linguistique, après quoi elle exigerait la démission des deux ministres libéraux bruxellois qui font partie du cabinet.

Quant aux partisans de la publication, ils ont fait valoir que, la loi étant la loi, elle devait être appliquée.

Les nouveaux textes ont atténué les éléments contraignants de la loi. C'est ainsi que la déclaration du père de famille devra simplement établir la langue maternelle ou usuelle de l'enfant et que les "inspecteurs linguistiques" ne pourront en aucun cas interroger les enfants, ni provoquer des confrontations entre parents et enfants. D'autre part, des dérogations à l'obligation de respecter la loi sont prévues en faveur des francophones dans les sections de l'université de Louvain, réservées aux enfants de professeurs.

Mutisme de la Roumanie sur la conférence mondiale des PC

BUDAPEST. — Le délégué roumain au congrès du parti socialiste ouvrier hongrois a complètement ignoré hier les appels lancés par l'Union soviétique et d'autres pays socialistes en faveur d'une conférence internationale des partis communistes.

Cette attitude est considérée par les observateurs comme le signe d'un raidissement sérieux au moment où le leader roumain, Nicolas Ceausescu, rencontre à Timisoara, en Roumanie le premier héritier, que du mouvement communiste, le maréchal Tito, président de la République yougoslave.

Ille Verdet, membre du présidium permanent du comité central du parti communiste roumain, a prononcé le discours le plus bref et le plus froid de tous les délégués étrangers au congrès du parti hongrois. Il n'a pas dit un mot de la conférence des partis communistes, ni même fait une allusion polie au problème de l'unité du monde communiste.

Au récent congrès du parti bulgare, Ceausescu avait, en réponse à l'appel lancé par le leader soviétique Leonide Brejnev en faveur de la conférence, demandé que rien ne soit entrepris "qui pût approfondir les divergences et accroître le danger d'une scission".

Elle Verdet n'a même pas jugé utile de répéter ces paroles. Il n'a pas davantage fait allusion au problème de l'aide au Vietnam au nom de laquelle les autres partis justement se rallient au projet de conférence internationale.

La seule référence au problème de l'unité est contenue dans la remarque suivante: "Les succès des pays socialistes dans les domaines de l'économie, de la science et de la culture contribuent au renforcement du système socialiste mondial".

Le discours de Verdet semble confirmer la décision de la Roumanie de ne participer à aucune conférence internationale qui, en dépit des avances données par Brejnev, ne pourrait que consacrer la rupture avec la Chine populaire.

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

C'est cette position qu'a attaquée le délégué du parti communiste espagnol, Enrique Lister, qui a déclaré: "S'il y en a qui désirent rester sur les positions confortables de la neutralité, qu'ils y restent et en portent la responsabilité. Lorsqu'il faut apporter une assistance à la lutte héroïque du peuple vietnamien, lorsqu'il faut défendre l'unité du mouvement communiste international, il ne peut pas y avoir de neutres parmi nous".

Husseïn: la Jordanie subit les attaques de nos frères arabes

AMMAN. — "J'ai le devoir de vous parler franchement: notre peuple ne subit pas aujourd'hui les agressions de notre ennemi (Israël) mais les attaques de nos frères arabes", a notamment déclaré, hier, le roi Husseïn de Jordanie à la radio d'Amman, s'adressant au peuple jordanien et au "monde arabe tout entier".

S'exprimant lentement, d'une voix grave, et avec une émotion contenue, le souverain haïmémite a poursuivi: "Ce sont nos frères arabes qui font maintenant cause commune avec nos ennemis. Ils ont avec Israël un même objectif: démolir la Jordanie".

"Je n'avais pas l'intention, a-t-il ajouté, de vous dévoiler même une petite partie de ce que ce pays a enduré de la part des Arabes. Mais que faire lorsque ceux qui forment notre nation s'allient maintenant à nos ennemis contre notre propre pays et que notre nation est accusée de trahir la cause arabe?"

S'adressant "à ceux qui cachent leur tête dans la poussière", le roi Husseïn a déclaré: "Vous avez multiplié les complots et les fourberies. En 1948, l'année de la création de l'Etat d'Israël, votre manque de disposition et de préparation vous a perdus... Souvenez-vous des décisions de partage que vous avez été contraints d'accepter à cause de vos improvisations. L'ennemi s'est alors installé au cœur de notre patrie".

Puis le souverain a évoqué l'occupation en 1956, après l'affaire de Suez, de Gaza, du littoral égyptien et du golfe d'Akaba par les Israéliens. "Votre défaite, a-t-il dit, vous l'avez transformée en défaite pour l'ennemi par des discours sonores. Vous avez ouvert la Mer rouge à Israël. L'ennemi s'était installé un peu plus loin sur le sol arabe".

Evoquant la désillusion éprouvée par les Arabes après le détournement du Jourdain par Israël, le roi Husseïn a dit: "Ce fleuve a été détourné en violation de la loi internationale".

Il devient un élément important dans la menace qui plane sur tous les Arabes. Mais il y a des Arabes qui cachent leur tête dans le sable et croient que le danger est encore loin. Ils se trompent et vous trompent. Ils affirment maintenant que le problème est celui de la Palestine... Il ne s'agit pas seulement d'une bataille d'armes, mais d'organisation et de connaissances. Nous livrons une course contre le temps. Il n'y a plus une minute à perdre".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain jordanien a dit: "La force que le commandement arabe unifié voudrait installer en Jordanie est très insuffisante pour le rôle qui lui serait dévolu. C'est pourquoi nous refusons son installation sur notre sol. Quant à nos forces armées, nous (les Arabes) déclarons à chaque occasion que nous avions couvert le ciel, mais en secret, nous admettons que notre aviation ne suffit même pas à nos besoins locaux, et que l'on ne peut, par conséquent, venir en aide à la Jordanie".

Analysant l'état des forces arabes, le souverain j

Après l'attribution du Médicis à Marie-Claire Blais

Autopsie d'un prix

par Jean BASILE

Il n'y a pas deux ans, Marie-Claire Blais était une inconnue. Ou presque. Son premier roman "La Belle bête", publié alors qu'elle était encore une enfant, avait obtenu une sorte d'oubli, du moins dans un purgatoire littéraire dont on ne la voyait pas sortir de sitôt. "Le Jour est noir" n'avait remporté ni succès de vente, ni succès de critique. C'est pourquoi, Jacques Hébert qui était devenu son éditeur, avait hésité à publier "Une Saison dans la vie d'Emmanuel", qui vient pourtant de remporter le Prix Médicis. Ses détracteurs, ils étaient nombreux, prétendaient que Marie-Claire Blais écrivait comme un écrivain d'avant-guerre; ce qui n'est pas tout à fait faux. Mais elle avait aussitôt quelques admirateurs, rares en réalité, qui appréciaient une "manière" d'écrire qui n'appartient qu'à elle. Cette "manière d'être" est peut-être la raison première de la récompense obtenue. Cette récompense suit, rappelle, une critique qui fut unanime en France lors de la parution de son livre, chez Grasset.

Le mouvement français suivait de peu les réactions américaines amorcées par la critique Edmund Wilson qui l'avait qualifiée de "génie", dans une série d'articles consacrés à la littérature canadienne-française publiée par un hebdomadaire américain. Ce succès français était, d'ailleurs, prévisible pour les gens du milieu littéraire, à voir l'intérêt et même l'enthousiasme qu'avait manifesté pour "Une Saison dans la vie d'Emmanuel", au moment de la discussion des contrats, le directeur littéraire de Grasset, Yves Berger, dont c'était la première transaction canadienne.

LE PERSONNAGE

Bien que cette image "L'OSEAU BLESSE TOMBE DU NID", ainsi que l'a exprimée un des jurés du prix Médicis, soit fort contestable, Marie-Claire Blais a, effectivement, quelque chose d'un oiseau dans ce visage ingrat toujours caché par des cheveux fous. C'est en même temps, s'il faut le définir, Simone Weil et Françoise Sagan. On la voit souvent en jupe violette et corsage vert. Mais sans pose. On la dit simple; elle l'est. Muette, indifférente et attentive en même temps. Si un auteur ressemble aux personnages de ses livres, Marie-Claire Blais ressemble à Jean le Maigre. Je la connais un peu. Michel Cadudal, un jeune peintre qui l'a bien connue autrefois à Québec, conserve d'elle des dessins-poèmes qu'elle lui avait donnés. Souvent nous évoquons son visage et nous déplorons l'incom-

préhension qui l'entourait. Elle était déjà plus que loin; lointaine. L'issue de ne pas trouver au Québec un auditoire capable d'assouvir sa soif d'être entendue, elle était déjà partie aux États-Unis où elle vit toujours. Lors du lancement de "L'Inconnue", elle m'avoua: "JAMAIS PLUS JE NE REVENDRAI HABITER AU QUÉBEC". Je crois qu'elle tiendra parole. Si le personnage de Marie-Claire Blais fatigue un peu avec cet air d'être toujours au-dessus de ses affaires, son éloignement lui donne une aureole et son indépendance fascine. Elle est l'un des rares écrivains québécois à vivre de l'écriture et pour l'écriture. Son succès en France et aux États-Unis lui fera autant de tort que de bien. Mais elle continuera à courir pieds nus dans les sentiers feutrés de la campagne américaine et à regarder la mer de Cape Cod.

Marie-Claire Blais travaille beaucoup. A vingt-sept ans, elle a publié quatre romans, deux pièces et deux recueils de poèmes. Elle publiera bientôt "Le Testament de Jean le Maigre". Sa chambre de travail est blanche et nue. Outre elle, l'habituel d'un feuillet de livres, de feuilles éparées, de dessins accrochés au mur avec des épingles à chapeau.

LE PRIX

Bien qu'il soit impossible de suivre avec précision l'évolution de l'esprit d'un prix littéraire français, le prix Médicis a ceci pour lui qu'il est un prix sérieux. Moins fastueux que le Goncourt, moins brillant que le Fémina, il porte une marque de jeunesse, d'esprit d'aventure, de santé qui font de lui l'un des plus sympathiques des prix français. Certains, d'ailleurs, que le Goncourt n'est pas récompensé l'un des nôtres, feignent de croire que le prix Médicis n'est pas un "grand prix". Or il l'est. Il correspond même, par sa philosophie, à ce qu'est la littérature canadienne-française. Le Goncourt, le Fémina, ont pu être considérés comme une faveur, le Médicis a été vraiment mérité; cela vaut mieux. Son attribution à un auteur canadien français classe, DE FACTO, les Lettres canadiennes françaises dans un secteur qu'elles peuvent revendiquer à bon droit. Il comporte évidemment, comme tout prix, un conformisme; il est de bon aloi. Néanmoins, tout avantageux que soit ce prix, il comporte des inconvénients.

LES AVANTAGES

Avantageux, il l'est certainement. Il assoit la "mode canadienne-française" sur un résultat palpable. Il encourage les éditeurs français à continuer le travail de prospection

et de promotion en France, c'est-à-dire dans le monde, de nos Lettres. Que ce soit, à travers Marie-Claire Blais, Jacques Hébert et Bernard Grasset qui en profitent, voilà déjà de bonnes raisons de se réjouir. Jacques Hébert n'a jamais été gâté par les prix littéraires que décerne la Province. Ses éditions littéraires étaient un peu mises de côté, au profit de ses livres d'actualité. Le Prix Médicis lui donne ce qu'il n'avait pas rêvé: il devient l'éditeur canadien français parmi les mieux placés pour donner à ses auteurs l'audience qu'ils revendiquent. De son côté, Yves Berger, pour Bernard Grasset, a travaillé pour Marie-Claire Blais avec une ardeur qui ne s'est pas démentie. Parmi les éditeurs français qui se sont intéressés à la littérature canadienne-française, ce n'est pas le premier qui tente une percée mais c'est celui qui l'a faite, et réussie, avec le plus de dynamisme. Ce dynamisme n'est pas malsain. Il ne comporte, ni pour lui ni pour Grasset, d'autres avantages que d'enrichir un fonds de livres déjà brillant. Il vaut de signaler ce désintéressement matériel, car il prouve que l'intérêt d'Yves Berger pour la littérature canadienne-française est le fait de la littérature. Ils sont quelques-uns en France à savoir ce que nous valons; parmi ceux-ci, Yves Berger, quoique d'autres lui aient sans doute ouvert la voie, fait figure de cheville ouvrière, avec Alain Bosquet, soyons juste, qui, l'un des premiers, a compris que notre poésie était une grande poésie, tout à fait indépendante des courants français, malgré des cousinages. Le prix Médicis attribué à Bernard Grasset, c'est, d'évidence, la marque d'une habileté consommée; c'est aussi l'assurance, succès oblige, d'une continuité. Au regard du prix Fémina que reçut Gabrielle Roy, le Médicis de Marie-Claire Blais marque une évolution. En effet, elle l'a obtenu, non seulement parmi des auteurs français, mais en compétition avec des auteurs canadiens-français. Elle seule brille désormais aux yeux du monde; à ceux plus petits mais plus attentifs du monde littéraire, son étoile ne fait plus figure d'exception sympathique. On la découvre étonnée, surprise, en excellent voisinage.

UNE ECOLE

Il y a des inconvénients. Pour le lecteur français, forcé par les journaux et par les comparaisons incessantes et souvent artificielles que les critiques font entre les quatre auteurs canadiens lancés conjointement à Paris, il se peut bien qu'il considère, à travers le Prix Mé-

dicis, Marie-Claire Blais comme le NEC PLUS ULTRA d'une école. Un autre juré du prix Médicis a laissé entendre qu'on avait couronné "Une Saison dans la vie d'Emmanuel" parce que ce roman était des romans canadiens en course celui dont la forme était la plus achevée. Cela est discutable.

Sans doute, une analyse hâtive de la thématique des romans publiés à Paris cet automne peut laisser croire à l'existence de cette école. Or, s'il existe une "école" (et cela est sous une forme inconsciente), il apparaît que Marie-Claire Blais n'en fait pas partie précisément bien qu'elle exprime, selon certains l'expression d'une "aliénation". Hier, on aurait dit que son œuvre est "marginale" ou "volontairement aujourd'hui" que Marie-Claire Blais est une individualité brillante. Instinctivement, il faut bien admettre, le jury du prix Médicis a couronné l'œuvre sans doute la plus réussie à leurs yeux mais aussi la plus trompeuse. Celle dans le fond, qui correspondait le mieux à une idée traditionnelle du Québec, pris sous l'angle de la révolte au lieu de l'apathie, ce qui revient, dans l'élégie de la pensée, au même. S'il faut inventer une formule, le prix Médicis peut avoir couronné un anti-Maria Chapdelaine; ou couronner un anti-Maria Chapdelaine quand même. Ce n'enlève, au demeurant, rien au talent de Marie-Claire Blais. Mais je soupçonne que sera grand étonnement de celui qui passera, sans préambule, de l'œuvre de Blais à celle d'Aquin. Cela, du moins, peut expliquer partiellement le succès motivé de la première et la chute injuste du second.

UN CERTAIN VISAGE

Plus généralement, on pourrait s'inquiéter du visage que prendra le Québec vu à travers les romans québécois publiés à Paris cet automne. On titre dans un hebdomadaire à fort tirage "Les Enfants terribles du Québec". Auguste Viatte, critique au quotidien "La Croix", voit dans la jeune littérature québécoise la preuve de l'échec partiel du catholicisme au Québec et en déduit que le catholicisme devrait effectuer ici un rétablissement de son action. Il est vrai qu'aucun des quatre livres publiés à Paris n'est dans le sens direct du terme un livre chrétien; tous au contraire, ils témoignent d'un sentiment d'insécurité morale. Certains de ces auteurs ont cependant des préoccupations religieuses. Il est remarquable que seul Auguste Viatte, à ma connaissance, ait posé directement le problème.

(Suite à la page 15)

A l'affiche du "Ciné Week-End"

L'âne de Bresson

par Léo BONNEVILLE

Le dernier film de Robert Bresson, *À l'heure du déjeuner*, s'ouvre sur un cri et c'est un cri déchirant. Un âne souffre quelque part et l'on entend sa plainte ébréchée. Ainsi, donc, dès le début, est posé le thème de la souffrance que va développer l'opus 7 de l'œuvre de Bresson. D'ailleurs, la souffrance fait partie de tous ses films comme elle fait partie de toute vie humaine. Mais, ici, c'est d'un âne qu'il s'agit. Ne nous méprenons pas. Cet âne — s'il est bien réel — ne prend tout son sens que par les rapports qu'il va nouer avec ceux qui deviendront ses maîtres.

Qui est donc Balthazar? Un ânon baptisé et qui a reçu le sel de la sagesse et qui est le jouet résigné des enfants. Mais les ânes passent et les ânes comme les hommes doivent gagner leur vie. Voici Balthazar qui est devenu la propriété d'un maître d'école et qui doit s'atteler à la charrette. Petit animal indiscipliné, il paiera ses malades par des coups de poings, de pieds et de fouet reçus. Car Balthazar aura une existence malheureuse. Ses maîtres n'auront pas grande attention et grande pitié pour lui. À négligence, il sera vendu, abandonné, dompté, tué par l'humour des hommes.

C'est en opposition avec les hommes que la bonté de l'âne prend toute sa dimension. Lui, ce non-violent, est soumis à toutes sortes de malversations. Justement, quels sont-ils ces hommes qui s'acharnent sur lui? Le maître d'école ne peut souffrir l'humiliation d'avoir un âne chez lui. Gérard décharge avec application son agresseur sur Balthazar. Arnold le poursuit de sa hargne jusqu'au cirque, les jeunes l'entraînent dans une affaire de trafic louche où il trouvera brusquement la mort. Partout Balthazar se plie aux volontés de ses maîtres d'occasion, partout il fait preuve de patience mais qui a pitié de lui? Il y a peut-être cette femme qui déclare: Balthazar, c'est un saint. Comme qui l'exemple peut venir du monde mystérieux des animaux.

Si Balthazar conduit le film de Bresson, Marie subit elle aussi des épreuves de toutes sortes. Jeune fille au regard étincillant et buté, elle sera la proie des hommes placés sur sa route. Le beau Jacques de son enfance fait trop figure de niais pour qu'elle s'intéresse maintenant à lui. Mais il y a surtout Gérard qui l'épie sans cesse et dont les pensées sont loin d'être toujours louables. Jeune, violent et décidé, il est à la fois attiré par Marie et désire par sa patronne. Avant qu'elle se retire, Marie va passer la nuit chez un homme qui est plein d'attention pour elle. Un jour — suprême humiliation — les jeunes gens lui enlèvent ses vêtements et l'enferment à clé dans une chambre. Marie disparaîtra pour toujours.

Le destin de Balthazar et celui de Marie semblent avoir quelque affinité. Mais à côté de l'innocence de l'ânon apparaît le regard abimé de cette jeune fille perdue. Marie trouvera peut-être son salut dans la fuite. Balthazar reçoit sa délivrance dans la mort.

-O-

Pour nous dire tout cela — et combien de choses encore — comme toujours, Bresson a trouvé des interprètes anonymes. Comme toujours aussi ils articulent des gestes et des paroles selon les exigences de l'auteur. Il en résulte un parti pris de tout gonfler et de tout ramener à une tonalité uniforme. Le film baigne dans la cristalline constante créant ainsi une quotidienneté maintenue.

Toutefois, il ne faudrait pas croire que le style de Bresson distille l'ennui. Précédant par moments successifs, l'auteur nous livre des bribes d'existence, des parcelles de vies. Chacun des personnages apparaît rapidement et pose sa pierre à la construction du film qui est ainsi dramatisé. S'il y a une action, elle provient des adjonctions de scènes qui donnent cohérence à l'ensemble et font éclater le sens.

Il faut noter que Bresson a tout réduit à l'essentiel. Chaque plan est cadré de telle façon que le spectateur ne voit que ce qu'il importe de voir. Ici, c'est une main qui se pose sur un banc, là, un revolver mis sur une table; ici, de l'argent qui verse dans un tiroir, là, des pattes qui s'avancent sur la route... Rien d'autre ne nous est donné que ce qui contribue à un meilleur entendement. On pourrait penser que cette esthétique conduit à une abstraction décevante. Loin de là. Si le regard se porte sur des objets ou des fragments de choses, c'est pour que toute distraction nous soit enlevée. Ainsi Bresson nous mène à lui et nous mène à ce qui est notre enchantement soit plus grand. D'ailleurs, l'éclairage contribue beaucoup à traduire les états d'âme où la paix ne semble pas être de ce monde.

C'est dire avec quel soin l'auteur arrive à donner un rythme à son film. Et c'est plutôt d'un rythme intérieur qu'il faut parler. Chaque scène appelle naturellement la suivante nous parlant sans cesse des gens qui gravitent autour de Balthazar. Car il reste le témoin muet des actes plus ou moins dignes des hommes. Par eux — et, encore une fois, il n'y a rien ici d'abstrait — défilent devant nous les vies de l'humanité. L'innocence de Balthazar éclaire brillamment. D'ailleurs, regardez-le une dernière fois encastré de moutons qui lui font une sorte de couronne blanche. C'est le seul plan d'ensemble du film qui prend une éloquence infinie.

-O-

Est-ce à dire que l'auteur sombre dans le pessimisme? Bresson est un réaliste mystique. La vérité, elle apparaît à travers tous ces êtres qui passent et qui agacent Balthazar. Chacun a sa part d'innocence et sa part de méchanceté. La vision de Bresson ne reste pas à niveau de terre. La parole de Dieu retentit toujours au milieu des pauvres hommes qui souffrent. Et le prêtre qui est au chevet du père mourant rappelle que le Seigneur lorsqu'il afflige a compassion selon sa grande miséricorde.

Chez Bresson, il y a toujours des victimes car c'est par elles que vient le salut. Et si l'âne meurt frappé par une balle perdue, comment ne pas reconnaître que c'est toujours l'innocent qui paie — qu'importe qui il est, Balthazar étendu et versant son sang, c'est la dernière image qui clôt le film en silence. Silence qui précipite le spectateur dans la plus riche des méditations.

-O-

À l'heure du déjeuner évince tous les films. C'est le film par excellence. Alors que tous les autres films sont des spectacles pour gens qui s'ennuient ou des super-productions pour enfants attardés, voici le cinéma qui est mouvement intérieur. Car Bresson en artiste qui est ne cherche pas à tout dire. Son langage cinématographique est fait de plans qui annoncent une idée qui se développe d'elle-même dans l'esprit du spectateur. Comme pour la poésie, la création est aussi importante chez le spectateur que chez l'auteur. Ainsi Bresson a-t-il sans cesse recours à l'ellipse qui élimine tout bavardage (d'images et de paroles), oiseau. En fait, Bresson nous donne du cinéma purifié. Tous ceux qui n'ont pas peur de réfléchir au cinéma — ce qui est rare par les temps qui courent — seront comblés à souhait. À l'heure du déjeuner est un film inépuisable qu'on voit et qu'on revoit avec une grande admiration et une certaine tristesse. Celle de ne pas être des saints. Comme Balthazar.

J.B.



En marge des représentations de "Rigoletto" à la Place des Arts

Un visage de décorateur: Mark Negin



Il y avait une fois trois jeunes gens qui vivaient à Winnipeg. Le premier s'appelait John Hirsch, le deuxième Tom Hendry, le troisième Mark Negin. Les deux premiers fondent le théâtre du Manitoba. Le troisième devient décorateur. Études à Londres, puis à Paris. Un jour il vint à Montréal et s'y installa.

— Impossible de vivre ailleurs, en Amérique du Nord, dit-il. J'ai essayé, mais je reviens toujours ici.

Mark Negin vient de faire les décors de "Rigoletto" que l'OSM présentera, salle Wilfrid Pelletier, à partir de lundi. C'est la première fois que Negin travaille pour l'OSM. Mais sa carrière est déjà longue. On le connaît au TNM où il a décoré un Molière ("Georges Dandin"). "La Danse des morts" et, plus récemment, "Le Temps Sauvage" d'Anne Hébert. Il a travaillé également pour le National Ballet de Toronto et au Stratford.

Mark Negin a trente-trois ans. D'origine anglaise, il n'aime vivre qu'à Québec. Son français est excellent. C'est le plus québécois des non-québécois du monde du théâtre. Son premier contact avec la Belle province, il l'a eu quand il est venu travailler à l'Ecole nationale de théâtre qui venait de se fonder. Il a formé de jeunes décorateurs. Puis il est revenu exclusivement à la scène.

— Comment sera le décor de "Rigoletto"?

— Je crois que "Rigoletto" sera pour moi un palier. Jus- qu'aujourd'hui, il ne fallait dominer une technique, penser aux autres avant moi. Je crois m'être libéré de cette technique maintenant; je n'ai plus envie de faire un décor qui sert bien, où tout le monde est à l'aise. Je veux faire un décor pour moi; je pense désormais en avoir le droit.

La vie d'un décorateur de théâtre est difficile au Canada.

— Sans doute, dit-il, néanmoins il ne faut pas exagérer. Je ne veux pas me plaindre parce que, dans l'ensemble, j'ai beaucoup travaillé et, je n'oublierai jamais qu'il n'y avait pas grand chose au Canada, voilà quinze ans. Mais vivre en tant que décorateur de théâtre n'est pas vraiment possible. Il n'y a pas assez de travail. La seule possibilité est donc de voyager, non seulement à travers le Canada mais aux États-Unis. Je reviens des États-Unis, je précise, si on excepte New York et ses grands théâtres de Broadway, le Met, le New York City Ballet, les exceptions en somme, le niveau du théâtre n'est pas plus élevé qu'ici et souvent même inférieur. Il y a un mythe du théâtre aux États-Unis qu'il faut détruire. Dans le fond, je me trouve plus satisfait en travaillant ici.

Pour un décorateur ne pas pouvoir vivre, c'est devoir faire autre chose que du décor de théâtre pour arriver à joindre les deux bouts. Généralement, un décor se paie \$500 si l'on s'adresse à un professionnel. Quelques théâtres paient mieux. Certaines pièces, demandant plus de travail, offrent au décorateur un budget plus important. Stratford est une aubaine pour un décorateur. Cependant les aubaines sont rares. Si on ne veut pas voyager, il faut chercher des possibilités de vivre ailleurs. Robert Prevost recrée, cette année, l'Oratoire Saint-Joseph. Mark Negin est entre, comme tant d'autres, à Radio-Canada.

— Au début, avouez-le, je craignais que ce ne fut une sorte de démission. Maintenant que j'y suis, j'ai tout à fait changé d'avis. L'équipe est très dynamique, très sympathique. On parle travail, on s'encourage, on se critique. Dans le fond, je suis très content. Et puis, c'est la première fois dans ma vie de décorateur que je n'ai plus d'inquiétudes financières, que je peux rester chez moi, tranquille, dans mon

appartement. Cela, d'ailleurs, ne m'empêche pas de continuer ma carrière de décorateur de théâtre. "Rigoletto" en est la preuve.

Pour un décorateur, "Rigoletto", Place des Arts, ce n'est pas la triste histoire d'un bouffon. C'est un "grand décor". Quatre palais, sur un plateau qui dépasse notablement les dimensions naturelles d'un théâtre. Les palais seront sombres et luxueux. Styles aussi, selon la manière de Negin dont la recherche s'associe toujours sur une réalité. On verra un plafond, des frontons classiques, des arcades. Il y aura des ors. Mark Negin en conserve quelques parcelles sur ses mains car il vient de la Place des Arts où l'on est en train de monter les immenses toiles.

Après "Rigoletto", Mark Negin n'a pas de projets précis. A Radio-Canada, il travaille actuellement sur le film en couleur consacré à Ibsen.

Rigoletto

"Rigoletto" est le seul opéra que présentera l'OSM pour la présente saison. Mais la compagnie se prépare pour l'Expo. On y verra "Faust", tout particulièrement, et "Otello".

Pour l'heure, Irving Guttman dirige sa septième mise en scène pour l'OSM. Hans Swarowsky sera au pupitre. C'est un des meilleurs chefs d'opéra du monde. Se retrouveront sous sa baguette Reri Grist dont ce sera les débuts à Montréal dans le rôle de Gilda. Robert Savoie et Chester Ludwig qui alterneront dans le rôle tigre. Richard Verreault et Joseph Rouleau.

Le spectacle sera beau.

— En tous cas, dit Mark Negin, j'ai établi des plans que j'ai présentés aux administrateurs. Je n'ai pas été prodigé mais je n'ai pas déçu. On m'a donné ce que j'ai demandé.

Le rêve pour un décorateur!

Tous pour un
marabout
pour tous

La semaine Littéraire

à prix populaire!
marabout
en vente partout

LES REVUES

Il n'est rien qui dépasse autant que de lire des récits de voyageurs des siècles précédents. On mesure ainsi, en un instant et en raccourci, les progrès économiques, sociaux et culturels accomplis par l'humanité, même dans ses zones les plus secrètement protégées.

Le plaisir que l'on prend à lire ces anciens chroniqueurs est multiple. Il y a d'abord la magie de la langue, plus ou moins archaïque, la naïveté apparente de l'auteur, toujours sympathique d'ailleurs et généralement érudit, enfin la tendresse des descriptions et des approches.

C'est peut-être le XVIII^e siècle qui a fourni le plus grand nombre de voyageurs rutilants, lesquels ont donné à la littérature de voyage et aux récits un essor si extraordinaire qu'on les cite encore aujourd'hui.

En consacrant le fronton de leur dernier numéro à quelques "aspects de la littérature française de voyage au XVIII^e siècle", les **CAHIERS DU SUD** (1) offrent donc à leurs lecteurs des pages anthologiques du plus haut intérêt présentées comme un itinéraire.

Ces savants, naturalistes, correspondants de l'Académie des Sciences, administrateurs, prennent parfois de grandes libertés avec l'histoire et la géographie, telles que nous les connaissons aujourd'hui. "Le regret de la patrie", écrit Michèle Duchet en présentant ces pages, l'emporte chez eux sur tout autre sentiment.

Chose étrange et inattendue, les administrateurs ont largement contribué à cette littérature de voyages. Nous en avons d'ailleurs plusieurs exemples, ici même au Canada, en lisant les mémoires, souvenirs et correspondance des gouverneurs et administrateurs.

Plusieurs des textes de cette anthologie de récits de voyages, que publient les **CAHIERS DU SUD**, sont dus à des auteurs qui ont séjourné au Canada, comme Bougainville qui y fut, de 1754 à 1760 un observateur lucide et un bon écrivain.

On ne pourrait, dans le cadre de ce bref compte rendu, citer toutes les curiosités que recèle ce choix de textes. Ainsi, Yves-Joseph de Kerguelen décrivant les Groenlandais: "Ils ont tous des cheveux noirs, et le visage rouge et brun, ils sont sujets aux rhumes de cerveau, au scorbut, aux maux de yeux et aux maladies de poitrine."

Il en est un autre que l'on cite fréquemment de nos jours, dans les récits de voyage et dans les collections spécialisées, c'est le baron prussien Alexandre de Humboldt (1769 - 1859): voici comment il décrit, en 1800, les rives de l'Orénoque: "Le soleil était près du zénith; et sa lumière étincelante, réfléchie par la surface du fleuve, contrastait avec la vapeur rosâtre qui enveloppait tous les

objets d'environ. Qu'elle eût l'impression que produisent le milieu du jour, dans ces climats brûlants, le calme de la nature!"

Publiée à peu près chaque mois, à Bruxelles, depuis le début du siècle, la revue **LE THYRSE** (2), n'a pas une présentation qui en impose, et il faut avoir l'œil bien ouvert pour la remarquer. C'est pourtant, avec **L'VII** et **MARGINALES**, l'une des meilleures revues littéraires qui nous viennent de Belgique.

Poèmes, récits et nouvelles, chroniques nombreuses et élaborées, se suivent tout au long de ces quatre-vingt pages à typographie serrée. Le dernier numéro du **THYRSE**, comportant entre autres excellents textes, de bien jolis poèmes de Charles Le Quintrec, extraits d'un recueil à paraître incessamment, **STANCES DU VERBE AMOUR**, et dont je voudrais citer ici ce court poème:

Quand les eaux reviendront
là la source réelle
L'Esprit reposera
Quand les yeux de nos morts
seront que prunelles
Et ne nous verront pas

Quelqu'un sur la nuée — sa
voix étant sa forme —
Lancera des oiseaux
Qui feront sur la mer une
luminuse couronne
Pour la fête des eaux.

"Les cahiers de l'Orénoque" est une revue libanaise qui semble des larmes mystérieuses. Sa présentation est sobre, mais digne des sujets traités.

Un dossier sur "L'univers symbolique de l'icône", un essai sur "La Bachanaïa dans la poésie de Claudel", des poèmes et "La Phénicie racontée par les monnaies". On y expose des valeurs sûres avec originalité. Je cite à l'appui un propos du texte sur "Les églises peintes en Moldavie" d'Helène Willemart: "Tout l'art chrétien médiéval a usé du thème du Jugement Dernier comme d'un avertissement que l'Eglise adressait aux masses. Néanmoins, en opérant une distinction entre les ennemis de la foi, promis au châtiment suprême, les Moldaves ont modifié considérablement le contenu et la signification du thème classique."

L'essai sur Claudel est de cet ordre. Il condense et cristallise un aspect de l'écrivain, avec un ton qui sied aux exemples apportés: "Mais oublions-nous le galop échevelé qui court dans les versets de Protée? mais l'incendie qui dévore toute la fin de l'Ode LES MUSES, la conflagration d'une chevelure croulant dans le vent?"

Jean-Guy Pilon

(1) Les Cahiers du Sud (10 Cours d'Estimée d'Orvès, Marcotte).

(2) LE THYRSE, 15, rue Marconi, Bruxelles 10.

(3) Les Cahiers de l'Orénoque (rue Saint-Antoine, Tréneux-Chadras — Beyrouth — Liban).

MAURICE LABEL

Professeur à l'Université Laval

EDUCATION ET HUMANISME

Ouvrage couronné par l'Académie française
Volume relié (9 1/4 x 6 1/4), 480 pages

PRIX NET:

\$5.00

aucune remise

En vente dans les librairies du Québec

"Présence de la critique" de G. Marcotte

La maison d'édition HMH a procédé, jeudi soir dernier, au lancement d'un ouvrage de Gilles Marcotte, intitulé "Présence de la critique" (1). (En sous-titre: Critique et littérature contemporaines au Canada français.) Il s'agit d'un choix de textes critiques rassemblés selon leur importance respective vis-à-vis de l'oeuvre analysée.

— L'idée de ce livre est venue d'un hasard, nous dit-il. Parcourant, un jour, quelques collections de revues canadiennes-françaises, je remarquai qu'elles contenaient bon nombre d'études critiques fort utiles, voire indispensables, qui demeuraient insuffisamment connues.

Gilles Marcotte, on le sait, fut critique littéraire au "Devoir", puis à "La Presse". Il a collaboré à plusieurs revues (Cité Libre, Liberté) et dirige de nombreuses émissions radiophoniques. Son apport au niveau de la critique est incontestable. — Le critique-journaliste ne peut s'en remettre à un seul éclairage, une seule voie d'approche, comme le fera peut-être le professeur ou l'essayiste. Sollicité en tout sens par l'actualité littéraire, il use de tous les moyens disponibles pour se tirer d'affaire: histoire littéraire, comparatisme, psy-

chologie, sociologie, philosophie, tout lui est bon... Il faudrait se réjouir, plutôt que se scandaliser, des jugements divers, parfois contradictoires, que portent les critiques des journaux. Et regretter même que l'éventail des opinions, des jugements, des réponses, ne soit pas plus étendu.

Cet ouvrage est extrêmement bien présenté. Un lettrage rouge pourpre sur fond jaunâtre. Une mise en page conçue pour une lecture agréable. Aération. Présentation des critiques, références précises. De la qualité, quel?

Parmi les auteurs des critiques sélectionnées, avec la collaboration d'André Major, citons René Garneau, Jean LeMoine, Roger Duhamel, Guy Sylvestre, Clément Lockwell, Jeanne Lapointe, Pierre de Grandpré, Maurice Blain, Gilles Marcotte, Naim Kattan, Michel van Schendel, André Vachon et André Brochu.



— Il serait trop long, et inutilement compliqué, d'indiquer tous les critères qui m'ont guidé dans le choix des textes qui composent ce volume, les dérogations qui se sont composées, et pour quelles causes. Un seul critère a été appliqué de manière quasi absolue: que les textes soient en commerce direct, immédiat, avec les oeuvres. J'ai ainsi éliminé un certain nombre d'études intéressantes, mais que leur généralité éloignait des nôtres.

Mais ce n'est pas le premier ouvrage de ce critique. En 1962, il avait publié une littérature qui se fait, des essais

critiques qui rendent un témoignage à des auteurs tels que Anne Hébert, Alain Grandbois, Rina Lasnier, Saint-Denis-Garneau, Roland Giguère... Puis, la même année paraît "Le poids de Dieu", un premier roman. Sa dernière publication, depuis ce récent ouvrage, remonte en 1965, année où, **Re tour à Coolbrook** fut lancé sur le marché.

De bons critiques sont absents de ce volume, et d'autre part certains poètes et romanciers n'y reçoivent pas toute l'attention à laquelle ils ont droit. Pour diverses raisons, qu'il est possible d'imaginer, je n'ai pu obtenir un équilibre parfait. Il me suffira d'exprimer l'opinion très personnelle que ce volume indique assez fidèlement les directions principales de la critique littéraire au Canada français, de 1945 à nos jours. Il le fait sous la forme d'un fourre-tout plutôt que d'une véritable anthologie: c'était la condition même de l'entreprise.

J. T.

(1) Marcotte (Gilles), *Présence de la critique — Critique et littérature contemporaines au Canada français*, Edition HMH, 1966, 234 pages.

Le prix Duvernay de la SSJB à Marcel Trudel

C'est à Marcel Trudel, historien de très haute réputation qu'échoit l'honneur de recevoir le **PRIX DUVERNAY** 1966. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient, en effet, de proclamer Marcel Trudel lauréat de ce grand prix attribué annuellement pour "signaler les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine intellectuel et littéraire ont servi ou serviront les intérêts supérieurs de la nation canadienne-française."

Marcel Trudel, directeur du département d'histoire de l'université d'Ottawa, devient le 22^e titulaire du Prix Duvernay, distinction qui consacre en quelque sorte une fructueuse carrière d'historien. L'oeuvre de Marcel Trudel est déjà volumineuse: *L'influence de Voltaire au Canada* (2 vols, 1945); *Vézine* (1946); *Louis XVI, le Congrès américain et le Canada*, par les textes (en collaboration avec Michel Brunet et Guy Frégault) (1952); *Le régime militaire dans le gouvernement des Trois-Rivières, 1760-1764* (1952); *Chimiquy* (1954);



Le régime seigneurial (1956); *Champlain* (1956); *L'Eglise canadienne sous le régime militaire* (2 vols, 1956 et 1957); *L'esclavage au Canada français* (1960); *Atlas historique du Canada français* (1961);

Histoire de la Nouvelle-France: les vaines tentatives, 1524-1603 (1963) et *le comptoir, 1604-1627* (1966).

Président du Conseil des arts du Québec, directeur de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, membre correspondant de l'Académie du Berry, directeur de la collection *Fleur de lys* et de la collection *Histoire de la Nouvelle-France*, Marcel Trudel a également été directeur général adjoint du *Dictionnaire biographique du Canada*. Il s'est mérité le prix David (1945 et 1951), le prix Casgrain (1961), le prix du gouvernement du Québec (1961, 1963 et 1966), la médaille Léoparizeau (1960) et la médaille Tyrrell (1964).

Le jury du Prix Duvernay 1966 était présidé par M. François-Albert Angers et les autres membres étaient: Me Roger Duhamel, Me Guy Sylvestre, M. Marcel Raymond, le père Pierre Angers, s.j., et comme membre d'office, le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Me Yvon Groulx, notaire.

La remise officielle du Prix Duvernay aura lieu le 15 décembre, au cours d'une réception en l'honneur du lauréat.



VILLE DE
MONTRÉAL

"Grand Prix Littéraire de la ville de Montréal"

- 1967 -

— RÈGLEMENTS 1967 —

1. L'ouvrage primé doit avoir été édité à Montréal;
2. Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère devra aussi porter le nom du co-éditeur montréalais;
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire éditée sous forme de livre, pour la première fois, au cours de l'année précédente (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.);
4. Le prix à décerner consistera dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de \$3,000.00 et le Conseil des Arts paiera en plus le coût de la traduction en français ou en anglais, selon le cas, si le jury en recommande la traduction;
5. Le Conseil des Arts paie les frais d'attribution du prix, de la traduction de l'oeuvre et des autres frais incidents;
6. Le Conseil des Arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil municipal la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au Secrétariat du Conseil des Arts de Montréal avant 4 heures de l'après-midi, lundi 9 janvier 1967, date limite pour l'inscription.

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse sous-mentionnée:

Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal

EDIFICE JACQUES-VIGER

700 EST, RUE CRAIG, SUITE 112 (MONTRÉAL)

TÉL. 866-4114 ET 872-2074

Dans les poches

Collection "Garnier-Flammarion"

Dictionnaire latin-français et français-latin de Henri Goelzer — nr 123
Euripide: théâtre complet (4) — nr 122
Rousseau: Emile — nr 117
Gauthier: le Roman de la momie — nr 118
Aristophane: théâtre complet en 2 volumes — nr 115 et 116
Barbey d'Aurevilly — L'Enfer — nr 121
Voltaire: Le siècle de Louis XIV — nr 119 et 120

TESTS OBJECTIFS AU NIVEAU SECONDAIRE

à l'usage des maisons d'enseignement du Québec pour la période scolaire 1966-1967

Pour recevoir une documentation gratuite sur nos TESTS OBJECTIFS, remplissez et découpez ce BON et adressez-le à EDITIONS VAUDREUIL INC., 168, boulevard Harwood, Dorion, P.Q.

BON

Nom
Adresse
Spécimens désirés

Editions Vaudreuil Inc. Tél.: Dorion: 234-4044
Montréal: 453-8359

PRIX MÉDICIS 1966

UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL

LE CHEF-D'OEUVRE DE MARIE-CLAIRE BLAIS

4^e ÉDITION CANADIENNE — 11^e MILLE

• DU MÊME AUTEUR CHEZ LE MÊME ÉDITEUR: L'INSOUMISE

EN VENTE PARTOUT À \$2.00

ÉDITIONS DU JOUR

(Président et directeur général: Jacques Hébert) 3411, St-Denis, Montréal

DISTRIBUTEUR: LA PATRIE, 180 est, Ste-Catherine, Montréal (861-8571)

Les livres de la semaine

Les Lettres c.-françaises

par Jean ETHIER-BLAIS

Jérémie et Barabbas

"Anatole Laplante a grandi, solitaire, dans une famille peu nombreuse. Il passe pour avoir eu une vocation précoce de cédulaire; et cela suffit d'ordinaire à expliquer qu'il persiste dans le célibat. Pour tant Anatole Laplante a aimé. Une fois, il a aimé. Ce qu'il y a de plus étonnant pour un homme aussi austère, c'est qu'il a aimé une danseuse. Il a rencontré Barbara lorsqu'il avait vingt-trois ans et qu'elle en avait vingt et un. Elle était belle; il fut malheureux."

Ainsi commence l'une des nouvelles qui composent le Jérémie et Barabbas (1) de François Hertel que rééditent les Éditions du Jour. On sait qu'Hertel est revenu au Canada et je veux profiter de la parution de ce recueil (où il a mis beaucoup de lui-même, où l'on trouve un bien mélancolique portrait de l'artiste) pour lui rendre hommage. Toute notre société l'a, du reste, fait puisque Hertel est passé sur les ondes, qu'il s'est adressé à des auditeurs jeunes et vieux (ce sont ici les mêmes), qu'on a retrouvé le rythme de sa voix, ses gestes, ses fics, sa nervosité, ses idées qui semblent curieuses au premier abord mais qui résistent si bien à l'analyse. Je l'ai entendu dans un auditorium universitaire, devant des étudiants, défendre cette cause perdue qui s'appelle la culture. Spectacle émouvant. Hertel a quitté Montréal il y a vingt ans; avant son départ, il s'adressait à des auditeurs, jeunes et vieux, pour l'époque, dynamiques. Il leur disait ce que j'ai entendu il y a un mois. Il était mal reçu alors; il le fut de même aujourd'hui. C'est la rançon qu'il faut payer lorsqu'on tient à dire le vrai. L'ennui de la plupart de nos contemporains, c'est qu'ils sont sincères, mais qu'ils ne

sont pas vrais. La nuance est sensible et a fait la fortune de Madame de Staël. Parce qu'elle était sincère, on crut qu'elle pensait juste. Hertel, lui, répand la vérité avec amour. Faute d'impressionnisme devant un peuple de rhéteurs sans langage. C'est grâce à M. Gérard Bessette qu'Hertel est de nouveau parmi nous. Une héroïne de Balzac (je crois que c'est la duchesse de Langeais) dit qu'il est impossible d'avoir trois amis. Hertel en a un; c'est déjà beaucoup et ces deux hommes s'honorent de s'estimer comme ils le font. Ce que je crains, c'est qu'un jour, peut-être, le personnage finisse par l'emporter, chez Hertel, sur l'homme. Ce serait dommage. Il y a chez lui, avant tout, un cœur. Voilà un homme qui a aimé les Canadiens français à la folie, malgré eux, en dépit de leur ignorance de ce qu'ils peuvent devenir, de leur refus de se projeter avec dynamisme dans l'univers de la civilisation qui est naturellement le leur. Il est certain que nous sommes une nation d'autodidactes fiers de l'être. Tout est toujours à recommencer. Entre les Canadiens français de 1945 et ceux de 1965, il n'y a pas de différence évolutive. Ce sont les mêmes visages, le même bloc de refus, la même inertie prétextuelle. Mais ce sont là les défauts de qualités souveraines: la patience, la générosité, une simplicité de cœur qui parfois fait peur. C'est sans doute pourquoi l'on est fier d'être de cette histoire et de ce sang. Hertel a ressenti cette appartenance jusqu'à l'angoisse. Il la vit toujours, et jusque dans ses propos parfois funambulesques, qui resonnent de mille tendresses profondes.

Il faut relire Jérémie et Barabbas pour savoir qui est le

vrai Hertel. C'est celui du rêve éveillé. Il rêve à propos de tout. On trouvera dans ce livre deux nouvelles qui méritent de rester dans notre imagination littéraire collective: Barabbas et Lepic et l'histoire hypothétique. Hertel est la tout entier, avec son mysticisme, ses appels au passé et à l'avenir, sa conception tragique du devenir humain. Qui est Barabbas? Chacun connaît son nom, qu'un grand-prêtre maléfique a suscité en opposition à celui de Jésus. Les Juifs le préféraient et en effet les voleurs sont moins dangereux que les prophètes. Au moment où la racaille prononce ce nom, saint Pierre s'apprête à trahir son maître. Barabbas est libre. Il retrouve le pauvre traître dans une sorte de grotte. Ils pleurent tous deux, l'un de joie, l'autre dans son verre; ils deviennent copains. Pierre raconte à Barabbas la raison de sa mise en liberté, si soudaine, si inespérée. Barabbas se dit qu'il lui faut voir son remplaçant dans la mort. Il est devant Jésus, il est subjugué. Il se faufile dans les rangs des soldats; il remplace un condamné. Il devient le bon larron. Voici toute l'imagination de Hertel: la reconstitution historique d'abord, l'évolution des personnages, leur vérité, le revirement de la situation. Et ceci procède de l'intelligence instinctive de Barabbas, qui comprend ce que personne n'avait compris avant lui, qui s'inscrit le précepte dans la ligne de la foi. En une sorte de parabole nouvelle, Hertel retrouve, sur le mode de la narration, le ton de l'Évangile. Le récit est mené avec une extrême rapidité; il ne s'y trouve que l'essentiel. Ce qui me frappe c'est aussi le sentiment de l'ironie qui se dégage de ces pages; Hertel raconte cette histoire avec un

léger tremblement et un pâle sourire. Il sait que ce n'est pas vrai, qu'il n'en a jamais été ainsi, que le bon larron n'est pas Barabbas. Mais comme cela aurait pu être, si l'histoire n'était pas une vaste fumisterie, cela aurait été. Autre "rêve pur" que cette histoire hypothétique du continent nord-américain français. Si les Français avaient gagné la Guerre de Sept Ans! Évidemment, il est tentant de voir dans l'Amérique un continent français. Nous serions ce que sont les Américains aujourd'hui. Mais nous les aurions avantagés et nous n'aurions pas eu le concert des nations. Hertel touche là à l'un des problèmes fondamentaux de l'âme canadienne-française, qui est faite pour un empire et qui doit se contenter d'une province. L'histoire nous a-t-elle trompés? Ou l'avons-nous déçus, la pauvre! Il y a deux personnages principaux dans Jérémie et Barabbas. Ils s'appellent Charles Lepic et Anatole Laplante. Charles Lepic n'est pas d'origine canadienne-française. Il est demi-Juif et il a choisi de devenir un homme d'ici. "J'ai cru, dit-il au moment de mourir, que la pourrais fixer un individu du peuple nomade. Je me suis attaché à cette ville de Montréal, une des plus absurdes que je connaisse. Je suis devenu Canadien, voire Canadien français, parce qu'il me plaisait de choisir une race méprisée. J'ai cherché Anatole Laplante et je l'ai trouvé." Et il disparaît, dans la mort ou dans l'oubli. Charles Lepic est une sorte de Christ, qui vient apprendre des choses sur tout à Anatole Laplante. Celui-ci, comme son nom l'indique, est un brave homme, qui laisse parler Charles Lepic, qui lui pose les questions que Charles Lepic veut qu'on lui

pose; mais Laplante renvoie aussi la balle. Il est tout oreilles, mais son intelligence est en éveil. Il y a là un symbole. C'est Charles Lepic qui découvre Anatole Laplante; c'est lui qui le baptise ainsi; il est son objet, mais son objet qu'il transforme peu à peu en un être libre. N'oublions pas que ces récits se situent entre 1940 et 1947. On y trouve un homme en proie à une vie qu'il cherche à dépasser; mais les entours sont contraignants et il ne peut leur échapper que par le rêve. Le fantasme magique l'emporte. J'aime, pour ma part, les écrivains qui se détachent de la vie réelle pour entrer dans une autre, la vraie, celle dont Rimbaud a dit qu'elle était ailleurs. La vie de tous les jours, pour quoi nous la raconter? N'est-elle pas déjà triste à souhait? Il suffit de la regarder, une fois, dans les yeux, pour comprendre. Mais nous espérons fuir à l'intérieur d'elle. C'est pourquoi la littérature est avant tout exorcisme. La vie est là, dans toute sa dureté; on parle d'elle pour l'empêcher d'agir selon ses lois toujours maléfiques. Ces lois, on les trouve dans... Cui-de-jante, une admirable nouvelle de la seconde partie de Jérémie et Barabbas. De nouveau, Hertel procède à la façon de l'éclair. Il raconte un fait divers, qu'il a sans doute inventé, qui est affreux et ridicule à la fois, qui fait frémir et révèle des aspects insensibles de la nature humaine. Tout l'art est là: on soupçonne qu'il se passe dans l'âme de cet enfant qui assaille un pauvre malheureux, des choses affreuses, insoutenables. Cet enfant vit dans un milieu normal et pourtant, tout d'un coup, surgissent de ces abîmes, des cris d'assaut, un besoin absolu de faire le mal. "Cet âge est sans pitié" dit La Fontaine. Tous les âges sont sans pitié, lorsque les gens sont bêtes. En face de cette bêtise devant laquelle les dieux eux-mêmes sont impuissants, Hertel réagit par le rêve et le rire. Cela, on ne le lui pardonnera jamais.

(1) François Hertel: Jérémie et Barabbas. Éditions du Jour. Montréal 1966.

Les lettres étrangères par

Naïm KATTAN

Misères et fastes du Brésil

"Que signifie la littérature dans un monde qui a faim?" Voilà les mots de Jean-Paul Sartre que cite José de Castro. L'auteur, qui n'est point romancier, nous indique ainsi le motif qui l'a poussé à faire son entrée dans la littérature. "L'écrivain doit donc se ranger aux côtés du plus grand nombre des deux milliards d'affamés, dit encore Sartre, s'il veut pouvoir s'adresser à tous et être lu par tous."

De Castro est un sociologue qui se double d'un homme d'action. Né dans l'une des régions les plus démunies du globe, le Nord-Est brésilien, il a vu des hommes mourir de faim. Jamais n'est-il parvenu à oublier. Ses ouvrages sur la faim dans le monde et, notamment, "Géographie de la faim", ont contribué à éveiller l'opinion publique mondiale sur le plus grand drame du monde actuel. José de Castro ne s'y contentait pas d'évoquer la dimension mondiale de ce problème. Pour lui, c'était aussi un événement local, un drame de son quartier. Aussi était-il un homme engagé dans la politique brésilienne.

Et les foudres du gouvernement Branco qui se sont abattus sur tous les hommes libres du Brésil l'ont forcé à choisir l'exil.

"Des hommes et des crabes" est le témoignage d'un homme meurtri. C'est une histoire maigre et sèche, comme le dit l'auteur lui-même, dont le principal personnage est la faim. De Castro est né à Recife. Ses yeux d'enfant se sont ouverts sur un spectacle qui n'a jamais cessé de le hanter: la boue des marais grouillante de crabes et peuplée d'êtres humains faits de chair de crabe, pensant et sentant comme des crabes; des êtres amphibies, mi-hommes, mi-crabs.

Ces hommes se nourrissent de crabes et nourrissent à leur tour de leur chair morte cette bête. C'est le cycle infernal qui dégrade l'homme au-delà de toute humiliation. Dans ses précédents livres, de Castro a fourni des chiffres, des statistiques et des faits tragiquement éloquentes. Dans ce document, l'homme de science, l'universitaire cède la place à l'habitant du village. Évitant tout sentimentalisme et toute exagération, il nous

lance au visage l'insupportable destin des hommes qui meurent de faim et de soif, dans son quotidien dénué de tout. Voilà un homme qui utilise la littérature comme une arme et il serait injuste d'appliquer à ce livre des critères littéraires.

De Castro nous décrit la vie d'une petite communauté humaine qui s'établit dans les marais de Recife. Je sais, pour l'avoir vu, que ce spectacle de misère dépasse les mots. Les hommes et les femmes qui viennent vivre dans la boue fuient la brutalité et endurent la sécheresse du sertão. De Castro compare le sertão à des camps de concentration. C'est dire que les fuyitifs qui fuient les terres brûlées sont cernés de toute part par un destin implacable. Au bord de l'eau, ils vivent d'expéditions nocturnes: ils ne les éparpillent pas. Les pluies tombent en abondance et voilà leurs misérables masures emportées dans l'inondation. "S'il ne pleut pas et qu'il y ait une crue, ce sont encore les maisons des pauvres qui sont inondées et démolies."

Pourquoi? De Castro, qui est

un catholique fervent, malmené le prêtre du village qui ne se pose pas cette angossante question. A la fin du livre, il évoque une révolte armée. Elle est vite matée car ces hommes meurtris sont mal organisés, victimes de leur ignorance naissant à peine à la conscience de leur condition d'homme.

Les chiffres donnent à la souffrance humaine un caractère d'abstraction. De Castro le sait bien, qui, toute sa vie, a donné la parole aux statistiques. Dans ce livre, c'est un cri qu'il nous fait entendre. Les hommes qui souffrent de la faim, qui en meurent ne sont pas des numéros. Ce sont des êtres vivants et la perte de chacun d'eux est ressentie par une famille en détresse. L'auteur nous fait comprendre et saisir de l'intérieur le drame du Nord-Est brésilien, ce polygone de la faim.

Des hommes et des robes, par José de Castro, traduit du portugais par Christiane Privert, Edit. du Seuil, Paris.

C'est un autre Recife, un autre Nord-Est que révèle Manuel Bandeira, lui aussi natif de cette ville fastueuse et som-

bre à la fois, déployant tour à tour ses richesses et ses blessures. Bandeira est l'un des grands poètes brésiliens. Grand ami d'Eluard et des surréalistes, bourgeois, raffiné, diplomate, c'est un autre visage du Brésil qu'il évoque:

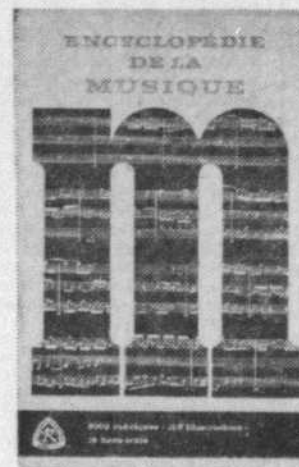
"Allons vivre dans le Nord-est, Anarina, Je laisserai ici mes amis, mes livres, mes richesses, ma pudeur, Tu laisseras ici ta fille: ta grand-mère, ton mari, ton amant. Il fait très chaud ici Dans le Nord-est il fait très chaud aussi. Mais là-bas souffle la brise. Nous allons vivre de brise, Anarina."

Pour Bandeira, Recife c'est le lieu somptueux de son enfance paré de toutes les splendeurs de la nostalgie. Il a parcouru le monde, frappé par la maladie qui l'a accompagné tout le long de sa longue vie (il a quatre-vingts ans), fidèle compagne lui rappelant constamment sa fragilité, le laissant en détresse devant l'éphémère. Michel Simon qui connaît non seulement Bandeira mais aussi le Brésil et sa littérature, fait vivre devant nous cette haute figure dans le livre qu'il vient de consacrer au poète. Il est nécessaire de connaître ce Brésil-là aussi, ce pays aux richesses multiples, déployées, n'est pas uniquement celui de la misère, il est aussi celui du bonheur.

Bandeira, par Michel Simon, Éditions Seghers, Paris. Collection: Poètes d'aujourd'hui.

POUR NOËL
Offrez un cadeau utile et original

Les encyclopédies de poche



SEQUOIA

De beaux petits volumes, de consultation facile, avec index, qui font le point sur un sujet donné. Toutes ces encyclopédies sont abondamment illustrées de dessins, photos hors texte, dont de nombreuses reproductions en couleurs.

Reliure souple, couverture plastifiée en couleurs.

Volume simple : \$2.15
Volume double : \$3.40

PARUS

ENCYCLOPÉDIE DES ARTS
Architecture, peinture, sculpture, arts appliqués.
100 dessins, 32 h-t. dont 16 couleurs. \$3.40
ENCYCLOPÉDIE DE LA MUSIQUE
2000 rubriques, 100 dessins, 16 h-t. \$2.15
PETITE ENCYCLOPÉDIE GÉOGRAPHIQUE
Merveilleux petit atlas de poche, 240 pp.
en couleurs, nombreuses illustrations, index de 13,000 noms géographiques. \$2.15

Encyclopédie médicale pour tous \$2.15
Encyclopédie de la bible \$2.15
Encyclopédie de la mythologie \$2.15
Encyclopédie de l'antiquité classique \$2.15

EN VENTE A

La Centrale du Livre Inc.

260 OUEST, RUE FAILLON, MONTRÉAL 10 — TÉL. : 273-1761

nouveau * nouveau * nouveau * nouveau * nouveau * nouveau

VIENT DE PARAÎTRE

Le premier livre sur les
"Aventures de l'Inspecteur Jolicoeur"
un agent secret canadien

L'HOMME
AUX GANTS NOIRS

par Robert Hollier

Format de poche: \$0.75

Une édition LIDEC en vente
dans toutes les librairies et chez



LIDEC Inc.

1083 Van Horne
Montréal 8, P.Q.
Tél. 274-6521

nouveau * nouveau * nouveau * nouveau * nouveau * nouveau

agence du
livre français

SCIENCE POLITIQUE :

La lutte tricontinentale — impérialisme et révolution après la conférence de la Havane par Albert-Paul Lentin	\$3.15
La révolution aux États-Unis par James Boggs et R. Williams	\$2.70
Le parti communiste Italien par P. Togliatti	\$2.50
Vingt ans de fascismes (de Rome à Vichy) par Pietro Nenni	\$3.85
Option révolutionnaire au Maroc (écrits politiques) par M. Ben Barka	\$3.40
L'avenir de la démocratie par Jacques Duclos	\$1.60
La Gauche en Europe depuis 1789 par David Caute	\$3.90
La technocratie — mythe ou réalité? par Jean Meynaud	\$6.40
L'homme et la politique par S. Martin Lipset	\$7.70
Sujet ou citoyen — Initiation à la vie politique — par Jacques Duquesne	\$2.70
Fascisme et grand capital par Daniel Guérin	\$5.15
VIENT DE PARAÎTRE :	
Démocratie Nouvelle — no de novembre — Ouverture sur l'URSS	\$1.50

8180 rue Saint-Hubert, Montréal — 271-6888

Autopsie d'un prix

(Suite de la page 13)

Peut-être, ce qui a séduit les Français dans la jeune école littéraire canadienne française, c'est qu'elle contrastait violemment avec l'idée admise d'un Québec conformiste et aveuglément religieux. L'ensemble de la critique a signalé, beaucoup plus que la naissance d'une littérature, la libération des courants de pensée, la preuve se trouvant aisément dans la thématique des livres. Ce "nouveau visage" du Québec n'est sans doute pas le seul vrai; il existe.

Mais d'autres opinions se font jour. Fatalement portée à un point de paroxysme par l'attribution de ce prix, chacun commence à reconnaître les siens. La revue Parti Pris s'interroge sur l'échec essuyé par Aquin. On a fait appel à Michel Bernard, jeune et brillant écrivain français, bon connaisseur de la littérature québécoise et des problèmes connexes qui s'y greffent, malheureusement un peu sectaire et dogmatique. L'analyse est fort intéressante. Chaque opinion, et celle exprimée ici, portera la marque d'une certaine pas-

sion et, sans doute, sa complé-
teront-elles, dans leur vitalité,
les unes et les autres. Elles
prouveront assez, par leur di-
versité, que les forces en pré-
sence dépassent tout simple-
ment l'aimable jeu de la lit-
térature.

DES REPERCUSSIONS

Quand l'ambassade du Canada organise un colloque sur la littérature canadienne française qui se tiendra le 12 décembre à Paris, son but premier fut certainement d'apporter à la critique et aux écrivains français des éléments capables d'empêcher que l'on installe à la place du monolithisme un autre monolithisme. Cela est important. Mais ne le sont pas moins les répercussions sur le milieu de l'attribution du Prix Médicis à Marie-Claire Blais et, conjointement, de la vogue de ceux qui lui tiennent compagnie.

Le monde des Lettres ne peut que se réjouir de l'attribution du Prix Médicis à Marie-Claire Blais. Les avantages personnels écrivains vont largement profiter. Cette double disposition est d'autant plus agréable à constater que Marie-Claire Blais a

obtenu le Prix Médicis pour un livre publié au Canada. Pour le grand public, sans doute, et pour le Canada ce Prix signifie surtout un hommage au talent dont Marie-Claire Blais est un représentant autorisé.

Cependant les écrivains, sauf Marie-Claire Blais, les éditeurs, sauf Jacques Hébert, les critiques et animateurs montrent peut-être de leur côté une certaine impatience.

qu'elle en retire n'ont pas besoin d'être commentés. Son éditeur en tire, on l'a déjà dit, un prestige accru dont d'autres

Cette réaction, compréhensible, dépasse le simple sentiment personnel dont il serait inutile de parler ici, pour impliquer naturellement la production future. Quoi qu'en dise Armand Salacrou dans une déclaration à notre intention, il n'est pas question ici de considérer un Prix littéraire français comme un "encouragement". Le premier sentiment que l'on décèle dans le milieu littéraire est, curieusement, un sentiment de découragement. Cela est surprenant. Il ne faut pas juger trop vite. L'étréolisme, la violence du milieu, la nouveauté du fait en sont,

notamment les causes. Ce réflexe va se résorber lentement mais il est présentement très visible. Le premier résultat tangible pourrait en être un abaissement du taux de production. Le second, plus lointain mais plus grave, une possibilité de démission.

Il va sans dire que le Canada français littéraire n'était pas tout à fait préparé à cet éclatement. La confrontation des valeurs était hier strictement locale. Devenue du jour au lendemain internationale, elle cause des remous psychologiques qu'il va sans doute être difficile de surmonter. Quoi qu'on dise, l'appréciation française conserve ici une grande valeur car l'écartier serait nier ce que l'on affirme: la grande qualité de la production actuelle. La position d'équilibre de l'écrivain québécois limitée à son propre milieu est déjà difficile. L'ayant plus ou moins trouvée, on comprend que ce n'est pas sans crainte qu'il se voit forcé de faire face à une situation nouvelle. Cela demande des détachements et des forces nouvelles qui ne sont pas immédiatement disponibles et qu'il lui va falloir trouver. Cependant, quels que

théâtre

musique

cinéma

variétés

JULIE ANDREWS
MAX VON SYDOW
RICHARD HARRIS

ALOUETTE

318 Ste-Catherine O.

18e

LE GRAND SUCCÈS DE L'ANNÉE

UNE FILLE ET DES FUSILS

un homme et une femme

RECITALS D'ORGUE

SALLE CLAUDE CHAMPAGNE

11 décembre (20h.30) — **VIRGIL FOX**
19 février (20h.30) — **JOYCE JONES**
16 avril (20h.30) — **NOEL RAWTHORNE**
14 mai (20h.30) — **TED ALANWORTH**

PRIX: Orchestre \$3.00 (4 concerts \$10.00) — Balcon et étudiants \$2.00 (4 concerts \$6.50).

BILLETTS: chez Ed. Archambault (Métro Berri-Dumontigny) et au Record Centre, 200, rue Crescent.

COMMANDES POSTALES: Chèques payables à: Denis-P. Lachapelle, 220, chemin Bellingham, Outremont.

S.V.P., enveloppe affranchie.

Informations: 272-4261

THE TUDOR SINGERS OF MONTREAL

CONCERT DE MUSIQUE RELIGIEUSE

le samedi, 17 décembre à 16h.

à l'église St. Andrew & St. Paul
3415, rue Redpath

PROGRAMME
Cantate no 61, pour le 1er dimanche de l'Avent } J.S. Bach
Motets et noëls

Solistes, chœur et ensemble instrumental
sous la direction de **WAYNE K. RIDDELL**

Entrée: \$1.00

Billets en vente sur place et au International Music Store

ARS organi

PRÉSENTE UN RÉCITAL
LUCIEN POIRIER

Organiste de la cathédrale de St-Jean

Dimanche soir 4 décembre à 8 h. 45 p.m.

Santuaire Marie-Reine des Cœurs

58 75 est rue SHERBOURNE

Venez donc souper à la

"BUTTE MONTMARTRE"

vous dégusterez une cuisine renommée dans un cadre original typiquement parisien!

Repas complets de \$1.75 à \$3.50 tout inclus

RÉSERVEZ VOTRE TABLE À UN 6-0668

L'ANJOU, 1204 rue Drummond

Pensez dès maintenant à réserver votre table pour le réveillon du Jour de l'An.

UNIVERSITÉ MCGILL
FACULTÉ DE MUSIQUE

présente

FORUM DES CRITIQUES

UN DÉBAT SUR LE RÔLE DU CRITIQUE MUSICAL

Erie McLean, Gilles Pelvin, Jacob Raskind, membres du personnel de la Faculté de Musique

MODÉRATEUR: DOYEN MAXWELL COHEN

Vendredi, 9 décembre, 8 h. 30 p.m.

SALLE REDPATH, MCGILL CAMPUS

Entrée gratuite

JEUDI SOIR 15 DÉCEMBRE

LEONID KOGAN

L'éminent violoniste soviétique

Au programme des œuvres de Bach, Brahms, Prokofiev, Paganini, Haydn, Vivaldi.

PRIX (taxe incl.) \$8., \$5., \$4., \$3., \$2.50

Billets en vente: Place des Arts, CCA, 1825, Sherbrooke (sans-001); Ed. Archambault Inc., 500, rue Ste-Catherine; Jim Charbonnet, 2135, ave. Jean-Talon; Importations C.M. Linc., 8225 St-Laurent et 3975 Monk; Librairie Ducharme, 418, ave. St-Denis.

Billets d'étudiants (\$1.00) se présenter EN PERSONNE à CCA seulement. Commandes postales avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie, seulement à Canadian Concerts & Artists Inc., 1825, ave. St-Laurent, Sherbrooke.

RESERVATIONS: 932-7171 - 2234

Réouverture du Musée des Beaux-Arts

La première étape d'un projet

Le Musée des Beaux-Arts a ouvert de nouvelles ses portes au public hier. Les travaux de rénovation ont coûté plus de \$300,000. Répandre, installer un nouveau système d'éclairage, nettoyer de fond en comble les galeries. Selon le président du musée, M. A. Murray Vaughan, c'est "la première étape d'un projet à double objectif qui doit se réaliser après l'Exposition universelle de 1967. Les transformations actuelles, poursuit-il, permettront aux membres, ainsi qu'aux nombreux visiteurs de 1967, de voir les collections du musée sous leur meilleur jour".

La deuxième étape du projet visera à recueillir trois millions en vue de construire une aile supplémentaire.

Quatre-vingt-treize œuvres d'art qui ont été acquises par des collectionneurs montréalais, au cours des dix dernières années forment l'une des deux expositions d'ouverture du musée. La seconde est constituée d'environ 60 photographies de Roloff Beny, l'artiste-photographe qui, dit-on, "a dessiné au moyen de l'objectif de sa caméra" dans une quarantaine de pays. Quelques-unes des œuvres qui figurent dans l'exposition "Plaisirs de la photographie: le monde de Roloff Beny" ont six pieds de haut. Les sujets s'inspirent de la sculpture de la Renaissance italienne, de mosaïques de la Macédoine, de façades gothiques à Chypre, de l'architecture indienne, de la sculpture du Siam et d'autres œuvres de l'art ancien de quelque vingt pays de la Méditerranée et de

l'Extrême-Orient. Selon Sir Herbert Read, les photographies de Beny sont "des images poétiques, vues par un poète, mais ressenties plastiquement". En plus de ces montages photographiques, une exposition intitulée "Montréal collectionne" coïncide avec la réouverture du musée. Il y a dans cette collection plusieurs œuvres qui n'ont jamais été exposées en public. Elle comprend des œuvres de Bonnard, Boudin, Brancusi, Ernst, Giacometti, Kadinsky, Léger, Matisse, Rodin, Ropelle, Soutine, Zadkine... pour ne nommer que celles-là.

S'ajoute à ces réalisations, un système — organisé par le comité féminin du musée — de ventes et locations d'œuvres d'art. Les œuvres d'art choisies seront soumises au

personnel spécialisé du musée et comprendront des peintures à l'huile, des aquarelles, des dessins, des sculptures et des gravures d'artistes de toutes les régions du Canada.

"Dans la vie artistique d'une communauté, de conclure M. Carter, l'une des associations les plus importantes est celle qui existe entre le musée et le collectionneur. C'est un lien qui est très révélateur de la vitalité et de la maturité artistique d'une société".

Commencant ce soir à 8h.
dimanche à 2h.30
LOUIS DE FUNES et BOURVIL
dans
LE CORNAUD
(en couleurs)
Réalisé par
"LES CLÉS DE LA CITADELLE"
avec Stanley Baker

381-6116
MAJESTIC
3166 E. Henri-Bourassa

CE SOIR À 8H.15

Blue Bonnets

Le dimanche 2h.15 — Pas de courses le jeudi

2e SEMAINE!

JEAN-PAUL BELMONDO

TURBULENT! MYSTÉRIEUX! SÉDUISANT!

Pierrot le fou

DE JEAN LUC GODARD

L'HOMME DE RIO

DE PHILIPPE DE BROCA

SCOPE-COULEUR

cinéma 274-4521
451, OUELLET

DIM. 12.30 - 2.30 - 4.15 - 6.10 - 8.10 - 10.10

CE SOIR, COMPLET

LOVE

Version française de la Comédie de Murray Schisgal

Mise en scène de Paul Buissonneau

Avec Michelle Rossignol, Luc Durand, Marc Favreau.

Spectacles, en semaine à 8.30 p.m., le samedi à 7.30 et 10.30 p.m., le dimanche à 7.30 p.m., relâche le lundi.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 est, avenue des Pins (à l'ouest de St-Denis)
Réservations: 845-7277

théâtre du rideau vert

LUNDI AU SAMEDI: 8H.30
Dimanche: 2h.30 - 7h.30

DU VENT DANS LES BRANCHES DE SASSAFRAS

Western de chambre d'Obaldie
Mise en scène: Jean Fauré
Le divertissement est de 15-16, on est de tout bon goût
J. Baille - LE DEVOIR
La nouvelle production du Rideau-Vert nous fait passer la plus agréable des soirées une soirée qu'on ne saurait trop recommander. L'opéra est la fête y trouvent leur compte
M. DAKSYTA - LA PRESSE

AU STELLA 844-1793
4666 ST-DENIS
METRO LAURIER

théâtre du rideau vert

LUNDI AU SAMEDI: 8H.30
Dimanche: 2h.30 - 7h.30

DU VENT DANS LES BRANCHES DE SASSAFRAS

Western de chambre d'Obaldie
Mise en scène: Jean Fauré
Le divertissement est de 15-16, on est de tout bon goût
J. Baille - LE DEVOIR
La nouvelle production du Rideau-Vert nous fait passer la plus agréable des soirées une soirée qu'on ne saurait trop recommander. L'opéra est la fête y trouvent leur compte
M. DAKSYTA - LA PRESSE

AU STELLA 844-1793
4666 ST-DENIS
METRO LAURIER

CINERAMA

RUSSIAN ADVENTURE

COULEUR et SON STEREO- PHONIQUE à 7 TRAMES

VOUS VERRÉZ: les Ballets Bolchoï... le Carnaval du printemps... au fond de la mer où les pieuvres font la loi... randonnée en milieu dans Moscou... course de rennes... chasse à la bécasse... les danseurs Moscovites... visite de Leningrad et Moscou... une chasse au sanglier... croisière sur la Voïga... envolée en Sibérie... exhibition des fameux ours bruns... etc.

FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE par poste... au théâtre... Jules Jacob Musique, Morgan Impression, Benoit & Co, Rockland, Dorelli, CKJL, Ratine, Saint-Jérôme, En des Bas prix, Souda, Faucher, C.T. Pont-Viau

CINERAMA, un procédé différent, sur l'écran le plus vaste ÉCRAN INTÉRIEUR AU MONDE

IMPERIAL CINERAMA

METRO STATION PLACE DES ARTS

1430 Bleury, Montréal - AV. 8-7102 ou 5603

SEULEMENT 4 REPRÉSENTATIONS

En spectacle magnifique • Des décors et des costumes somptueux

RIGOLETTO

Opéra en trois actes de Verdi

Aux pupitres:
HANS SWAROWSKY
Fleury Hétu, 14 décembre

DISTRIBUTION
HERI GRIST
CHESTER LUDGIN 5-7 Décembre **ROBERT SAVOIE** 12-14 Décembre
RICHARD VERREAU
JOSEPH ROULEAU

HUGUETTE FOURRANGEAU **NICOLE LORANCE** **YOLAND GÉRARD**
Thérèse Gauthier Tania Pylko Raymond Pilonne Allan Finn

Mise en scène: **IRVING GUTTMAN**
Chef des chœurs: **MARCEL LAURENCELLE**
Décor: **MARK NEGIN**
Costumes: **SUZANNE MESS**

5-12-14 décembre

Les billets sont en vente à la Place des Arts. Tél.: 842-2112
Parterre DD-EE \$7.50 Parterre A-T \$5.00 Parterre U-Z \$2.50
Corbeille A-J \$7.50 Mezzanine B-H \$7.50
Balcon A-D \$3.50 Balcon E-G \$4.50
Loges Corbeille \$10.50 Loges Mezzanine \$7.00 Loges Balcon \$4.10
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

du 12 au 18 décembre

les cyniques

COMÉDIE-CANADIENNE
840est, Ste-Catherine • 861-3338

LOUEZ VOS PLACES DES AUJOURD'HUI

Les billets sont en vente aux endroits suivants:
Comédie-Canadienne: 841-3338, Corbeil sur la Place 279-4581, La Centre du Québec 845-3541

CAISSES POPULAIRES
Maisonnette 254-9495, Hôpital: 523-7471, La Nat'l: 574-2006, Ste-Jeanne d'Arc: 523-2817, Ste-Clotilde: 351-1914, Pointe-des-Trembles: 449-1276, St-Jean Baptiste: 258-7267

TOUT MONTREAL RIT AVEC LOUIS DE FUNES!

FULGURANT FOUL-RIRE FANTASTIQUE!

FANTOMAS

en SCOPE et en COULEURS

CANADIAN **PLAZA** **JEAN-TALON**

1204 est, Ste-Catherine 4505, St-Hubert Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

ENFIN! MONTREAL à l'heure de PARIS et NEW YORK

LE PREMIER FESTIVAL des GRANDS REALISATEURS

KAZAN-BUNUEL-LUMET-LOSEY

★ **ELIA KAZAN** présente aujourd'hui ★
"JAMES DEAN 'EAST OF EDEN'" — 1.10 - 5.30 - 8.40
"SPLENDOR IN THE GRASS" — 3 h. 15 p.m. - 7 h. 40 p.m.

LOUIS BUNUEL présente DIMANCHE, LUNDI ET MARDI:
"LES 3 CHÈVRES-D'OR" DE L'ÉROTISME
"VIRIDIANA" — 1.00 heures — 4.30 heures — 9.55 heures
"JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE" — 1.15 - 4.45 - 8.15

LESTER • FORD • TASHLIN • CORMAN • TRUFFAUT • FULLER • VISCONTI • HAWKS • ROSI • GODARD • RAY

Liste complète des films au cinéma • Joignez-vous au Club Verti

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS

VERDI CINEMA DE RÉPERTOIRE
5380, BOULEVARD ST-LAURENT — 277-4800

Rarement... éloges furent plus unanimes

"Un film qui dépasse tout ce que nous connaissions au cinéma"
L. Bonnevillie, Le Devoir

"Un film UNIQUE. On a une impression de vie et de vérité."
M.F., La Presse

"A voir absolument!"
G. Ste-Marie, Radio-Canada

"L'ÉVANGILE SELON S'T MATTHIEU"

de **PIER PAOLO PASOLINI**

Sam. Dim.: 12.10 - 2.30, 5.00 - 7.30 - 9.45
Sur sem.: 7.30 - 9.45

TEL: 721-6060 — REALIEN PRES IREVILLE

AU PATRIOTE 1474 est, Sainte-Catherine — 521-6666

Le Mouvement Contemporain présente
Désespoir à go go
Une comédie musicale de C. Gagnon et P. Bourdon
Du jeudi au dimanche
Dès mardi prochain, en reprise
"OH! LES BEAUX JOURS" de Beckett

A la boîte à chansons
Spectacle tous les soirs à 9 h. et 11 h.

JEAN et STEVE — LOUIS-PIERRE GIRARD
Sam. — 8 h. 30 et 11 h.

3 déc.: TEX — 10 déc.: CLAIRE GAGNÉ

CINE-WEEK-END

au hasard

Balthazar

UN FILM RÉALISÉ PAR ROBERT BRESSON

La PRESSE — "Balthazar" est une oeuvre accomplie.
Le DEVOIR — La huitième merveille du monde.

CE WEEK-END SEULEMENT
DIMANCHE LE 4 DÉCEMBRE 1966

AUDITORIUM HÔTEL-DIEU, 3840, ST-URBAIN, MONTRÉAL
1 H. - 3 H. - 5 H. - 7 H. - 9 H.

SALLE BRÉBEUF, 3161, MAPLEWOOD, MONTRÉAL
2 H. - 4 H. - 6 H. - 8 H. - 10 H.

Faites votre cadeau de Noël en offrant des billets pour "LES NOCES DE FIGARO"

OPÉRA GUILD présente:

"LES NOCES DE FIGARO"

de W.A. MOZART

sous la direction de Mario BERNARDI, de la Sadler Wells Opera Co., avec des artistes du Metropolitan, Covent Garden, New York City et San Francisco Opera Co.

MARIA DI GARLANDO ★ GWENLYNN LITTLE ★ HELEN VANNI
CORNELIUS OPHOF ★ ROBERT SAVOIE

Mise en scène d'IRVING GUTTMAN

PLACE DES ARTS **SALLE WILFRID-PELLETIER**
MONTRÉAL (RUE D'ORLÉANS) TEL. 847-2112

BILLETTS EN VENTE À LA PLACE DES ARTS

PRIX: 8.00 - 7.00 - 6.00 - 5.00 - 4.00 - 3.00

Veuillez envoyer enveloppe affranchie et adressée à vous-même, pour votre commande postale, à la Place des Arts, Montréal 18, (Québec).

Vendredi, dimanche et lundi
13-15 et 16 janvier p.m.
Soirs: 8h. précises

Renseignements: 842-2112

À noter...

Bourse de New York

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
360, rue Saint-Jacques, Montréal — 842-4691

POMPONNETTE INC.
236 est, Ste-Catherine,
Tél.: 861-9293



Les trois grâces sanctifiantes des Rangers de New York: Ed Giacomin, gardien de buts, Rod Gilbert et Bernard Geoffrion, compteurs émérites.

Les Aubergistes de la Forêt seront présents à l'Expo 67

De notre envoyé spécial, Roger LABONTÉ

BEAUPORT. — L'Association des pourvoyeurs du Québec, un organisme qui groupe quelque 700 "Aubergistes de la Forêt", sera présente au grand rendez-vous de 1967: L'Exposition universelle qui aura lieu à Montréal. Telle est la décision prise hier par les délégués de toutes les régions du Québec, présents au 22e congrès annuel de l'ADQO tenu à Beaufort.

De concert avec le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, et la compagnie British American Oil, l'ADQO fera connaître au monde entier, d'une manière bien tangible, les immenses richesses piscicoles de la belle province. Après de longs mois de pourparlers, l'organisme a convenu de participer à la réalisation d'un centre de la faune canadienne sur les terrains de l'Expo, et y aura son propre kiosque pour y accueillir les pêcheurs d'occasion (déjà estimés à 150.000) pour les diriger ensuite à un lac spécialement aménagé où ils auront l'opportunité d'y pêcher la truite. Une étiquette aura été préalablement attachée à chacune des prises faites par les pêcheurs et ceux-ci pourront ainsi inscrire différents prix.

Au kiosque de l'ADQO on verra affichée une carte du Québec sur laquelle aura été

indiquée les différents endroits de concentration de la faune, et l'emplacement des territoires présentement sous bail par les pourvoyeurs du Québec.

En participant à l'organisation du centre de la faune, l'ADQO poursuit deux buts, selon le président, le Dr A. Faucher. "Nous sommes convaincus que le message sportif que nous livrons à la face du monde sera favorablement compris, et qu'il servira à faire connaître universellement les plus belles richesses naturelles de la plus Belle Province du monde", devait-il souligner en annonçant la conclusion des accords nécessaires à la réalisation de cette initiative.

En outre, nous, les "Aubergistes de la Forêt" allons recevoir un surplus de visiteurs étrangers, venant de toutes les parties du monde, au cours de l'Expo. "Vous devrez mettre tout en œuvre pour assurer à ces visiteurs étrangers une franche hospitalité et une réception chaleureuse et enthousiaste, devait dire le Dr Faucher.

Il a ensuite mis en garde certains membres de l'Association contre une augmentation de leurs tarifs en prévision de l'Expo, disant à ceux-ci que l'épée de Damoclès est suspendue au-dessus de leur tête, et que ce n'est pas de cette ma-

nière que le public devra être servi.

Le Dr Faucher a ensuite servi l'avertissement suivant: "N'oubliez jamais que vous complétez un travail que seul l'Etat ne peut faire. Les parcs et les réserves ne peuvent accommoder qu'un nombre limité de visiteurs. Le surplus de touristes chasseurs et pêcheurs, c'est chez chacun de vous qu'il se dirigera pour obtenir la détente qu'il recherche et à laquelle il a droit." En matinée, au début des assises, l'ADQO avait indiqué que les politiques du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, mises jusqu'ici de l'avant, par Me Gabriel Loubier, semblent rencontrer en général, les objectifs majeurs prônés par l'association puis les 22 ans de son existence: soit, de mettre à la disposition du grand public, la possibilité de se récréer sainement en prenant avantage de nos lacs et de nos forêts.

En soirée, le ministre Loubier était le conférencier invité à un banquet de l'ADQO.

Résultats à BB

PREMIERE COURSE			
5 Even Glow	11.30	7.10	4.70
6 Star Prince		21.80	8.30
3 Cindy Sky			7.80
Temps: 2:13			
DEUXIEME COURSE			
8 Caddy Dares	60.30	16.10	8.30
7 Wonderful Girl		5.30	1.90
2 Star Riggs			6.00
Temps: 2:12.4			
TROISIEME COURSE			
7 Adios Watts	11.30	4.50	3.30
1 Money Changer		3.30	2.70
8 Jane O Adios			4.90
Temps: 2:03.1			
QUATRIEME COURSE			
5 Famous Sun	5.40	4.50	3.30
7 Isola Hanover		8.00	3.40
3 Lona Springwood			4.30
Temps: 2:11			
CINQUIEME COURSE			
3 Borderville Earl	4.70	3.40	2.90
8 Aquas		6.10	4.50
7 Poplar Trix			2.09.1
Temps: 2:09.1			
SIXIEME COURSE			
8 Active Bud	11.00	5.30	3.60
2 Senator Pick		8.60	5.10
3 Cedus			4.90
Temps: 2:05.1			
SEPTIEME COURSE			
3 Noho Len	14.00	5.70	4.70
8 Royal Star		3.30	3.10
1 Count Newport			3.40
Temps: 2:06.1			
HUITIEME COURSE			
4 Lee Croft	8.90	4.10	3.00
5 Chalky Dares		3.60	2.10
8 Shooting Par			3.00
Temps: 2:03.4			
NEUVIEME COURSE			
1 Miss Baker Adios	11.90	4.60	3.70
3 Mr. Champ B		3.10	2.40
4 Cagney Hanover			4.90
Temps: 2:04.3			
DIXIEME COURSE			
4 Firelane	8.00	6.00	4.40
5 Audrey Boy		25.90	11.50
6 Brother MacDee			10.20
Temps: 2:09.3			
EXACTA: 4-4 — \$278.30.			

Sid Abel retrouve la joie de vivre

DETROIT. — L'instructeur Sid Abel, des Red Wings de Détroit, n'est pas sûr si les changements radicaux qu'il vient de faire sont la cause directe des succès de son équipe contre les Bruins de Boston jeudi soir, mais il se dit extrêmement satisfait du travail de Hank Rasen comme remplaçant de Roger Crozier dans les filets.

A tel point qu'il a déclaré que Bassen sera encore son gardien de buts régulier ce soir contre les Maple Leafs de Toronto.

Les Red Wings ont mis fin à une série de six défaites consécutives en battant les Bruins de Boston 4-1, jeudi. Après une défaite de 8-3 contre ces mêmes Bostoniens le 24 novembre dernier, Abel a commencé à faire des changements radicaux chez ses protégés. Il a tout d'abord enjoint à Crozier d'utiliser son fond de culotte sur le banc des joueurs, puis il a limogé Andy Bathgate, Ab McDonald et Bob McCord d'un seul coup, les envoyant aux Hornets de Pittsburgh, le club-ferme des Wings dans la ligue Américaine.

Les compteurs de la L.H.N.

	B	A	P	I
Mikita, Chicago	11	17	28	
Goyette, N. York	2	18	20	
Ullman, Detroit	5	14	19	
Hull, D., Chicago	8	10	18	
Geoffrion, N. York	4	14	18	
Marshall, N. York	10	7	17	
Rousseau, Canadian	5	12	17	
Fleming, N. York	9	7	16	
Gilbert, N. York	8	8	16	
Connelly, Boston	7	9	16	
Martin, Boston	7	9	16	
Marfield, N.Y.	5	11	16	
Wharram, Chicago	8	7	15	
Nesterenko, Chic.	5	9	14	
Murphy, Boston	4	10	14	
Howe, Detroit	4	10	14	
Hull, B., Chicago	9	4	13	
Howell, Chic-N. Y.	5	8	13	
Kelly, Toronto	4	9	13	
Keon, Toronto	3	10	13	
Henderson, Detroit	9	3	12	
Bucyk, Boston	6	6	12	
Ors, Boston	6	6	12	
Pilete, Chicago	2	10	12	
Ellis, Toronto	6	5	11	
McKenzie, Boston	5	6	11	
Nevin, N. York	5	6	11	
Stewart, Boston	4	7	11	
Maki, Chicago	4	7	11	
Delvecchio, Detroit	4	7	11	
Oliver, Boston	3	8	11	

Inscrits à Blue Bonnets

SAMEDI			
PREMIERE COURSE			
1 Trot	11.30		
2 Champ Mon		R. Coutu	3
3 Julian Nathan		M. Turcotte	7-2
4 Smither Ed		N. Plouffe	9-2
5 Red Top		G. Lachance	6-1
6 Leo Leo		L. Bourgon	8
7 Dandy Averil		B. Côté	8
8 Landreac		L. Bergeron	10
DEUXIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 Edgewood Key		M. Bergeron	3
3 Newark		R. Bouthillier	7-2
4 Hall Demmon		J.P. Gauthier	4
5 Acquilone Star		Baillegon	6
6 Sky Sign		G. Pilon	9-2
7 Elaine Creed		Y. Robinette	8
8 Oak Glen		D. Gillis	10
TROISIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 Merry Mir		M. Dostie	3
3 Chatham Chip		J. Pindley	7-2
4 Quire Dean		H. Heroux	4
5 Way Jean		Her Pilon	9-2
6 Bowser Scott		B. Côté	6
7 Lester Hanover		St-Jacques	8
8 Meadow Zand		G. Pilon	10
QUATRIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10
CINQUIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10
SIXIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10
SEPTIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10
HUITIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10
NEUVIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10
DIXIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Aucune partie
LIGUE AMERICAINE
Providence à Baltimore
Pittsburgh à Buffalo
LIGUE JUNIOR "A" QUEBEC
St. Catharines à Toronto
LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO
London à Niagara Falls
Hamilton à Kitchener
St. Catharines à Toronto
C.E. SOIR
LIGUE NATIONALE
Chicago à Montréal
Detroit à Toronto
New York à Boston
LIGUE AMERICAINE
Quebec à Cleveland
Springfield à Hershey
Providence à Pittsburgh
Buffalo à Rochester
LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO
Montréal à Oshawa
LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO
Oshawa à Montréal
Peterborough à St. Catharines
Niagara Falls à Kitchener
Hamilton à Toronto
DIMANCHE
LIGUE NATIONALE
Montréal à New York
Toronto à Boston
Detroit à Chicago
LIGUE AMERICAINE
Cleveland à Buffalo
Baltimore à Providence
Rochester à Hershey
JUNIOR "A" QUEBEC
Quebec à Sherbrooke
St. John's à St-Jovite
T-Riverside
LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO
Oshawa à Montréal
Peterborough à St. Catharines
Hamilton à Toronto

Les Alouettes recherchent des joueurs de... rugger!

Croyez-le ou non, les Alouettes de Montréal, de la conférence de l'est du football tentent déjà de s'assurer la Coupe Grey! Peut-être pas pour l'an prochain, mais dans un avenir rapproché. Car ils tenteront en fin de semaine de mettre sous contrat un jeune quart-arrière du n.m. de Benny Russell dont on dit le plus grand bien. Ce qui laisse les amateurs de football un peu sceptique cependant car ils ont la nette impression d'avoir déjà entendu ce refrain... sans avoir toutefois pu jamais constater la beauté de la mélodie d'une chanson de la Coupe Grey. La dernière fois que les Alouettes de Montréal ont chanté juste fut en 1949, la seule et unique fois où ils ont décroché le célèbre trophée.

Russell mesure six pieds et un pouce et pèse 190 livres. Il est considéré un des six meilleurs passeurs de la "Valley Conference".

Inscrits à Blue Bonnets

SAMEDI			
PREMIERE COURSE			
1 Trot	11.30		
2 Champ Mon		R. Coutu	3
3 Julian Nathan		M. Turcotte	7-2
4 Smither Ed		N. Plouffe	9-2
5 Red Top		G. Lachance	6-1
6 Leo Leo		L. Bourgon	8
7 Dandy Averil		B. Côté	8
8 Landreac		L. Bergeron	10
DEUXIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 Edgewood Key		M. Bergeron	3
3 Newark		R. Bouthillier	7-2
4 Hall Demmon		J.P. Gauthier	4
5 Acquilone Star		Baillegon	6
6 Sky Sign		G. Pilon	9-2
7 Elaine Creed		Y. Robinette	8
8 Oak Glen		D. Gillis	10
TROISIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 Merry Mir		M. Dostie	3
3 Chatham Chip		J. Pindley	7-2
4 Quire Dean		H. Heroux	4
5 Way Jean		Her Pilon	9-2
6 Bowser Scott		B. Côté	6
7 Lester Hanover		St-Jacques	8
8 Meadow Zand		G. Pilon	10
QUATRIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10
CINQUIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10
SIXIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10
SEPTIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10
HUITIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10
NEUVIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10
DIXIEME COURSE			
1 Amble	11.30		
2 D.C. Champ		J.P. Gauthier	3
3 Barbara Bel		G. Lachance	7-2
4 Adios Mac		R. Bardier	4
5 Silver's Gold		R. Ponton	9-2
6 Stormy M		A. Hanna	6
7 Niacchi Chance		G. Lachance	8
8 Irish Times		L. Lapage	10

Un Canadien aux abois fait face à un Chicago puissant

par Jean-Paul COFSKY

Le Canadien affronte ce soir les Hawks de Chicago et ses partisans inquiets de sa tenue décevante. Il est sûr que si le Tricolore ne démarre pas sur le bon patin ce soir, certains joueurs sentiront jusqu'au bout de leur hockey les huées de la foule.

Le souvenir des succès passés, tout comme le cirque de la veille au baseball, ne gagne pas une joule de hockey, surtout quand il faut faire face à une équipe qui possède dans ses rangs DEUX HULL ET UN — mais tout un — Mikita.

Si les joueurs de défense du Canadien ne se sentent pas un peu plus les coudes, s'ils ne sentent pas plus souvent et d'un peu plus près leurs adversaires, ils apprendront sous peu que deux remplaçants aux ambitions démesurées sont prêts à prendre la relève. Ces deux jeunes portent les noms de Serge Savard et Carol Vadnais.

Si les joueurs d'avant ne pensent qu'à faire partie des Ice Capades ou des Ice Follies, il se pourrait bien qu'ils aillent patiner sous peu sous d'autres cieux, en compagnie plus agréable et... sans rudesse aucune.

Et si je continuais sur ce ton je pourrais dire des choses méchantes que je regretterais sûrement au premier but de Jean Béliveau. Mais, au fait, s'il le comptait ce premier but de l'année, ce soir, par exemple, il me semble que le moment serait bien choisi.

S'il arrivait à John Ferguson d'oublier son mauvais caractère dans la chambre des joueurs et de le reprendre rien qu'une fois la partie gagnée, tous les amateurs de hockey de la métropole lui en seraient reconnaissants.

S'il arrivait que, pour une fois, l'on accorde à Charlie Hodge ou Lorne Worsley la protection à laquelle ils ont droit — afin de pouvoir survivre aux trop nombreuses fusillades dont ils sont l'objet depuis le début de la saison — on pourrait peut-être voir plus

LA CSN PROPOSE:

Un centre de
prévention
des accidents
industriels

QUEBEC — La CSN a proposé hier la création d'un centre de prévention des accidents industriels qui, tout en relevant de la Commission des accidents de travail, serait dirigé par un conseil d'administration tripartite, composé de représentants des employeurs, des syndicats et du gouvernement.

Le nouvel organisme, dont le fonctionnement s'inspirerait du centre d'organisation scientifique de l'entreprise (COSE) regroupant toutes les activités de prévention actuellement en cours au Québec.

Dans un mémoire soumis au comité interministériel de la sécurité publique et de la sécurité des travailleurs, la CSN souligne que la grande lacune au Québec, en cette matière, réside dans l'absence de liens organiques entre d'une part la législation, c'est-à-dire l'inspection, la réparation, la Commission des accidents de travail, et d'autre part le service de prévention des accidents.

Afin d'éviter tout délai dans la réforme qu'elle propose, la centrale syndicale suggère la création immédiate d'un comité paritaire qui aurait pour mission de travailler avec la C.A.T. à la structuration d'un tel centre de prévention.

Selon la CSN, les accidents du travail sont trop nombreux et trop coûteux en ressources humaines et matérielles, pour qu'on tarde davantage à mettre un terme à la situation actuelle.

Le mémoire affirme la somme des réclamations consécutives à de tels accidents serait suffisante pour verser un salaire annuel de \$5.000 à environ 7.000 travailleurs, soit la population ouvrière d'une ville de 21.000 habitants.

Quant à l'application des lois de sécurité, la CSN estime qu'elle est déficiente à cause d'un trop petit nombre d'inspecteurs et du manque d'entraînement de ces derniers.

La CSN déplore également les délais excessifs que la Commission des accidents de travail met à régler certaines réclamations qui sortent de l'ordinaire. De plus la trop forte centralisation de la commission, à Montréal et à Québec, la tiendrait loin des travailleurs et contribuerait à augmenter les délais de règlement.

Au chapitre de la législation, la CSN propose une réforme de la loi des établissements industriels et commerciaux pour en faire une véritable loi de sécurité au travail. Quant à la loi des mines, il conviendrait de la modifier de manière à ce que les travailleurs puissent participer à son application.

Le mémoire syndical étudie de façon spéciale la situation particulièrement aigüe qui existe dans le secteur de la construction.

La CSN suggère qu'un comité spécial soit immédiatement formé au sein du service de l'inspection qui serait chargé d'approuver tout nouveau système de levage ou d'échafaudage; les entrepreneurs seraient en outre tenus de soumettre à ce comité les plans et devis, ainsi que le cahier des charges d'exploitation de tout système nouveau non couvert par un règlement spécifique; de même les services de l'inspection sur les chantiers de construction devraient faire l'objet d'une profonde révision.

Comme mesures d'urgence, en attendant l'application des recommandations soumises, la CSN propose :

— que le nombre d'inspecteurs affectés aux chantiers de construction soit augmenté, de façon à ce que chaque chantier soit visité au moins une fois par semaine, là où il n'y a aucun préposé à la sécurité, et une fois par mois aux endroits où il y en a un ;

— que pour faciliter l'accès rapide et fréquent aux chantiers, les inspecteurs soient regroupés par région selon le volume de la construction. Ces derniers pourront ainsi passer plus de temps aux chantiers et moins sur la route ;

— qu'on exige de chaque entrepreneur général dont un chantier groupe plus de 150 ouvriers, d'employer les services à plein temps d'un préposé compétent à la sécurité ;

— que le gouvernement prévoie pour chaque contrat de construction octroyé par l'un ou l'autre de ses ministères, au stade de l'appel d'offres, une somme forfaitaire obligatoire en vue de défrayer le coût qu'entraîneront les mesures sécuritaires obligatoires selon le travail, comme le service d'inspection permanent, et le matériel requis comme les ceintures, habits, casques, lunettes, oreillers, masques, panneaux-reclame.

JE TRAVAILLE CHEZ GENERAL MOTORS A Ste-THERESE

JE SUIS MEMBRE DES T.U.A.

et c'est pourquoi:

... Je viens d'obtenir le meilleur règlement jamais obtenu par un syndicat au Québec jusqu'ici.

... Le 3 juillet 1967, je gagnerai \$2.91 l'heure, c'est-à-dire la même chose que les travailleurs des autres usines GM au Canada. Cela signifie une augmentation de \$28.40 à \$35.20 par semaine (pour une semaine de 40 heures).

... Lorsque l'usine fermera l'été prochain pour le changement de modèles, je recevrai 62 p. 100 de mon salaire brut (71 p. 100 de mon salaire net) pendant toute la durée de la mise à pied.

... Quand j'arriverai à 62 ans, j'aurai droit à ma pleine pension (ce qui veut dire à l'heure actuelle \$255 par mois pour les gars qui ont 30 ans de service). (Je pourrai prendre ma retraite avant cela, avec une pension réduite, le jour où je déciderai que j'en ai sougé de la chaîne d'assemblage). Cette pension-là, elle est payée entièrement par la compagnie.

... A partir de l'été prochain, j'aurai droit à deux semaines de vacances payées, après trois ans de service, j'aurai deux semaines

et demie, trois semaines après cinq ans, trois semaines et demie après dix ans et quatre semaines après quinze ans.

... Mon salaire augmentera de 1¢ l'heure chaque fois que l'indice du coût de la vie publié par le Bureau fédéral de la statistique montera de .6 de point. L'allocation du coût de la vie m'a donné 11¢ l'heure lors du règlement ratifié le 20 novembre, qui comportait aussi une augmentation de 20¢ l'heure rétroactive au 9 mai dernier, et une augmentation générale de 7¢ l'heure à mon retour au travail la semaine dernière. J'aurai 20¢ d'augmentation le 6 mars 1967 et encore 23¢ le 3 juillet 1967.

... Je suis protégé par le meilleur régime d'assurance-soins médicaux, chirurgicaux et hospitaliers au Québec, et c'est la compagnie qui en paie les primes.

... J'ai droit à une période de repos de 18 minutes dans chaque moitié de ma journée de travail.

... Chaque fois qu'un contremaître ou un autre représentant de la compagnie me traitera injustement ou essaiera de me pousser trop durement dans le dos, j'aurai

recours à la meilleure procédure de griefs possible, et mon syndicat m'appuiera de toute sa puissance.

Pour obtenir tout cela, je n'ai vraiment pas eu grand-chose à faire. L'année dernière, j'ai signé une carte des Travailleurs Unis de l'Automobile, ensuite j'ai participé à des assemblées et le 29 juin 1966, j'ai voté en faveur de la grève.

Puis, le 1er septembre 1966, à 8 h. 12 du matin, je suis sorti de l'usine en compagnie de tous mes compagnons de travail pour forcer GM à m'accorder la parité avec les autres travailleurs de GM au Canada. A ce moment là, j'ai eu l'entier appui moral et financier de mon syndicat et c'est cet appui qui m'a vraiment permis de vivre pendant 81 jours de grève (jusqu'au 20 novembre 1966). Plus de \$250,000 sont sortis du fonds d'assurance-grève de mon syndicat. Cet argent, dont j'ai eu ma part, comme les autres travailleurs de GM à Ste-Thérèse, a été distribué sous forme de prestations de grève et de services divers.

Je suis fier de mon syndicat et... je dois l'avouer... je suis fier de moi aussi. Je suis

fier de mon syndicat parce qu'il a reconnu qu'il n'y avait aucune raison que je sois traité et payé différemment des travailleurs d'Ontario. J'en suis fier aussi parce qu'il n'a ménagé ni effort ni personnel pour s'assurer que j'obtiendrais les mêmes salaires et les mêmes conditions de travail que mes confrères des autres usines de la chaîne de General Motors au Canada.

La raison pour laquelle je suis fier de moi-même, c'est que j'ai eu assez de prévoyance, l'an dernier, pour signer une carte des T.U.A., et un tout petit peu aussi parce que j'ai engagé la bataille avec l'une des compagnies les plus puissantes au monde et que j'ai obtenu qu'elle m'accorde ce que je voulais.

On me dit que l'an prochain les T.U.A. me suggéreront de demander l'égalité de salaire avec les travailleurs américains de l'automobile et le remplacement du régime désuet du salaire à l'heure par un salaire annuel. Mon syndicat a réussi à obtenir l'égalité au Canada cette année, pourquoi ne réussirait-il pas à obtenir l'égalité des deux côtés de la frontière l'an prochain?

(Cette annonce a été retenue et payée par LE SYNDICAT INTERNATIONAL DES TRAVAILLEURS UNIS DE L'AUTOMOBILE, DE L'AÉRONAUTIQUE, DE L'ASTRONAUTIQUE ET DES INSTRUMENTS AÉROSPATIAUX D'AMÉRIQUE (TUA) — George Burt, directeur canadien, 3333 boul. Métropolitain est, Montréal.)



Café-Thé
Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL